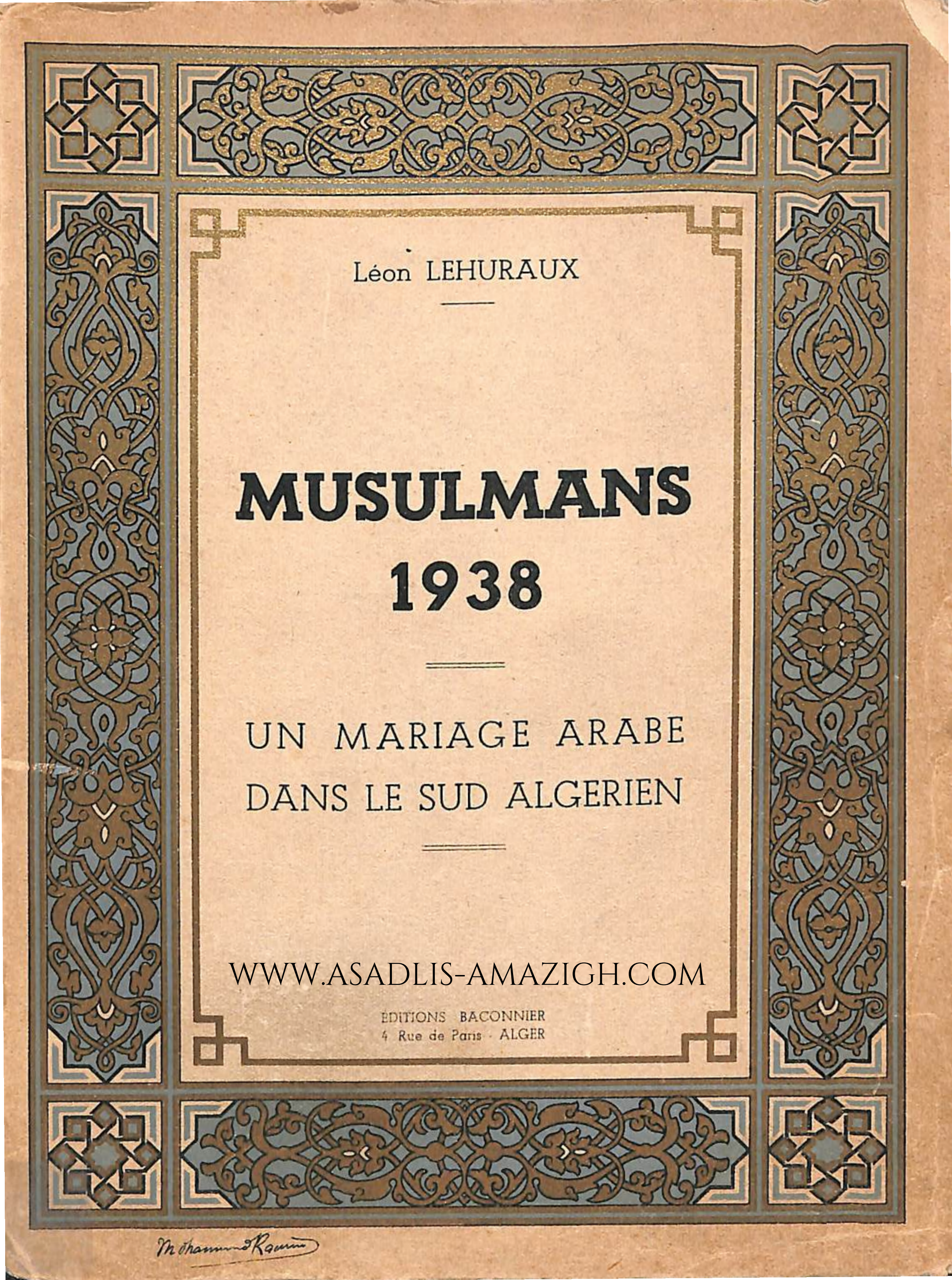


Léon LEHURAUX

MUSULMANS 1938

UN MARIAGE ARABE DANS LE SUD ALGERIEN

EDITIONS BACONNIER
4 Rue de Paris · ALGER

OUVRAGES DU MEME AUTEUR

Chez PLON, éditeur, 8, rue Garancière, Paris :

SUR LES PISTES DU DESERT (*Couronné par l'Académie française et par le Comité des Conseillers du Commerce extérieur de la France*).

AU SAHARA AVEC LE COMMANDANT CHARLET (*Couronné par l'Académie française*).

LE CONQUERANT DES OASIS (*Couronné par l'Académie française*).

Chez SOUBIRON, éditeur, rue Dumont d'Urville, Alger :

CHANTS ET CHANSONS DE L'ARMEE D'AFRIQUE.

BOU SAADA, CITE DU BONHEUR.

LETTRES D'UN SAHARIEN.

FONDATEURS D'EMPIRE.

Aux éditions de l'Afrique française, 21, rue Cassette, Paris :

VOYAGE DU GOUVERNEUR GENERAL A DJANET.

LE NOMADISME EN ALGERIE (*Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques*).

Aux éditions de l'Office algérien économique et touristique (Ofalac) 26, Boulevard Carnot, Alger :

LE SAHARA ALGERIEN.

Aux éditions des Territoires du Sud, Gouvern. général, Alger :

LES FRANÇAIS AU SAHARA.

Chez BACONNIER, éditeur, 4, rue de Paris à Alger :

LE SAHARA : SES OASIS.

Léon LEHURAUX

MUSULMANS 1938

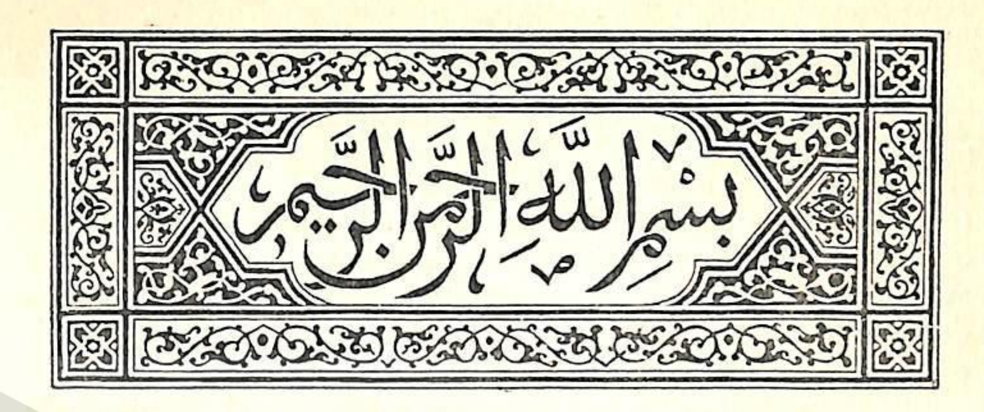
UN MARIAGE ARABE DANS LE SUD ALGERIEN

Dessins de Mohamed Racim

ÉDITIONS BACONNIER
4, Rue de Paris - ALGER

A mon vieil ami
le Cheikh el Arab Bouaziz Bengana
Affectueusement
L. L.





Le Sud Constantinois avant 1830

« Lorsque Agar fut envoyée dans le désert, un ange lui apparut et lui dit : « Je multiplierai ta postérité, elle sera innombrable. Tu enfanteras un fils que tu appelleras Ismaël ; il sera un homme farouche ; il lèvera la main sur tous et tous lèveront la main contre lui, et il dressera sa tente à l'encontre de ses frères ».

(BIBLE)



Dans leur substantiel et passionnant ouvrage sur *Marrakech ou les Seigneurs de l'Atlas*, les célèbres écrivains Jérôme et Jean THARAUD ont décrit la vie fastueuse et médiévale des grands féodaux marocains dont les palais forteresses, qu'entourent des murs crénelés, dressent leurs mystérieux donjons dans un fantastique décor de montagnes neigeuses, au milieu d'un désert de pierrailles. L'empire chérifien a, en effet, conservé à peu près intact le vieux compartimentage de la société moghrebine et si, dans le Nord et dans l'Est du Maroc, les tribus sont morcelées à l'infini, dans le Sud, en revanche, « un petit nombre de grands seigneurs exercent sur l'immense espace un véritable pouvoir féodal ».

Sous la domination turque, d'ailleurs plus fictive que réelle, les populations indigènes de l'Algérie étaient de même groupées traditionnellement sous l'autorité de chefs de noble origine, que cette noblesse fût religieuse ou guerrière. De nos jours, ces grands commandements ont entièrement disparu, mais il s'est maintenu dans le Sud, vers l'Atlas saharien, une aristocratie musulmane qui a donné plusieurs générations de grands chefs indigènes dont le dévouement à la France ne s'est jamais démenti depuis plus d'un siècle.

Parmi les familles les plus représentatives du sud Algérien, celle des BENGANA tient assurément une place privilégiée. Raconter son histoire serait entreprendre l'histoire même de ce pays depuis l'occupation française et il faudrait y consacrer de nombreuses pages. Au surplus tous les écrivains qui se sont intéressés aux événements ayant illustré la conquête de l'Algérie, et en particulier celle du sud constantinois, n'ont pas manqué de mentionner la part prise par les membres de la famille BENGANA dans les opérations militaires qui ont marqué la pacification de ce pays.

L'ancienneté de certaines familles arabes est prodigieuse. Pour être admis, avant 1789, aux honneurs de la Cour des rois de France il suffisait de titres remontant au delà de 1400, c'est-à-dire un peu moins de 400 ans de noblesse. En Orient cependant les descendants du prophète MOHAMMED sont nombreux et si quelques-uns de ceux qui portent le turban vert des Alides ne justifient pas suffisamment cette prétention, on ne saurait, en tout cas, la contester à des chérifs authentiques.

On sait, de plus, que la généalogie du Prophète est parfaitement établie jusqu'à Adnan, son 21ᵉ aïeul, sinon jusqu'à Ismaël, fils d'Abraham. La famille du Prophète est d'ailleurs loin d'être la seule qui puisse présenter de pareils titres. Presque tous les disciples de MOHAMMED, presque tous les princes arabes de son temps, ont leurs représentants parmi les musulmans actuels.

Toutefois il est souvent difficile de remonter dans la nuit des âges pour établir, d'après des documents irréfutables, la lointaine généalogie d'une famille musulmane. Avec une patience louable et un

souci d'exactitude auquel il convient de rendre hommage, le Cheikh el Arab SI BOU AZIZ BENGANA s'est livré à ce travail et il a pu ainsi écrire sur le passé de sa noble maison un bel ouvrage intitulé : « *Une famille de chefs sahariens* » que le regretté M. G. THOMSON, ancien ministre et député de Constantine, a préfacé de façon fort élogieuse.

De tout temps deux influences se sont partagé le sud du département de Constantine : le çoff BENGANA et le çoff BEN CHENNOUF-BOU OKKAZ. Cette rivalité remonte aux dernières années du XVIIIᵉ siècle, à l'époque où un bey de Constantine retira à DEBBAH BOU OKKAZ la dignité de Cheikh el Arab pour la donner à EL HADJ BENGANA. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'une simple querelle de familles, mais d'une lutte qui est en réalité l'histoire d'une province depuis plus d'un siècle et demi et qui vient seulement de prendre fin par une réconciliation publique et retentissante sous l'égide de la France.

Il est donc nécessaire de brosser un tableau des principaux événements qui ont marqué cette période pour avoir une connaissance parfaite de la famille BENGANA.

Après l'exode qui, au XIᵉ siècle, entraîna vers l'Occident les Arabes hilaliens, et lorsque les territoires conquis eurent été partagés entre les nouveaux maîtres, suivant les appétits et la force de chacun, les Daouaouida, qui étaient la plus puissante tribu des Beni-Riyah issus de Hilal Ben Amir, occupèrent la majeure partie de l'Ifrikia. Dès lors commença une lutte qui se poursuivit à travers les siècles contre les tribus voisines et l'autorité des Khalifes, puis des Sultans.

La poussée de nouveaux envahisseurs, les Beni-Soleïm que favorisaient les premiers Hafsides, refoula les Douaouida vers le Nord et l'Est. Vers 1228, ils s'établirent dans la région de Constantine d'où ils ne tardèrent pas à pénétrer dans le Zab. Là, placés entre les royaumes de Tlemcen et de Tunis, ils vécurent en bonne intelligence avec le premier dont l'alliance pouvait être utile contre les Khalifes de Tunis. L'un de ces Khalifes, EL MOSTANCER, les força cependant, en 1265, à émigrer vers Tlemcen, mais le XIVᵉ siècle vit leur retour victorieux dans les territoires du Zab dont le gouvernement tunisien

finit par leur reconnaître la jouissance. Leur puissance ne cessa alors de s'accroître pour se stabiliser après la conquête turque.

Les Sultans de Stamboul donnèrent en fief aux Daouaouida des villes et des territoires entiers dans le Tell et le Zab (région de Biskra). Des beys de Constantine leur attribuèrent chaque année des dons en espèces qui n'étaient qu'un tribut déguisé. Au Nord leurs possessions s'étendaient jusqu'à Bougie. Les pâturages du versant septentrional de l'Aurès leur appartenaient, ainsi que les terrains fertiles du Hodna oriental. Ils avaient des magasins dans les ksour de l'Oued Rirh et dans la région d'Ouargla. La valeur de leurs terres aux cultures variées et dont toutes les parties avaient avec le désert des communications faciles complétait cette situation privilégiée qui faisait des Daouaouida des nomades opulents.

Au XVI[e] siècle leurs trois fractions réunies, les Oulad Saoula, les Oulad Iza et les Oulad Sebaa, constituaient un important groupement capable de mettre sur pied plusieurs milliers de cavaliers et un grand nombre de fantassins. Dans chacune de ces fractions s'étaient créées des dynasties féodales. A la tête des Oulad Saoula se trouvait la famille Ben Chennouf-Bou Abdallah, qui a joué dans la région du sud constantinois un rôle considérable. Les autres Daouaouida reconnaissaient l'autorité des BOU OKKAZ, surnom donné au chef de cette famille, ALI BEN SAKHRI, qui avait pour habitude de porter un bâton.

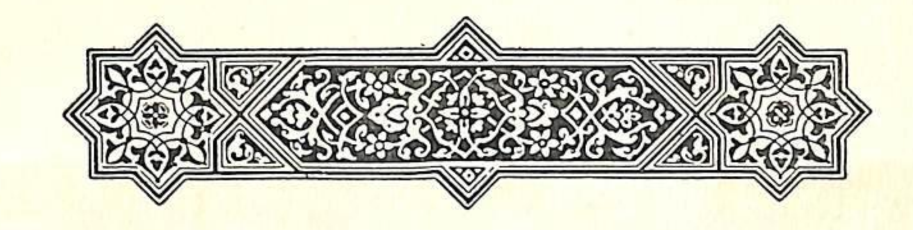
Les BEN CHENNOUF-BOU ABDALLAH font remonter leur origine à DJAFFAR, le Barmécide, ministre d'Haroun el Raschid. Etablis en Tunisie, ils dominaient au XVII[e] siècle dans la région du Kef et ils jouèrent un rôle dans les guerres entre les royaumes d'Alger et de Tunis, passant d'un camp à l'autre selon leurs intérêts. Mais en 1631 HAMMOUDA BEY réussit à leur infliger une défaite qui les rejeta hors de la Régence. TAIEB BEN CHENNOUF-BOU ABDALLAH fut tué au cours d'un combat et les survivants de sa maison se réfugièrent dans la province de Constantine.

Les membres de cette grande et noble famille Ben Chennouf-Bou Abdallah furent amenés à se diviser en deux tronçons à la suite d'un meurtre sur la personne de leur neveu Bouaziz ben Ferhat par les

frères Ahmed Chennouf et Trad. L'une des deux branches adopta définitivement le nom de Bou Abdallah et se rallia aux Bengana tandis que l'autre conservait le nom de Ben Chennouf et contracta alliance avec les Bou Okkaz.

Ceux-ci se donnaient pour fondateur DAOUD IBN MIRDAS, l'un des premiers envahisseurs de l'Afrique. En des temps moins lointains, ils s'enorgueillissaient du nom de YACOUB BEN ALI qui avait tenu en échec au XIV[e] siècle les Sultans ABOU EINAN et ABOU L'ABBAS. L'un d'eux, ALI BOU OKKAZ, détenait en 1542 le titre de Cheikh el Arab (Emir des Arabes) que se transmirent ses descendants pendant trois siècles. Leurs alliances avec les Ben Djellab, Sultans de Touggourt, étendaient leur influence sur le sud Constantinois. Vassal en apparence du représentant du Sultan de Stamboul, le Cheikh el Arab était en réalité le suzerain indépendant des tribus du Zab et du Hodna qui allaient estiver dans les montagnes bordant au sud la plaine des Abd-en-Nour.





Les Bengana et les Bou Okkaz - Ben Chennouf

« Les nobles Oulad Bengana joignent l'honneur à la bravoure...
S. OUDIANE (*Chants de la caravane*)

Les Beys de Constantine, impuissants par eux-mêmes contre des vassaux aussi redoutables, essayèrent de porter atteinte à leur influence en leur opposant une famille rivale.

En 1755 le beylik de Constantine passa aux mains de EL HADJ AHMED BEN ALI, surnommé EL KOLLI parce qu'il avait tenu jadis, en qualité d'officier de l'Odjak, garnison dans la ville de Collo. Dès sa prise du pouvoir AHMED BEY tenta de nouer des relations amicales avec le Cheikh el Arab ALI BOU OKKAZ ; mais désireux d'autre part de se créer des alliances capables de le soutenir dans l'exercice de son commandement, il contracta mariage avec une fille d'une noble famille d'origine chérifienne, les BENGANA, puis, en habile diplomate, il réussit à faire épouser sa belle-sœur MBARKA par le propre neveu du Cheikh El Arab, FARHAT BEN AHMED.

Le Sadjara des BENGANA, l'arbre généalogique revêtu des sceaux et signatures qui en garantissent l'authenticité, fait remonter l'origine de cette famille jusqu'au Prophète MOHAMMED. Les BENGANA sont ainsi de la plus pure noblesse, la noblesse religieuse, celle qui est la plus considérée chez les Arabes. Ils font donc partie de la classe des Cheurfa, mais ils peuvent également revendiquer la noblesse militaire, car les BENGANA ont fourni des chefs aux mehallas qu'ils menaient au combat.

A l'époque où nous nous trouvons, c'est-à-dire vers le milieu du 18e siècle, les BENGANA étaient déjà connus dans la province de Constantine et le représentant de cette famille, MOHAMMED BEN ALI BEN SLIMAN BENGANA, (1) jouissait de l'estime et du respect de ses coreligionnaires tant pour sa piété que pour sa grande générosité. Ces vertus le firent spontanément choisir par les pèlerins de ces régions comme directeur de leur caravane pour se rendre à la Mecque. Les qualités qu'il déploya au cours de ce long et périlleux voyage lui valurent la reconnaissance de ses compagnons de route qui, à leur tour, insistèrent auprès du bey de Constantine pour qu'il le mit à la tête de leur tribu.

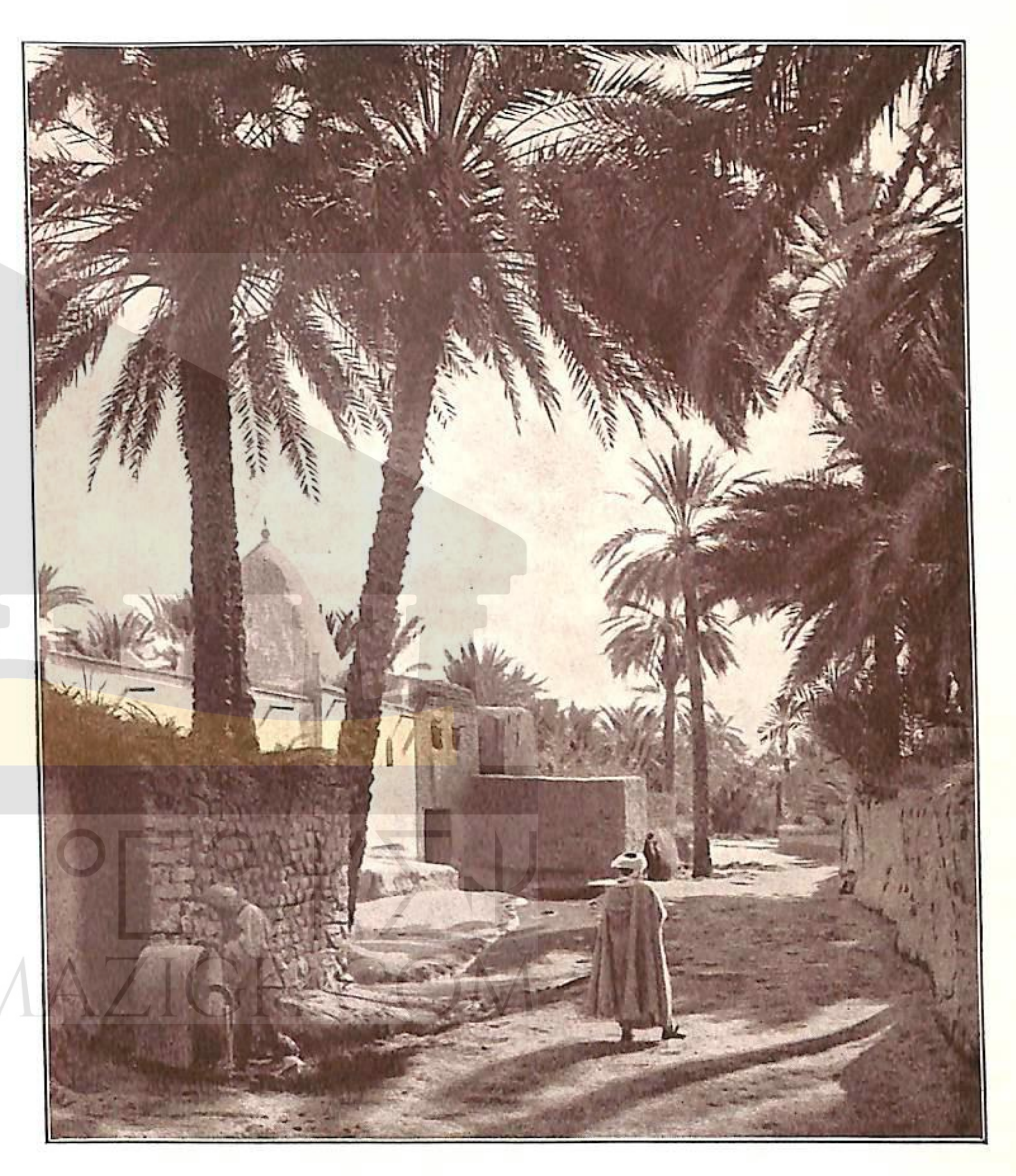
Le Bey AHMED était particulièrement bien disposé envers son parent et ami. D'autre part les tribus du Sud se montraient mécontentes des procédés du Cheikh el Arab et assaillaient le bey de multiples réclamations contre leur chef qui, par ailleurs, devenait de plus en plus arrogant envers le représentant du Sultan. AHMED EL KOLLI, lassé de l'indépendance quasi absolue que s'était arrogée celui qui s'intitulait non sans orgueil « *le maître du désert* », résolut d'en finir avec son récalcitrant vassal. Il jugea que MOHAMMED BENGANA, que l'on appelait maintenant EL HADJ BENGANA, était précisément l'homme qui, en raison de son prestige et de sa réelle influence, pouvait seconder ses desseins en l'aidant à abattre la puissance de ALI BOU OKKAZ. Le bey retira à ce dernier le caftan d'investiture et le remit en grande solennité

---

(1) Voici ce qu'a écrit à propos de cet aïeul du Cheikh el Arab Bengana, l'historien arabe le Cheikh El Hocine ben Mohammed El Ourtilani :

« Nous quittâmes Sidi Okba au matin nous dirigeant vers les Zreib (Zeribet el Oued et Zeribet Hammed) oasis du Zab Chergui ; mais avant d'y arriver nous couchâmes en route. Ce même jour nous rencontrâmes le fils du Cheikh, l'excellent qui dirige si bien les Arabes et dont la parole est acceptée et écoutée par les Turcs. Je veux parler d'El Hadj Bengana. C'est un homme intelligent, posé et réfléchi qui soutient toujours les faibles ; aussi ses désirs ne sont-ils jamais déçus et ses conseils sont-ils toujours suivis. C'est pourquoi les Bengana ont su conserver leur influence en toute sécurité, malgré la succession de tous les gouverneurs du territoire de Constantine dont, cependant, le premier soin, dès qu'ils arrivent au pouvoir, est de renvoyer les partisans de leurs prédécesseurs pour les remplacer par leurs amis personnels.

« Mais les Bengana, grâce à Dieu, étaient acceptés et aimés par tous les Gouverneurs ; leur constante fortune est le résultat des souhaits que forment pour eux tous les gens de bien. Que Dieu les dirige tous dans la voie des belles paroles et des bonnes actions ».



(Photo A. BOUGAULT)

L'oasis de Biskra
Marabout de Sidi Lassen

à EL HADJ BENGANA qui devint ainsi le premier Cheikh el Arab de la famille. C'est de cette époque que date la rivalité historique des deux çoffs.

Le pouvoir d'EL HADJ BENGANA fut d'une courte durée. En dépit du loyalisme de quelques tribus, notamment des Ahl ben Ali, et du soutien de la garnison turque de Biskra, le nouveau Cheikh el Arab ne parvint pas à pénétrer sur les terres de son rival plus loin que Sidi Okba. Attaqué aux environs de Sidi Khaled par les contingents de Bou Okkaz il dut abandonner la région pour se retirer à Constantine. En 1768 il prit part avec sa smala aux opérations entreprises contre les montagnards kabyles de Flissa Oum Ellil et fut tué glorieusement sur le champ de bataille, suivi quelques mois plus tard dans la tombe par son parent et bienfaiteur le bey AHMED EL KOLLI.

A la mort de EL HADJ BENGANA, son fils aîné MOHAMMED BEN EL HADJ avait été confirmé dans la dignité, d'ailleurs plutôt honorifique, de Cheikh el Arab. Le nouveau bey de Constantine, SALAH, s'était ainsi trouvé en présence de deux détenteurs du titre : un officiel BENGANA et un usurpateur BOU OKKAZ, et, dès sa prise de pouvoir, avait résolu de mettre fin à cette situation en rétablissant MOHAMMED BEN EL HADJ BENGANA dans son commandement à Biskra et en allant châtier le Sultan de Touggourt, allié des BOU OKKAZ, qui s'était rebellé contre son autorité. Cette dernière opération ne fut pas couronnée d'un succès complet, car le bey ne réussit point à emporter Touggourt et il dut traiter avec son adversaire. MOHAMMED BEN BOU OKKAZ obtint alors confirmation officielle de la dignité de Cheikh el Arab, tandis que MOHAMMED BEN EL HADJ conservait le commandement de Biskra et de quelques oasis des Ziban, échangeant ainsi un titre illusoire contre des réalités plus tangibles.

La paix ainsi rétablie fut assez éphémère. SALAH BEY s'étant insurgé contre le pacha d'Alger, celui-ci le destitua et le remplaça par un nouveau bey, HOSSEIN, qui se porta avec ses troupes à la rencontre de SALAH. Ce dernier fut battu, fait prisonnier et mis à mort. Or, le bey HOSSEIN était le beau-frère de MOHAMMED BEN EL HADJ BENGANA et aussitôt son arrivée à Constantine il le rétablit dans sa charge

de Cheikh el Arab puis, un peu plus tard, en 1794, l'éleva à la dignité de vizir.

C'est à ce moment de leur histoire que les BENGANA eurent à déplorer un tragique drame familial. Le bey HOSSEIN avait disparu, étranglé au cours d'une révolte, et le même sort avait été réservé à son successeur. En 1803 le beylik de Constantine avait à sa tête MOSTEFA ENGLIZ BEY. D'autre part, MOHAMMED SEGHIR BENGANA avait succédé à son père MOHAMMED BEN EL HADJ, mais le frère aîné de ce dernier, Ibrahim, à qui avait été confié le sultanat de l'Oued Rirh et de Touggourt, protesta véhémentement contre cette désignation en faisant valoir ses droits. Le bey accueillit favorablement cette légitime réclamation et enleva le caftan à MOHAMMED SEGHIR pour le donner à son oncle. Dépossédé de son titre MOHAMMED SEGHIR en conçut un violent dépit ; il ourdit une odieuse machination contre ses deux oncles et réussit à les faire soupçonner de trahison par le tout puissant prince de la province. Le Cheikh el Arab et son frère furent traitreusement massacrés. Comme prix de sa félonie MOHAMMED SEGHIR reprit son ancien commandement ; il ne le conserva pas longtemps, car, quelques mois plus tard, il fut châtié par son propre cousin au cours d'une partie de chasse au faucon.

Dès lors la dignité de Cheikh el Arab passa successivement des mains des BOU OKKAZ à celles des BENGANA. En 1821 elle échut à FERHAT BEN SAID, neveu de DEBBAH BOU OKKAZ. C'était un homme remarquable qui a laissé chez les Arabes du désert une réputation légendaire. Simple, élégant dans ses mouvements, de petite taille, mais bien proportionné, il avait une physionomie expressive qui révélait à la fois l'énergie et la bonté. FERHAT BEN SAID observait strictement les préceptes de sa religion et, en toutes circonstances, se montrait aussi brave que généreux. Il était aimé et respecté des sahariens qui le considéraient comme thaumaturge protégé de Dieu, car, comme il n'avait jamais été blessé dans les combats, on racontait qu'un talisman le rendait invulnérable aux balles qui s'amortissaient sur son corps et roulaient à ses pieds.

Mais cet homme doté de si belles qualités manquait totalement d'esprit politique. Retiré au milieu de ses fidèles tribus du sud il vivait

indépendant, refusant de reconnaître l'autorité de son suzerain de Constantine qui, craignant les représailles de ce dangereux vassal, préférait le laisser en paix plutôt qu'infliger une sanction qui eût provoqué sa colère. C'est grâce à cette mansuétude que FERHAT BEN SAID conserva son titre de Cheikh el Arab jusqu'à l'avènement du dernier bey de Constantine, HADJ AHMED.

AHMED BEY ne possédait pas les idées temporisatrices de ses prédécesseurs. C'était un homme violent, autoritaire, cruel même, décidé aux mesures les plus impitoyables pour asseoir solidement sa domination. Sachant qu'il ne pourrait être aimé pour lui-même il voulait s'imposer par la crainte et la terreur, et la garde prétorienne dont il s'était entouré devait devenir l'instrument de ses implacables arrêts.

L'on comprend qu'un chef de cette trempe ne pût tolérer qu'un vassal le traitât d'égal à égal. Une de ses premières mesures fut donc de retirer à FERHAT BEN SAID la dignité de Cheikh el Arab qui passa une fois de plus aux BENGANA dont le bey était parent par sa mère. Ce fut alors entre les deux partis une lutte qui se poursuivit sans répit avec des chances diverses. Vaincu en 1830 à El Mechira par MOHAMMED BEL HADJ BENGANA qui réussit, la veille du combat, à gagner une partie des contingents de FERHAT, celui-ci prit sa revanche l'année suivante en mettant en déroute à El Hazima l'armée de son ennemi. Mais AHMED BEY marcha en personne au secours de son lieutenant et FERHAT fut battu à Mrah Djezzia, au débouché de la route d'El Outaïa à Biskra. Cependant, malgré un siège mémorable, le bey ne put emporter Zaatcha d'assaut et dut traiter avec son adversaire ; FERHAT reprit possession des Ziban, mais au commencement de 1832 une nouvelle défaite l'obligea à se réfugier dans le Souf puis chez les Oulad Naïls, ses alliés.

A ce moment, voyant sa fortune sérieusement menacée, il songea à faire appel aux Français qui venaient de conquérir Alger. Il adressa des lettres de soumission et des messages pressants au duc de Rovigo en s'efforçant de l'entraîner dans une expédition militaire contre Constantine. FERHAT n'obtint que de bonnes paroles et dut continuer avec ses seuls moyens la lutte engagée contre les BENGANA et le bey de Constantine.

Les Bengana et la France

« Fidélité partout et toujours à la cause française ».
(*Devise de la famille* BENGANA).

Lors de l'expédition française contre Constantine les BENGANA demeurèrent fidèles au bey qu'ils accompagnèrent dans sa retraite vers les Ziban. FERHAT BEN SAID, au contraire, moins de quinze jours après la prise de la ville, s'était présenté au Maréchal VALÉE qui l'avait reçu avec beaucoup d'égards. FERHAT espérait ainsi bénéficier de la bienveillance de l'autorité française et obtenir des conquérants la reconnaissance officielle de son autorité sur les tribus sahariennes du Sud. A ce moment la France hésitait encore à se maintenir à Constantine et toute négociation n'avait pas été rompue avec le bey vaincu. On ne pouvait donc s'engager avec FERHAT par des promesses fermes et celui-ci, impatient de prouver son influence, résolut alors d'entreprendre lui-même une opération contre ses adversaires. Il gagna le Zab, enleva Biskra et se retrancha dans le ksar de Lichana. Mais là, les tribus restées fidèles au bey et commandées par le Cheikh el Arab BOUAZIZ BEN BOUALKHAL BENGANA, frère et successeur de MOHAMMED BEL HADJ, décédé depuis 1834, vinrent l'attaquer. Il subit une défaite qui décima ses contingents, tenta vainement d'obtenir le secours des Français, puis finalement se mit à la disposition de l'émir ABD EL KADER avec qui il guerroya quelque temps. Un peu plus tard, dénoncé comme traître à sa cause, l'émir le fit interner à Takdempt. En 1841, FERHAT BEN SAID mourut assassiné en laissant un jeune fils : ALI BEY.

Les BENGANA avaient vite compris que la domination turque en

Algérie était irrémédiablement terminée. Mais ils étaient restés aux côtés d'AHMED BEY jusqu'au jour où un grave différend les sépara. A la fin de l'année 1838 ils envoyèrent une lettre de soumission au général DE NÉGRIER, puis BOUAZIZ BEN BOULAKHAS se rendit personnellement à Constantine pour confirmer ses bonnes intentions à l'autorité française et lui offrir d'exercer, pour le compte de la France, les fonctions dont l'avait investi le bey déchu. Les chefs militaires de Constantine désiraient précisément s'assurer la collaboration d'un chef indigène assez puissant pour combattre l'influence croissante d'ABD EL KADER. BOUAZIZ BENGANA fut donc nommé Cheikh el Arab. Il ne tarda pas à justifier cette marque de confiance en mettant en pleine déroute, au combat de l'Oued Selsou le 24 Mars 1840, les contingents du khelifa de l'émir.

Ce combat fut un grand événement. Suivant l'expression du colonel SEROKA, historien du sud constantinois, « *il décora la famille* BENGANA *d'un prestige plus grand tant auprès des Français qu'auprès des indigènes* ». Et l'historien Ernest MERCIER d'affirmer de son côté « *que ce succès avait la plus grande importance pour notre domination dans la région du sud* » et que tout l'honneur en revenait aux BENGANA.

Dès ce moment, forts de la confiance que lui témoignaient les chefs français, les membres de la famille BENGANA prirent à la tête de leurs goums une part active dans toutes les opérations dont le sud de la province de Constantine fut le théâtre. Ils étaient avec Henri d'ORLÉANS lorsque le Prince entra à Biskra le 4 Mars 1844 et participèrent aux pénibles expéditions contre les montagnards de l'Aurès. On les vit à Zaatcha, à Touggourt, partout enfin où il y avait des coups à donner et à recevoir. En 1861, BOUAZIZ BEN BOULAKHAS BENGANA, mourait à Constantine d'un accès pernicieux. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Avec lui disparaissait le dernier Cheikh el Arab de la conquête. Le titre devait rester soixante-dix années sans nouveau titulaire.

La succession de BOUAZIZ passa à son frère MOHAMMED SEGHIR BENGANA qui prit le titre de caïd. MOHAMMED SEGHIR devint le grand artisan de la fortune de la famille. D'aspect séduisant, d'une

réelle noblesse d'allure, généreux et courtois, il fut la personnalité la plus marquante des BENGANA de cette époque. Il était honoré autant pour ses qualités d'esprit et de cœur que pour ses vertus mâles et viriles de guerrier valeureux. Sa fidélité à l'égard de la France ne se démentit jamais.

Cependant l'impossibilité dans laquelle on se trouvait de placer sous les ordres des BENGANA les tribus du çoff des BOU OKKAZ détermina l'autorité française à attribuer un commandement indigène au représentant de cette famille. ALI BEY, fils de FERHAT BEN SAID, fut nommé en 1854, caïd de Touggourt, de l'Oued Rirh et du Souf, puis en 1865 on rattacha à son commandement l'aghalik d'Ouargla. Pendant seize ans, ALI BEY assura la paix dans ces territoires où sa bravoure et son activité tinrent en échec, et à l'écart dans la zone désertique, les bandes de pillards qui infestaient jusqu'alors la région. ALI BEY, excellent diplomate, sut se créer de solides amitiés parmi les dirigeants de la puissante zaouia Tidjania de Temacine tandis que sa réserve pour tout ce qui se rapportait à l'administration intérieure des villages et des tribus lui gagnait la sympathie de tous.

Sous la sage direction de ces deux chefs remarquables, la rivalité entre les BENGANA et les BOU OKKAZ parut s'atténuer et, en fait, cette situation favorable se prolongea jusqu'à la fin de l'empire. Mais lorsque, en 1870, la guerre éclata entre la France et l'Allemagne, que furent connus nos revers et que l'on put croire que les troupes françaises allaient abandonner le Sahara pour se replier sur le littoral, les vieilles querelles se ranimèrent, chacun des partis espérant reprendre, à la faveur des événements, la prépondérance dans le sud constantinois. Il convient cependant de rendre hommage au loyalisme des chefs des deux familles qui se maintint intact même lors de la fameuse insurrection du bachagha de la Medjana EL MOKRANI qui faillit bouleverser l'Algérie tout entière et eut son retentissement jusque dans le Sahara.

Le réveil de l'antagonisme des deux puissantes familles ayant surexcité les esprits de leurs partisans au plus haut degré et provoqué de violents désordres, l'autorité française fut conduite à retirer aux BOU OKKAZ, le commandement qu'ils exerçaient dans le sud pour les fixer

dans une autre région plus éloignée de leurs adversaires. Mais ALI BEY ne voulut point se plier à cette mesure qui portait atteinte à son prestige et il préféra donner sa démission de caïd. Il se retira à Alger, où, accueilli avec sympathie, cet enfant du désert perdit rapidement ses rudes habitudes du bled pour devenir un parfait homme du monde. Il devint la vedette des salons algérois, voyagea beaucoup en France et en Europe et mourut en 1882 en laissant deux fils, ABDELKADER et FERHAT qui ne jouèrent, par la suite, aucun rôle important dans l'histoire du sud de la province de Constantine.

Après le départ et la démission d'ALI BEY, il ne restait dans le Sahara qu'un représentant du çoff BOU OKKAZ, AHMED BEN FERHAT, caïd de la tribu des Oulad Zekri. Les BENGANA étaient donc devenus les seuls maîtres du sud, mais le calme était loin d'être revenu parmi les nomades sahariens. En 1876, à l'instigation d'un ancien cheikh révoqué, M'HAMMED YAHIA, les gens de la tribu des Bou Azid se révoltèrent. Il fallut envoyer de Constantine une colonne sous les ordres du général CARTERET, commandant la division, pour réduire rapidement l'insurrection. Cette affaire fut la dernière échauffourée qui ensanglanta la contrée des Ziban. Quelques années plus tard, en 1879, les goums BENGANA et BOU OKKAZ, de nouveau réunis sous le drapeau français, prenaient une part active contre les insurgés de l'Aurès, convulsion suprême qui mit fin à une longue période de troubles et de luttes.

Le caïd AHMED BEN FERHAT mourut en 1884 entouré de l'estime générale. Après lui, le seul membre du çoff BOU OKKAZ investi de fonctions officielles était SI DEBBAH BEN ALI, qui devint agha des Oulad Zekri et qui fut lui-même remplacé à sa mort, survenue en 1917, par son fils ALI BEY BEN DEBBAH, l'agha actuel de cette grande tribu. Quant aux BEN CHENNOUF, ils furent placés à la tête de divers commandements et cette grande famille est aujourd'hui représentée par le bachaga BEN CHENNOUF SI EL HACHEMI, commandeur de la Légion d'honneur.

Le Cheikh El Arab

Le jeune homme doit dire : « Voici qui je suis
Et non voilà quel était mon père ».

(*Une famille de chefs sahariens*)

MOHAMMED SEGHIR BENGANA s'éteignit en 1888 en sa propriété d'Oued Athménia, ancienne résidence de GERARD, le fameux tueur de lions, à qui elle avait été offerte par les gens de la région pour lui témoigner leur reconnaissance de les avoir délivrés de la présence des dangereux félins qui décimaient leurs troupeaux.

MOHAMMED SEGHIR a laissé le souvenir d'un guerrier bienveillant, généreux, brave, intrépide, d'une courtoisie exquise. En lui succédant à la tête de la tribu des Ziban son fils aîné, M'HAMMED BOUAZIZ, recevait en héritage un nom unanimement respecté dont il allait s'attacher à accroître encore le prestige et la notoriété.

M'HAMMED BOUAZIZ avait guerroyé dans son adolescence contre les agitateurs du Souf et d'Ouargla et il avait participé brillamment, plus tard, aux expéditions d'El Amri et de l'Aurès. Ses belles qualités de chef de goum et d'administrateur avisé le firent élever successivement à la dignité d'agha le 1er juillet 1894, puis de bachagha le 7 octobre 1901. Intelligent, instruit, d'une réelle finesse d'esprit, SI M'HAMMED possédait une grande influence personnelle. Par son autorité et son entregent il dominait nettement tous les autres membres de la famille dont il était le chef respecté et écouté. Son faste devenu légendaire, ses réceptions brillantes, les relations qu'il avait su se créer

dans tous les milieux avaient fait de lui le chef indigène le plus en vue, le plus représentatif de toute l'Algérie.

Sa mort, survenue le 30 septembre 1910, plongea dans la plus triste affliction sa famille, ses nombreux amis comme ses administrés. La ville de Biskra tint à perpétuer le souvenir de ce grand ami de la France en attribuant son nom à l'une des principales artères de la cité. Le bachagha M'HAMMED BOUAZIZ était grand officier de la Légion d'honneur et titulaire de nombreux ordres coloniaux ou étrangers. Il pouvait quitter ce monde la conscience sereine, car il savait que ses fils, BOUAZIZ et EL HADJ, élevés à son image, continueraient son œuvre en maintenant bien haut le renom de la famille.

BOUAZIZ, l'aîné des deux garçons, débuta très jeune dans l'exercice du commandement, d'abord comme khalifa de son père, puis en qualité de caïd. Auparavant il avait fait de bonnes études au collège de Biskra et au lycée de Constantine où il acquit une connaissance suffisante de la langue française qu'il parle d'ailleurs avec élégance et facilité.

Le jeune caïd, élevé à la dure existence du bled, aimait les longues chevauchées sahariennes au cours desquelles il s'enquerrait avec sollicitude des besoins des nomades. Beau et brillant cavalier il faisait l'admiration de tous dont il savait aussi se faire aimer par ses attentions bienveillantes et la sympathie qu'il suscitait.

Lors de la campagne du Maroc, en 1908, BOUAZIZ leva d'enthousiasme un goum de cavaliers arabes et se plaça à leur tête pour aller combattre dans la Chaouïa. Le général d'AMADE, commandant du corps de débarquement, s'est plu, dans un ordre du jour élogieux, à rendre hommage à la vaillance de ces fougueux hommes de poudre venus du désert pour se battre sous les plis du drapeau français. Le caïd BOUAZIZ BENGANA fit preuve, au cours de cette campagne, d'une grande bravoure qui lui valut d'être décoré de la rosette de la Légion d'honneur des mains du Ministre de la Guerre lors de la revue passée à Longchamp, le 14 juillet 1909.

C'est surtout pendant la guerre que BOUAZIZ, élevé à la dignité d'agha le 27 avril 1914, donna avec éclat la mesure de son influence

et de son loyalisme. « *Ayez confiance en moi* », avait-il dit à son chef militaire, « *Je serai fidèle à la tradition de ma famille* ». Cette fidélité ne subit jamais la moindre défaillance. Ainsi qu'a tenu à l'affirmer le lieutenant-colonel FOURNIER, commandant de la région de Biskra à cette époque, jamais l'ordre n'a été moins troublé dans les Ziban que durant cette période ; les engagements volontaires se multipliaient, les impôts rentraient régulièrement. Même lors des angoissants événements de l'Aurès en 1916, les populations du sud demeurèrent calmes grâce au prestige et à l'autorité de leur agha. Et le colonel FOURNIER de conclure : « En vous, nous n'avions pas seulement une brillante personnalité de décor, portant admirablement le somptueux costume d'apparat, recevant splendidement les grands personnages et les jolies femmes de passage en nos régions ; nous avions surtout un véritable chef indigène jouissant d'un ascendant indéniable et sachant commander, dont l'action directe puis, par contagion, l'exemple donné aux autres chefs indigènes secondaires de la région, ont eu une importance essentielle durant toute la période critique. De l'armature de la puissance française dans le sud constantinois vous êtes une pièce maîtresse, sur la solidité de laquelle on peut compter, on l'a vu à l'épreuve ».

SI BOUAZIZ, promu bachagha des Ziban le 11 novembre 1920, gravit rapidement les échelons dans l'ordre de la Légion d'honneur. En 1930, à l'occasion de la commémoration de la création de l'Algérie française, il eut la grande fierté de recevoir des mains du Président de la République, M. Gaston DOUMERGUE, la dignité suprême, le Grand cordon réservé aux souverains étrangers ou aux serviteurs éminents de la Patrie. En lui accordant ce haut témoignage d'estime, la France a voulu non seulement récompenser son fidèle et loyal féal, mais reconnaître aussi les services rendus à sa cause depuis près de cent ans par une grande famille saharienne.

Une autre satisfaction qui lui fut très sensible avait été réservée à SI BOUAZIZ BENGANA, l'année précédente. Une décision de M. Pierre BORDES, Gouverneur général de l'Algérie, avait en effet rétabli à son profit la dignité de Cheikh el Arab tombée en désuétude depuis la mort du dernier détenteur SI BOUAZIZ BEN BOULAKHAS BENGANA.

Le Cheikh el Arab Bouaziz Bengana est parvenu au faîte des honneurs, entouré de la vénération des populations qu'il administre et du respect de tous. Il attire irrésistiblement la sympathie par la simplicité de son attitude, son affabilité, la finesse de son esprit. Ceux qui le connaissent savent combien est grande sa bonté à l'égard des humbles, sa générosité envers les déshérités. Il est vraiment un grand chef dans toute l'acception du mot.

Son loyalisme envers la France trouva récemment une nouvelle occasion de se manifester publiquement par une initiative heureuse. En présence de l'agitation créée par certains esprits égarés, le Cheikh el Arab a réuni autour de lui des notables indigènes pour constituer une Association qui prit le nom de : « *Al miad el Kheiri* », c'est-à-dire, en traduction littérale : « *La Société pour le bien* », mais que l'on appelle plus communément « *Les Amis de la France* » en raison des sentiments qui animent ses affiliés (1). Un événement sensationnel, dont le retentissement dans tout le sud constantinois fut considérable, présida à cette création : la réconciliation sous l'égide de la France des grandes familles indigènes Bengana et Bou Okkaz-Benchennouf qui, depuis près de deux siècles, vivaient côte à côte en adversaires irréductibles et qu'une amitié sincère et durable lie aujourd'hui pour le plus grand bien du pays et de ses populations.

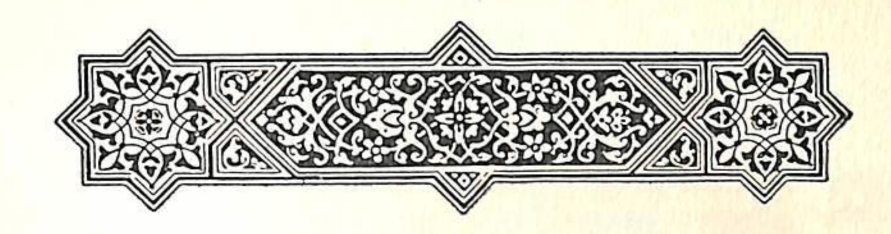
Le Cheikh el Arab Bouaziz Bengana peut désormais regarder l'avenir avec sérénité. Encore dans la force de l'âge il a déjà accompli sa tâche et il est assuré, qu'avec les élus, il passera au jour dernier, avec la rapidité de l'éclair, sur le sirath, ce pont plus fin qu'un cheveu

(1) L'Association « Al miad el Kheiri » placée sous la présidence du Cheikh el Arab Bouaziz Bengana a été fondée en 1938 par l'élite indigène du département de Constantine et notamment par les Bachaghas Mohammed Smati, Ben Chennouf El Hachemi ; les délégués financiers Allaoua ben Aly Chérif et Ourabah Abdelmadjid ; les Cadis Chérif Benhabylès et M'hammed Ben Saci ; les Bachaghas Ahmed Lakhdar Mecheri et Abdelaziz ben Abid ; Si Mihoub Ben Yacoub, Vice président de la Tabacoop de Bône ; Sidi Boumedine Bachir, membre de la Chambre d'Agriculture de Constantine. Le nom que cette Association s'est donné : « La Société pour le bien » et celui sous lequel elle est déjà populaire. « Les amis de la France », se passent de commentaire et constituent à eux seuls un programme sous cette belle devise : « Servir l'Algérie et la France, unis dans les mêmes sentiments ».

et plus tranchant que la lame d'un rasoir, jeté sur les abîmes de l'Enfer. Il laissera à son fils et futur successeur Hamma, à une date que tous ceux qui l'ont approché désirent aussi éloignée que possible, l'exemple d'une vie utilement remplie suivant les principes qu'il a lui-même conseillés à ses enfants :

« Soyez bons, braves, loyaux, sincères, fidèles.
Suivez sans défaillance les glorieuses destinées de votre Patrie.
Aimez la France éternelle sans faiblesse et jusqu'au sacrifice.
Ainsi l'âme de votre famille, immortelle, revivra en vous ».





Les Ben-Smaïa

« AHLEN ou SAHLEN » ! Soyez les bienvenus
(formule arabe d'accueil)

« Il y a encore des paradis » affirme Henry de MONTHERLANT en tête des pages délicieuses qu'il a consacrées à Alger, sa cité de prédilection, dont il ne peut voir une photographie « sans un étrange attendrissement de cœur ». Et pourtant dans cet admirable petit livre le jeune et déjà illustre auteur du « *Songe* », du « *Paradis à l'ombre des épées* » et de tant d'autres chefs-d'œuvre, n'a pas chanté les beaux tableaux de la nature qu'offre toujours la campagne algéroise et sur lesquels ses regards d'artiste et de poète se sont certainement posés avec délectation. Il est à souhaiter qu'il livre un jour ses impressions qui ne manqueront pas de charmer ses nombreux admirateurs.

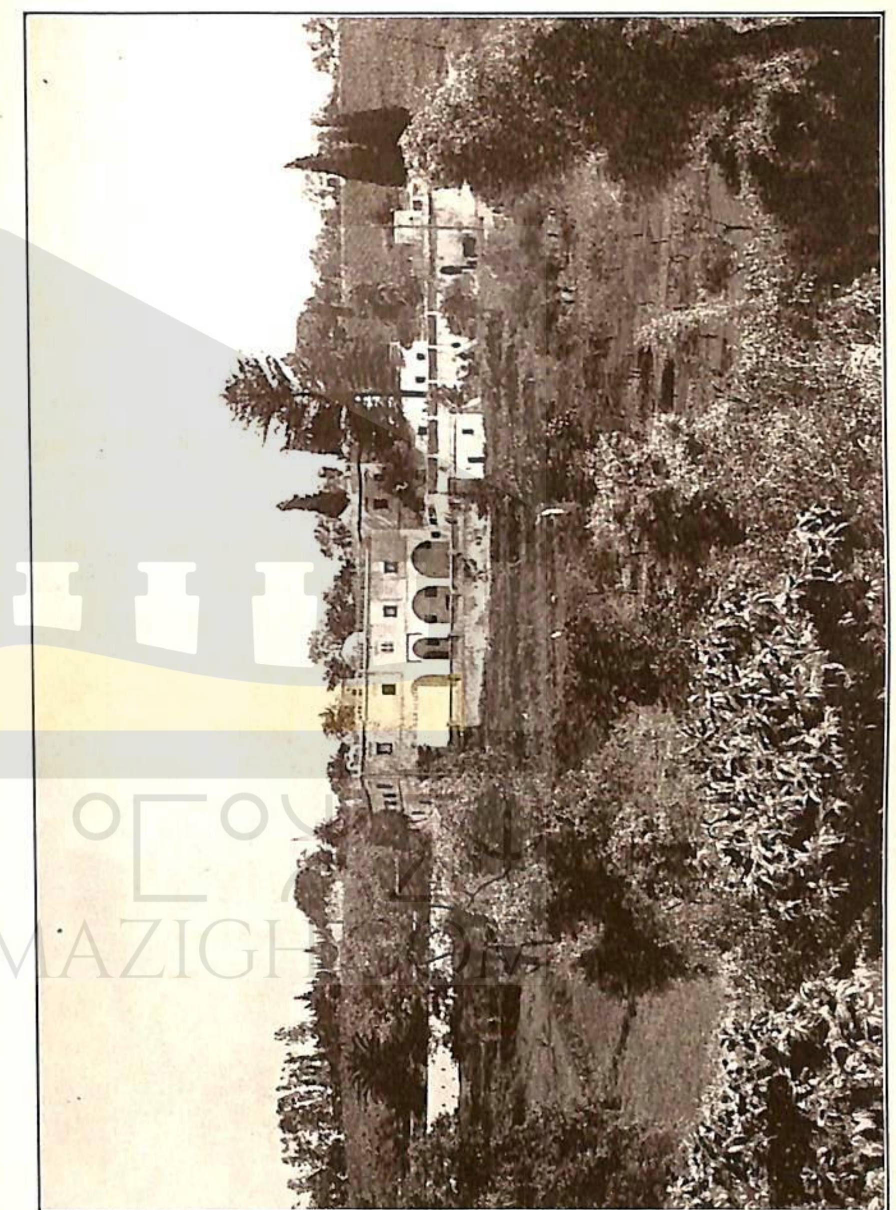
ALGER LA BLANCHE est demeurée la ville gracieuse et accueillante « la cité enchanteresse et séduisante » comme l'appelait l'un de ses Gouverneurs généraux, M. LUTAUD. Les exigences redoutables de l'urbanisme moderne ne lui ont rien enlevé de sa séduction, et l'on peut encore admirer, sur les pentes verdoyantes de ses collines, nichées dans des jardins fleuris, les mystérieuses villas mauresques éclatantes de blancheur sous le soleil rutilant, tapissées de jasmins et de rouges bougainvillées. Alger conservera longtemps encore le privilège de se faire adorer. On se sent attiré vers elle par un sortilège secret qui résulte peut-être de la pureté du ciel, de la couleur de la mer, de la tiédeur de l'air tout embaumé de parfums qui, pour être indéfinissables, n'en sont pas moins irrésistibles.

Ce qui plaît dans le panorama d'Alger, c'est la franchise de sa couleur. La mer est d'un bleu sombre, la ville d'un blanc de lait, les montagnes environnantes sont toutes fauves comme des troupes de lions qui se chauffent au soleil, et le ciel semble un dais de satin plus doux de ton que la turquoise. Il n'est guère possible d'imaginer tableau plus hardi et mieux composé.

Le voyageur amené en quelques heures de France par l'avion ou le paquebot est séduit, dès son arrivée sur cette côte africaine, par la joyeuse clarté de ce panorama et le spectacle merveilleux de la nature ensoleillée. Il n'est pas besoin de dons particuliers pour admirer la riche coloration des moindres objets, la limpidité de l'atmosphère, les teintes inoubliables dont se parent les montagnes du Tell, les eaux calmes de la mer ou les espaces lointains de la verdoyante Mitidja. Le promeneur le plus placide retient difficilement un cri d'admiration quand, au tournant d'un chemin champêtre, il se trouve en présence d'un de ces paysages grandioses qui étonnent par leur beauté et qui prennent des tons si expressifs au lever du jour ou sous les rayons du soleil couchant.

Si, d'aventure, le célèbre peintre-écrivain FROMENTIN revenait en ce pays, il le trouverait considérablement transformé certes, mais il pourrait encore, en certains endroits du Sahel algérois, goûter la solitude qui lui était si chère et méditer « au seul bruit des norias » devant « les pentes boisées qui descendent en moutonnant vers le bas des vallées ».

Sur les coteaux qui dominent Alger, entre le chemin de la Madeleine et le chemin Macleay, nom d'un architecte anglais qui construisit dans la périphérie d'El-Biar de nombreuses villas de style oriental, subsistent toujours, disséminées dans les arbres et la verdure, quelques-unes de ces somptueuses demeures où les riches citadins aimaient mener jadis une existence douce et voluptueuse. C'est dans l'une de ces villas qu'habitent les familles CHEKIKEN, BEN REDOUAN et BENSMAIA. En ce mois d'avril où le temps embellit la nature et la pare de ses plus beaux atours, tout est douceur, quiétude, féerie et rêve aux abords de cette belle résidence. Pour en rendre le charme, il faudrait une musique voilée,



(Photo FAUCHIER)

La villa Bensmaïa-Chekiken

des parfums « doux comme les hautbois, verts comme les prairies » et toutes les gammes du vert sur une palette colossale.

Partout la fraîche végétation recouvre la terre. Sur les pentes, des vignes aux ceps tordus et une moire mouvante faite d'épis verts s'étalent sous les regards charmés ; des fleurs variées à l'infini émaillent de bleu et de rose les coteaux et les ravins : glaïeuls en tapis, liserons bleus et blancs comme un œil candide, iris jaunes et mauves, genêts dorés, jettent des notes éclatantes. Aux arbres, de jeunes pousses s'offrent aux baisers du soleil ; des oiseaux invisibles, cachés dans l'herbe haute ou sous les feuillages tendres, emplissent l'air de leurs ramages.

Rien n'est plus ravissant que ce coteau d'Hydra dont les flancs verdoient de bosquets capricieusement disposés et sillonnés de routes en spirales. De là on aperçoit Alger, toute blanche, émergeant du milieu des flots, tandis que du côté opposé l'horizon est fermé par les monts vaporeux de l'Atlas· A quelque endroit que l'on se trouve on découvre toujours la mer, la ville et les montagnes, mais selon que l'on est plus ou moins élevé, la ville se développe ou se retrécit et la mer l'environne alors d'une grande nappe bleue où frissonnent de longues raies de lumière. Rien ne blesse les yeux dans ce tableau simplement composé et qui tire toute sa valeur de l'excessive pureté de l'atmosphère. Et cet ensemble est si vaste, les dégradations de teintes qui suivent le mouvement du soleil lui donnent une telle vie, que l'on ne peut se rassasier de le regarder. A chaque nouvelle heure du jour il prend une physionomie différente. Mais ce ne sont pas ses changements d'aspects qui le font aimer des yeux. Il enchante par sa grandeur, par son sentiment, par sa beauté sans pareille. Les choses très belles s'affirment et ne se discutent pas. On les sent, c'est suffisant.

On accède à la villa BENSMAIA-CHEKIKEN par un chemin délicieux d'aloès et de cactus ; des oliviers rabougris projettent leurs bras noueux où tremble un pâle feuillage. De-çi, de-là, une éclaircie laisse entrevoir la riante campagne où, auprès de plantations bien ordonnées, la nature est restée libre en ses caprices.

La partie ancienne de la villa est un exemple, authentique et très pur, du style mauresque de la fin du XVIIe siècle. Aux dires de

aux générations qui suivirent par une fille du Mekatadji qui répondait au nom de Souna. C'est de cette dernière dont il était le petit-fils que descend le vénéré ALI BENSMAIA, de son vivant professeur à la grande mosquée d'Alger.

ALI BENSMAIA jouissait dans la haute société musulmane d'une grande réputation de piété et de sainteté. Il avait eu pour élève l'éminent écrivain Emile MASQUERAY qui lui a consacré dans son admirable livre « *Souvenirs et Visions d'Afrique* » ce souvenir ému et reconnaissant :

« Je viens de passer quelques minutes bien agréables à me rappeler mon vieux maître en Islam, le premier qui m'ait révélé le charme discret du mysticisme, le meilleur assurément et le plus doux des hommes. Il s'appelle BENSMAIA ; il habite dans la haute ville d'Alger une petite maison très blanche, dont la porte basse est encadrée d'une bande bleue. Nous avions fait connaissance un jour que la lumière me semblait moins brillante, le regard des femmes moins puissant, l'horizon de la mer plus étroit que la veille et je lui avais plu en lui traduisant quelques lignes de la « *Cité de Dieu* » de Saint-Augustin. « L'homme qui a écrit cela était musulman » m'avait-il dit comme je refermais le livre.

« Depuis ce moment, il m'avait donné des leçons régulières. Il venait chez moi trois fois par semaine, vêtu d'un burnous très mince, un petit panier à la main (car c'était lui qui faisait le marché pour la famille) et il s'asseyait à côté de moi, se donnant une peine infinie pour m'expliquer le « *Livre de l'or pur* » du Cheikh ABDELAZIZ. Il était d'ailleurs beaucoup plus savant en grammaire arabe et en législation musulmane qu'un professeur au Collège de France.

« De temps en temps je l'interrompais pour qu'il me parlât de sa vie : il était répétiteur du Coran dans la mosquée voisine et il y allait tous les jours pour six cents francs par an. Deux de ses fils étaient marchands de tabac et mariés. Absolument content de son sort dans ce monde il n'avait pas peur de l'autre ; car il vivait en paix avec tous les hommes et tous les Esprits...

« Il y avait bien trois semaines qu'il m'expliquait le « *Livre de l'or pur* » et je désirais lui offrir le prix de sa peine ; mais j'avais une sorte de honte à lui tendre ma bourse en échange des idées hautes et

des sentiments délicats qu'il m'apportait. Cependant, je m'enhardis et je lui demandai combien il me prendrait par mois pour achever de m'instruire. Il réfléchit pendant quelques intants et me répondit : « cent francs ». La somme était forte, mais je m'inclinai, et du mois de Janvier au mois de Juillet, nous continuâmes d'analyser ensemble les formules les plus rares de l'abandon à la volonté de Dieu et du renoncement aux choses de ce monde ; puis je partis pour la France et j'y restai pendant les vacances.

« De retour à Alger, je me hâtai d'aller le revoir et le priai de me continuer ses soins. Il me serra les mains avec un air attendri et joyeux que je ne lui avais jamais vu et me promit d'être chez moi le lendemain à l'heure habituelle. Quand il y fut, il s'assit sur une chaise, et me regardant bien en face me dit : « Je me suis repenti devant Dieu, et j'ai de grandes excuses à vous faire. L'année dernière je vous ai demandé une somme exagérée, bien au-dessus de ma condition présente et de mon mérite, mais alors je devais marier ma petite fille et j'avais besoin d'argent. Le mariage vient d'avoir lieu, et maintenant je vous demande comme un service que nous reprenions nos entretiens pendant cette année-ci tout entière sans que vous me donniez la moindre rétribution. Ne me le refusez pas, je vous en prie, vous me feriez trop de peine ».

M. MASQUERAY ne pouvait rester insensible à tant de délicatesse et de désintéressement. « Je sais maintenant, ajoute-t-il, tout ce que je dois à cet homme aimé de Dieu ».

Les deux fils de ALI BENSMAIA, ABDELHALIM et OMAR ont suivi les traces de leur vénéré père.

Le cheikh SI ABDELHALIM BENSMAIA fut longtemps professeur à la Médersa d'Alger où sa science unanimement reconnue a formé plusieurs générations de jurisconsultes musulmans.

M. William MARÇAIS, l'éminent professeur au Collège de France qui dirigeait la Médersa à cette époque, considérait SI ABDELHALIM comme l'homme le plus charmant du monde, tolérant, aimable, indulgent, fort instruit et curieux d'esprit. « En son temps, dit-il, nul mieux que lui ne connut la littérature arabe, la logique, la rhétorique

dans l'Algérie entière. Seul, MOHAMMED BEN CHENEB qui avait du reste été son élève, ajouta à ses connaissances étendues, la méthode et la critique que lui donnait sa culture française. A la Médersa d'Alger BENSMAIA fut de longues années le professeur le plus respecté des élèves et qui eut sur eux le plus d'influence. Il était d'une justice, d'une honnêteté, d'une conscience admirables ».

Et M. MARÇAIS ajoute : « Tel qu'il a été j'ai bien aimé cet homme, bon, droit, irréprochable dans sa vie publique et privée, dévoué à ses fonctions, sûr dans ses amitiés ; et je lui dois personnellement beaucoup ; j'étais son Directeur, mais il fut souvent mon maître ; et j'ai appris bien des choses dans les entretiens que nous avions ensemble ».

Quant à SI OMAR BENSMAIA, décédé à Alger en 1919 âgé de 70 ans, c'était également un lettré doublé d'un artiste de talent. Il était à la fois peintre, sculpteur, dessinateur et il a laissé des enluminures admirables de finesse et de composition. Ses œuvres sont disséminées dans différents musées, en France et à l'étranger. On peut aussi en admirer des reproductions dans certains ouvrages tels que les « *Confréries religieuses musulmanes* » de Depont et Coppolani, les « *Sirrénéennes* » du bon poète algérois Albert TUSTE, etc...

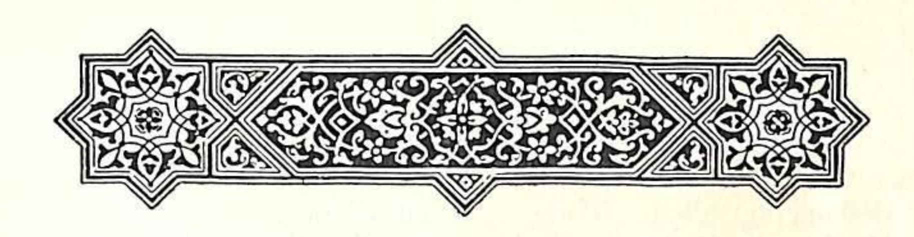
SI OMAR BENSMAIA avait épousé la fille de HAMDAN BEN MERABET appartenant à l'une des familles les plus honorables d'Alger, qui avait lui-même contracté mariage avec une petite-fille d'ALI KHODJA.

ALI KHODJA, prédécesseur d'HUSSEIN comme dey d'Alger, avait été porté au pouvoir en succédant au dey OMAR étranglé par les janissaires. Le nouveau Pacha, décidé à ne pas subir le même sort, instaura aussitôt un régime d'autorité ; il se débarrassa de la milice vraiment trop dangereuse et quitta la Jenina pour s'enfermer dans la kasba avec le Trésor Public sous la garde de deux mille kabyles. Mais les janissaires ainsi évincés se révoltèrent ; ayant réussi à recruter de nombreux partisans, ils vinrent jusque sous les murs d'Alger où ils furent définitivement vaincus dans une sanglante rencontre.

ALI PACHA régna sur la Régence jusqu'au mois de mai 1818 date à laquelle il mourut frappé de la peste en laissant un fils AHMED,

dont la fille, KHEDOUDJ, devint l'épouse de HAMDAN BEN MERABET. Madame SALIHA BENT HAMDAN BEN MERABET, veuve de SI OMAR BENSMAIA et descendante directe de l'ancien dey, habite aujourd'hui une belle villa mauresque à Kouba, entourée de quelques-uns de ses enfants, en particulier de SI ZOUHEIR BENSMAIA commerçant et conseiller municipal d'El-Biar et de maître BENSMAIA, avocat à la Cour d'Appel d'Alger, père et oncle de DOUDJA, entrée aujourd'hui dans la famille des BENGANA.





L'union des deux familles

« ...Les hiérarchies traditionnelles peuvent subsister et les sociétés humaines accomplir leur destin dans une harmonie meilleure... »

(« *Le Temps* », Jean LEFRANC).

Les BENGANA et les BENSMAIA se connaissaient de longue date, mais n'entretenaient pas de relations suivies. Ni d'un côté, ni de l'autre on n'eût songé à un projet d'union, car, de tout temps, les BENGANA, grands chefs du sud, ont choisi leurs épouses parmi les familles sahariennes alliées. La volonté d'ALLAH allait bouleverser cette vieille tradition en rapprochant deux jeunes gens qu'une éducation identique et une semblable formation intellectuelle avaient marqués pour unir leurs destinées.



Né le 21 décembre 1914 à Biskra, la reine des Ziban, MOHAMMED BELHADJ BOUAZIZ BENGANA, que l'on nomme familièrement HAMMA, est l'aîné d'une famille de dix-sept enfants, neuf garçons et huit filles. Après de bonnes études primaires, son père, désireux de lui donner une solide instruction française, n'hésita pas à se séparer de lui et l'envoya comme interne au lycée d'Alger où il débuta en sixième B. Le changement fut pénible à l'enfant habitué à la vie libre et facile dans la demeure familiale, choyé par des parents qui lui prodiguaient leurs tendresses. Accoutumé à contempler les vastes horizons du sud et les belles palmeraies aux lignes ondoyantes, il lui arrivait parfois, dans le cadre étroit de l'institution et malgré la bienveillance de ses professeurs, de laisser échapper des larmes de regrets.

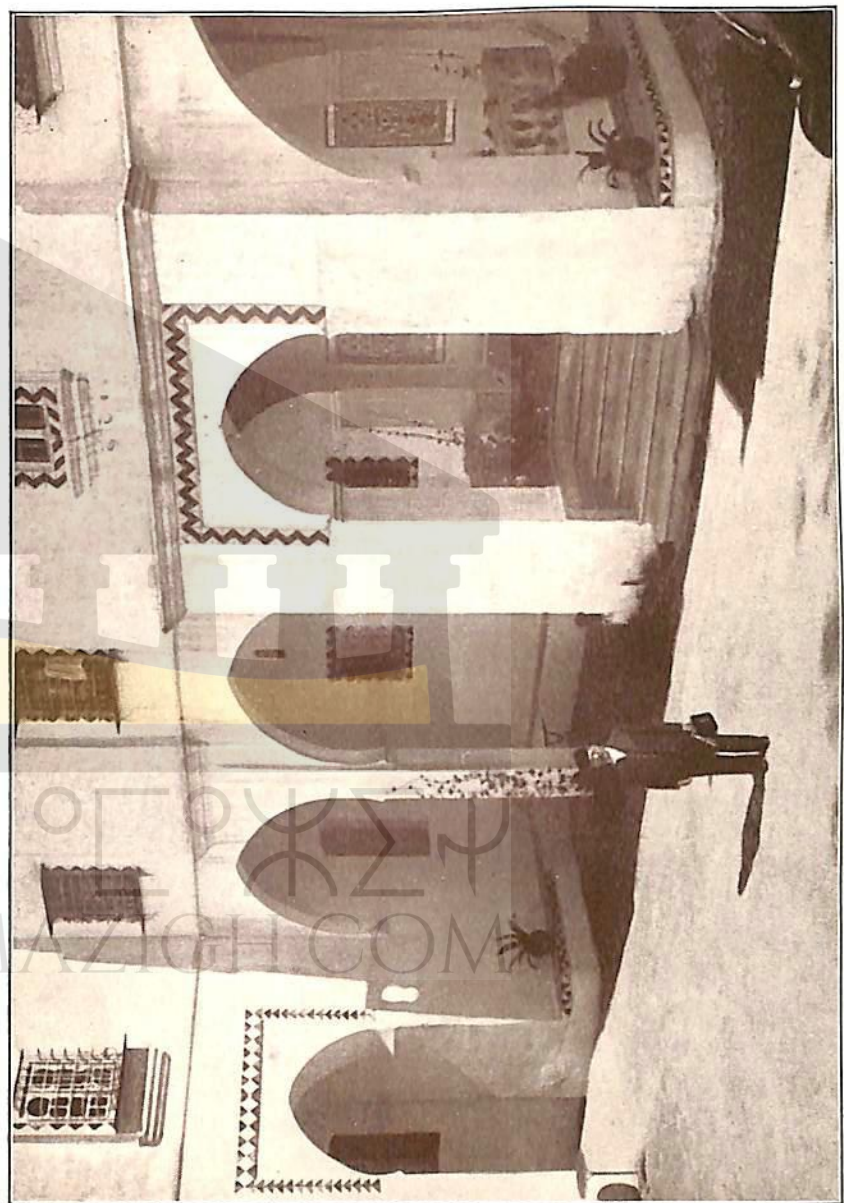
Mais HAMMA savait qu'il devait faire honneur à son nom, illustré par toute une lignée de glorieux ancêtres, et qu'il aurait été pour lui déshonorant de se laisser aller au découragement. Aîné de la famille il avait d'impérieux devoirs à remplir ; il n'y faillirait point ; il deviendrait le digne descendant du Cheikh el Arab aimé et respecté et, comme ses aïeux, serait un fidèle et loyal ami de la France dont il voulait apprendre la science pour mieux la servir.

Les conseils et les encouragements ne lui manquèrent point. Il retrouva notamment dans une famille française amie la douceur du foyer momentanément éloigné. Avec une grâce exquise, une délicatesse infinie que l'on ne rencontre que chez les âmes d'élite, Madame GARDEL sut l'entourer de la tendresse d'une mère, d'une jeune maman toujours souriante, experte à calmer les inquiétudes et à ramener à leur juste proportion les inévitables déconvenues que subit tout écolier.

L'accueil affectueux qui lui était ainsi réservé chez le capitaine et Madame GARDEL, les exemples d'une existence familiale heureuse et sans heurt qu'il y trouvait, ont laissé profondément leur empreinte sur le jeune HAMMA. Ils ont sans nul doute compté d'une façon décisive sur l'orientation de sa carrière. L'enfant avait également trouvé chez M. Amédée TABET, avocat à la Cour d'Appel d'Alger et chez Madame TABET, amis de longue date des BENGANA, l'accueil affectueux dont il avait besoin.

HAMMA s'accoutuma rapidement à la vie d'internat dont la rigueur était au surplus atténuée par le cadre riant de Ben Aknoun où, dans de superbes jardins ombragés, il retrouvait les beaux palmiers familiers. Son livret scolaire atteste qu'il fut toujours un bon élève, studieux, intelligent et travailleur. Chaque année il obtient le tableau d'honneur et en cinquième il reçoit les « félicitations » du proviseur, suprême récompense d'une année de labeur. « Bon élève, très sérieux » disent les notes de ses maîtres. Et après achèvement de sa « troisième » le Certificat d'Etudes secondaires du 1er degré lui est décerné.

L'étudiant pourrait en rester là. N'en sait-il pas suffisamment et au moins autant que de nombreux Français d'origine ? Mais HAMMA a maintenant une plus grande confiance en lui-même ; il se sait capable



(Photo FAUCHIER)

Entrée de la villa Bensmaïa-Chekiken

de poursuivre ses études ; et puis, son père, le Cheikh el Arab, serait heureux et fier de savoir son fils bachelier. HAMMA décide donc de gagner le parchemin tant envié et le 16 juin 1934, à sa première présentation, il reçoit des mains du Recteur de l'Académie d'Alger le diplôme de bachelier de l'Enseignement secondaire avec mention B. Philosophie.

Ce fut une grande joie pour l'élève studieux, mais aussi pour le Cheikh el Arab qui voyait ainsi se confirmer les espoirs qu'il fondait sur l'aîné de ses enfants à qui reviendrait un jour la lourde charge de chef de la famille BENGANA. Mais ce diplôme, fruit d'un travail assidu, ne pouvait être une fin et il convenait qu'il conduisît son détenteur dans une voie qui orientât définitivement sa destinée. Son père possédant dans les Ziban et dans la région d'Oued Athménia des propriétés qui exigent des soins constants et attentifs ainsi que la mise en œuvre de procédés modernes, le jeune BENGANA apportera son ardeur juvénile à ces entreprises ; mais auparavant il tient à acquérir les connaissances indispensables pour que sa collaboration soit réellement appréciée et il entre à cet effet à l'Institut Agricole d'Algérie de Maison-Carrée. En 1936 il sort de cet établissement et, le 13 août de cette même année, le diplôme d'Ingénieur de l'Institut Agricole lui est conféré par le Gouverneur Général de l'Algérie.

HAMMA est devenu un jeune homme accompli. Au contact de ses maîtres son esprit ouvert s'est assimilé les importants problèmes qui gouvernent le monde ; il s'exprime avec aisance, sans affectation, sans chercher par une vaine gloriole à étaler à tout propos une science fraîchement acquise et qui a encore besoin de se perfectionner. Il est resté simple, un peu timide même, fidèle aux belles traditions familiales respectueuses de l'autorité française et de ses représentants. Le jeune ingénieur conserve pour son noble père une dévotion sans réserve comme l'exige la loi du Prophète. Il est demeuré bon musulman en devenant bon Français et parfait homme du monde. Il se trouve donc dans les conditions les plus favorables pour l'accomplissement de la mission que lui a assigné le destin.

Aux hasards de ses flâneries en ville, les jours de congé, HAMMA

avait remarqué à la sortie du lycée de jeunes filles, une charmante étudiante qui l'avait frappé autant par sa grâce naturelle que par son attitude réservée. Matin et soir, à la fin des cours, la jeune fille, au lieu de s'attarder à bavarder avec ses compagnes, prenait place dans une automobile qui l'emportait immédiatement dans la direction de Mustapha. HAMMA s'enquit de cette jeune personne et il apprit ainsi qu'elle était une coreligionnaire répondant au doux nom de DOUDJA BENT BENSMAIA et appartenant à une honorable famille musulmane d'Alger.

S'étant rencontrés un jour ils s'aimèrent. Leur amour était né avec le renouveau au mois triomphal d'El Mouloud, le Rebi el Aouël ou printemps premier, communion exquise et fraternelle de toutes choses existantes. Une idylle s'ébaucha et HAMMA fit part à Madame GARDEL du tendre sentiment qui s'était emparé de son cœur en lui demandant d'intervenir pour obtenir de son père un consentement à une union qu'il désirait de toutes ses forces. Madame GARDEL sut sans doute plaider avec chaleur et émotion l'aimable cause de son pupille car le Cheikh el Arab, après une légitime hésitation, rompant avec une tradition séculaire, accepta que l'épouse de son fils fût choisie hors des tribus sahariennes et, de surcroît, dans une famille qui avait eu le courage de s'affranchir des préjugés locaux en envoyant sa fille au lycée au lieu de la garder jalousement claustrée au gynécée musulman.

Toutefois ,en donnant son consentement à l'union projetée, le Cheikh el Arab posa comme condition expresse que le mariage ne serait conclu que lorsque HAMMA aurait fait son service militaire. Originaire des Territoires du sud de l'Algérie, le jeune homme n'était cependant pas astreint à cette obligation ; mais le grand chef saharien ne pouvait admettre que son fils n'eût point servi la France sous les drapeaux et HAMMA lui-même était de trop bonne lignée pour que l'idée lui vint de s'y soustraire. Il contracta en engagement de deux ans à l'Ecole de cavalerie indigène d'Alger où il gagna les galons de maréchal des logis de spahis puis, son temps de service militaire terminé, il put alors envisager la réalisation de son doux projet en se rappelant peut-être l'invocation d'un poète de sa race : « Considère le printemps, il vient te réjouir par l'heureuse offrande de ses roses... L'amant en proie aux

mélancolies de l'amour, n'est plus maître de sa passion et confie au zéphire le nom qu'il adore... ».

⁂

Une taille moyenne, svelte, élancée, toute grâce juvénile, telle apparaît DOUDJA, charmant diminutif de KHEDOUDJA, l'heureuse épouse de MOHAMMED BEL HADJ BOUAZIZ BENGANA. Ses cheveux enroulés forment autour de sa tête une délicate « âssaba » qui l'enveloppe comme un diadème ; une boucle tombe de chaque côté du visage ; d'autres descendent en cascadant sur le cou. SIDI KHELIL lui-même n'a-t-il pas dit que « la parole et les cheveux sont le charme et la grâce de la femme » ? Deux belles rangées de dents d'une blancheur translucide, qu'illumine un clair sourire, s'épanouissent derrière des lèvres pourpres. DOUDJA a le teint légèrement doré par le soleil, cette belle carnation orientale « semblable aux œufs d'autruche cachés avec soin dans le sable » dont le Prophète a paré les vierges de son Djenna ; elle est légère et flexible comme le jeune arabe que loue le vieux poète OMAR IBN EL FARID ce « prince des amants » ; ses yeux noirs, plus brillants que la planète Ez Zohra, ont le même vif éclat que ceux des « hour el aïn » du Paradis des Croyants. DOUDJA a la physionomie ouverte et intelligente, un regard limpide qui exprime une certaine timidité mêlée d'enjouement et de beaucoup de jeunesse.

C'est à l'école primaire que l'enfant apprit les premiers rudiments de la langue française qu'elle entendait parler couramment autour d'elle par son père et ses oncles. Dès son jeune âge elle montra des dispositions pour les études et SI ZOUHEIR BENSMAIA n'eut garde de contrecarrer ce penchant.

A cette époque, qui remonte à quelques années seulement, un religieux catholique, le Père ROUSSELLE, ancien aumônier militaire pendant la guerre, était venu soigner une santé déficiente dans la calme retraite de Saint-Vincent de Paul qui domine les coteaux d'Hydra. Le Père profitait de ce séjour en terre d'Afrique pour se familiariser avec la langue arabe.

M. BENSMAIA cherchait précisément un latiniste habitant à proximité de sa résidence pour donner des leçons à sa fille DOUDJA qui allait être admise au lycée en cinquième. Il eut l'idée de s'adresser à l'aumônier qui accepta volontiers cette mission. C'est ainsi que l'on put voir, au grand ébahissement des serviteurs indigènes et des quelques voisins arabes, un prêtre catholique franchir fréquemment la porte de la villa BENSMAIA.

Le Père ROUSSELLE, aujourd'hui professeur au Collège d'Antoura près Beyrouth, a gardé un excellent souvenir de son élève ainsi qu'en témoigne cette lettre qu'il lui écrivit récemment :

« Je revois souvent en pensée le sentier qui grimpe vers Saint-Vincent, le redescendant du côté d'Hydra en relisant les vers charmants de Virgile et les Odes immortelles d'Horace que je me proposais de vous expliquer par la suite, quand la petite DOUDJA serait devenue une grande latiniste et une lettrée en fleur.

« Rien n'est perdu ma chère DOUDJA de ce que nous faisons quand nous accomplissons un devoir. Vous et nous, nous croyons en la Providence divine qui est maîtresse de notre destinée et qui nous dirige comme des enfants aimés le sont par leurs parents. Soyez donc courageuse, fidèle toujours à votre devoir multiple. Profitez comme le fait la petite fleur de ce qui est pour vous le suc de la terre, le soleil, la lumière, la rosée, l'air et le reste ».

L'enfant a observé ces bons et paternels conseils. Au départ du Père ROUSSELLE elle eut pour précepteur de latin M. DUFOUR, professeur à la faculté de médecine d'Alger, aujourd'hui à Nancy, qui, en échange de son enseignement, se perfectionnait dans l'étude de la langue arabe auprès des membres de la famille BENSMAIA comme l'avait fait l'aumônier précédemment. Avec de tels patronages DOUDJA put suivre brillamment au lycée les cours de l'enseignement secondaire où elle obtint les plus flatteuses appréciations. Admise en octobre 1927 dans la classe de 6ᵉ A, elle parcourut tout le cycle jusqu'à la classe de philosophie, méritant chaque année le tableau d'honneur jusqu'en troisième, diverses récompenses en langue française, histoire naturelle, arithmétique et couture, puis un accessit en littérature et un prix en

algèbre dans la classe de première. En juin 1935 elle avait la joie de recevoir le parchemin de bachelière série A. latin-anglais. Madame HATTINGUAIS, la distinguée directrice du lycée, l'a ainsi notée : « Mademoiselle DOUDJA BENT BENSMAIA était une élève intelligente, qui a toujours donné toute satisfaction par son application et sa conduite ; elle travaillait avec goût et s'intéressait très vivement aux études. Elle s'est assimilé la culture française avec une grande aisance ».

La jeune fille avait formé le projet de poursuivre ses études et « faire sa médecine ». C'était aussi l'ambition de SI ZOUHEIR BENSMAIA. DOUDJA serait devenue la première doctoresse musulmane de l'Algérie et aurait dispensé à ses sœurs en Islam les soins que celles-ci refusent encore trop souvent des médecins de l'autre sexe. La pudeur féminine musulmane paraît être restée à cet égard aussi farouchement susceptible qu'elle l'était au temps où ABD EL OUAHAB ECH CHARANI, l'un des plus grands jurisconsultes de l'Egypte du XVᵉ siècle, écrivait qu'une de ses femmes, FATHIMA, atteinte d'une ophtalmie très grave, préféra perdre la vue que de laisser voir ses yeux par un oculiste.

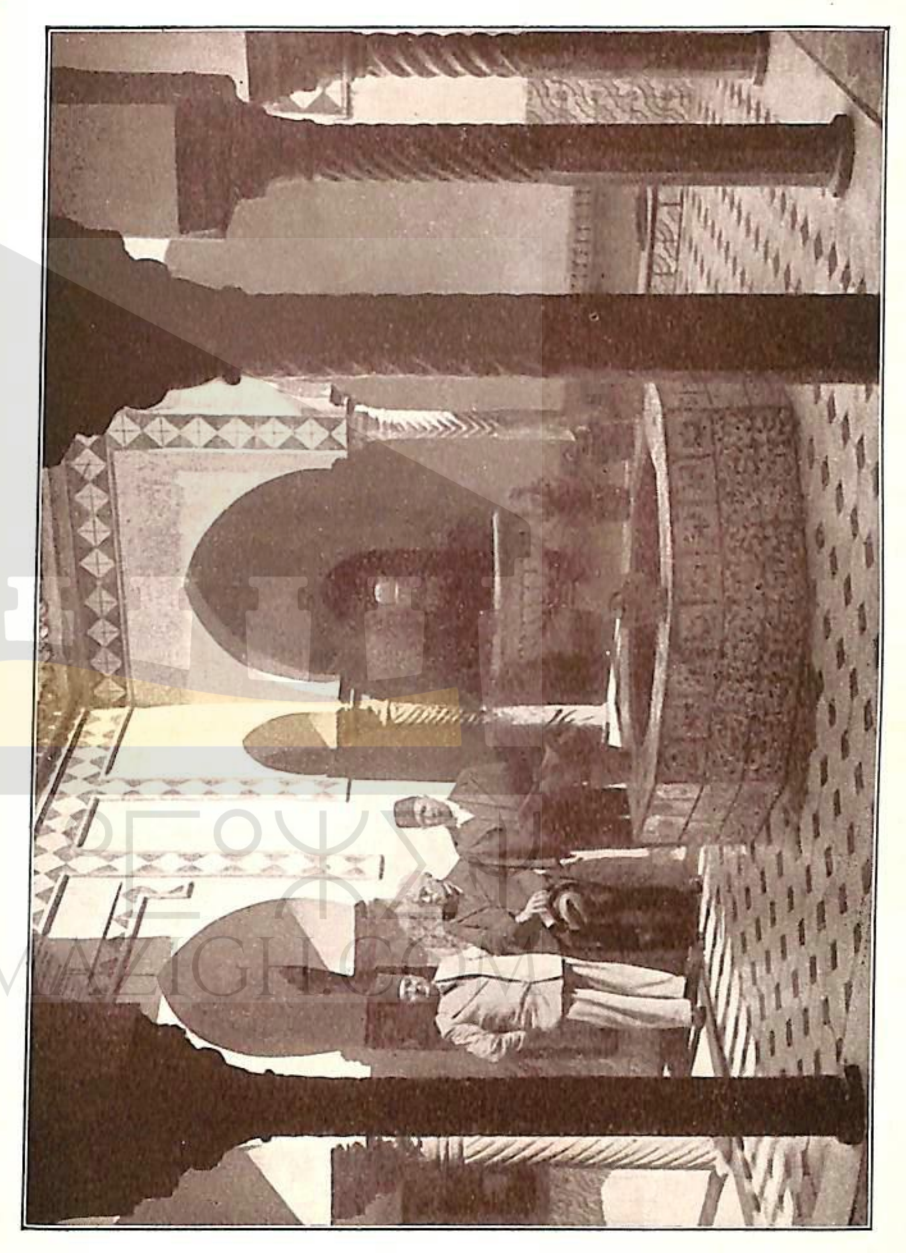
Certes depuis que la France est installée en Algérie les œuvres d'assistance se sont multipliées, les hôpitaux et les infirmeries indigènes essaiment le territoire et de nombreux malades y viennent requérir les soins du praticien. La France n'a donc pas failli à sa tâche traditionnelle d'humanité et tout esprit impartial sait le reconnaître. Recevant naguère M. Louis BERTRAND à l'Académie française, M. Jules CAMBON, qui fut Gouverneur général de l'Algérie, évoquait la réflexion d'un Ambassadeur d'Autriche qui, en 1859, après avoir fait le tour du monde, constatait que le pavillon français « flottait partout sur des hôpitaux, des écoles et des chapelles parce que partout nous cherchions à conquérir les âmes ». Cette réflexion d'un diplomate étranger reste profondément vraie. Il n'en demeure pas moins que les femmes musulmanes en général répugnent à confesser leurs misères à un homme de science ; nombreuses sont encore celles qui préfèrent l'intervention du pouvoir mystérieux, toujours inefficace mais non sans danger, d'une sorcière rebouteuse du bled ou bien, soumises aux décrets de la Providence, qui s'en remettent à elle seule du soin de guérir les maux qu'il lui a plu de leur envoyer.

Une doctoresse musulmane serait assurément accueillie dans le gynécée comme la fée bienfaisante des contes orientaux. DOUDJA eût accepté cette mission avec joie. Mais seul ALLAH est le dispensateur des peines et des félicités de ce monde et ce qui est écrit doit être irrémissible. Le Maître des hommes en avait décidé autrement en plaçant sur son chemin l'ami qui devait lui murmurer les paroles magiques, vieilles comme la Terre : « Je te cherchais ô jeune fille ! mon cœur t'avait élue entre toutes sans te connaître. N'as-tu point un jour regardé en arrière, surprise, comme si quelqu'un suivait tes pas. Cent fois n'as-tu point tressailli, prêtant l'oreille à une voix inentendue ? N'as-tu point la nuit soupiré sur ta couche virginale ? C'est moi qui demandais ton nom aux échos ; c'est moi qui marchais sur ta trace ; c'est moi qui te désirais, en ma solitude. Pourtant je ne savais comment te nommer et j'ignorais où tu te trouvais... ».

Heure ineffable de cette rencontre. Ainsi jadis notre Père Adam dut accueillir la timide Héwa. Et DOUDJA, troublée, modeste ainsi qu'il sied à une fille de bonne maison, de répondre sans doute dans le même langage imagé : « Oui, ô seigneur ! j'ai reçu les choses du mystère que tu évoques. Cependant j'ai en vain cherché parmi nos jeunes hommes lequel pouvait songer à devenir l'époux de la fille de BENSMAIA. Mais jamais, non jamais, le regard de ma pensée ne s'était élevé jusqu'à toi, ô fils du puissant Cheikh el Arab ; près du noble dattier le sureau pourrait-il seulement croître ? ».

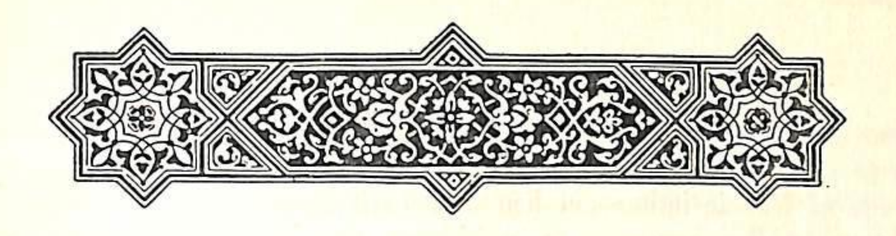
Mektoub ! DOUDJA la bachelière unira sa vie à HAMMA l'ingénieur. Et tous deux, leur âme passant dans leurs regards confiants, verront fleurir une éternité promise d'amour et de bonheur !...





(Photo FAUCHER)

Le patio de la villa Bensmaïa-Chekiken



Vers le Sud

« C'est le pays par excellence, du grand dans les lignes fuyantes, du clair et de l'immobile, des terrains enflammés sous un ciel bleu... ».
(FROMENTIN, Une année dans le Sahel).

La jeune fiancée ignorait encore le Sud ; mais la perspective de fixer désormais sa résidence à Biskra l'enthousiasmait. Le Sud n'exerce-t-il pas sur tous les esprits une instinctive attraction ? Escortée du dieu Amour, DOUDJA ne pouvait échapper à cette emprise que le nom seul du désert provoque sur les âmes d'élite. Les paysages sahariens ne lui étaient cependant pas totalement étrangers. Eprise d'art, en digne petite fille du délicat enlumineur OMAR BENSMAIA elle s'était maintes fois arrêtée devant les œuvres de nos peintres orientalistes, de ceux surtout qui ont voué leurs pinceaux à la gloire, à la dévotion de la lumière. Oscar WILDE, dans ses *Intentions*, s'est admirablement expliqué sur ces sortes d'enchantements qui nous font regarder toutes choses à travers un tableau célèbre.

Autant que les paysages de rêve fixés sur la toile, les descriptions des poètes et des écrivains avaient aussi frappé l'imagination et charmé l'esprit de la jeune lettrée, familière d'Horace et de Virgile. A la seule lecture de bons ouvrages, DOUDJA avait pressenti les émotions merveilleuses que peuvent donner la magnificence de clarté, le charme lumineux des pays du Sud. Ces impressions déjà vives avaient été confirmées par HAMMA avec l'éloquence persuasive que l'on imagine.

Lorsqu'une jeune fille musulmane doit quitter définitivement la

demeure paternelle pour être « remise » à son futur époux la tradition exige que le mariage religieux soit accompli en présence des parents. Cette cérémonie intime eut lieu le 7 avril dans les salons de la villa Bensmaïa-Chekiken sous la présidence de l'éminent Muphti de la Grande Mosquée d'Alger Si Hamoud Hamdane, assisté des Cadis hanéfite et malékite d'Alger, et devant une assemblée de parents et d'amis des deux familles. Suivant la coutume cette cérémonie fut très simple : les Cadis enregistrèrent l'accord verbal du Cheikh el Arab et de SI ZOUHEIR BENSMAIA et dès ce moment HAMMA et DOUDJA se trouvaient unis par les liens du mariage au regard de leur religion.

A cette occasion le Muhpti prononça un discours d'une rare élévation de pensée. SI HAMOUD HAMDANE, ancien élève du Cheikh ABDELHALIM BENSMAIA, dans une belle et noble improvisation n'eut aucune peine à exprimer des sentiments qui partaient du cœur et sut émouvoir son auditoire en évoquant la mémoire des membres des deux familles, aujourd'hui disparus. Le Muphti développa ensuite avec un tact infini et une érudition profonde la question si délicate de l'émancipation de la femme musulmane en précisant notamment que les textes du Livre Sacré n'ont jamais entendu imposer à la femme de vivre dans l'ignorance.

Le distingué jurisconsulte ne pouvait guère s'étendre sur ce sujet. S'il en avait eu licence il aurait certainement rappelé que, bien avant le Prophète, l'Orient avait connu des femmes remarquables par leur sainteté, leur courage ou leur savoir. La magnifique histoire des pays orientaux, si séduisante que l'on n'arrive pas à discerner la part de la légende, n'a-t-elle pas gardé le souvenir de ces « quatre sages de l'Arabie » dont l'une, Chohdah, que l'on appelait Fakhr en-Niçâ, « Gloire des femmes », expliquait dans la grande mosquée de Bagdad, en conférences publiques, le livre des Infortunes des Amants...

Sans doute l'Islam, en contraignant la femme à vivre en recluse, a-t-il arrêté son essor vers l'intellectualité. « La poésie sauvage du grand désert païen mourut aux portes du harem ». Cependant Aïcha, femme du Prophète, fut réputée spirituelle entre toutes et l'on raconte que Zobéïda, épouse d'Hâroun el Rachid, créatrice d'une

école pour les musulmanes, trouvait tant de charme à la lecture du Coran, que le bruissement des voix de ses jeunes esclaves le récitant tour à tour emplissait perpétuellement son palais d'un bourdonnement pareil à celui des abeilles...

La réunion familiale du 7 avril se termina par une ardente prière à l'adresse de l'Unique pour solliciter ses bénédictions en faveur des époux. Moment d'émotion intense lorsque le Muphti, dans un religieux silence, prononça la fetouha rituelle et surtout lorsque toute l'assemblée, mains ouvertes, récita avec ferveur les formules coraniques.

Il est vraiment beau et touchant de voir ainsi se conserver intactes, dans ces familles musulmanes qui comptent des docteurs, des avocats, des ingénieurs, de gros commerçants tous sincères amis de la France, des traditions ancestrales, des coutumes respectables et les croyances en une religion qui, à l'exemple de la religion chrétienne, est basée sur la tolérance, le libéralisme, la charité...

Ces coutumes antiques ne furent pas négligées un seul moment. C'est ainsi que le matin du 9 avril, avant que DOUDJA ne quittât pour toujours la douce et charmante villa où elle avait vécu jusqu'alors, il se passa l'événement suivant. Toute la famille se trouvait réunie pour assister à ce départ vers le grand sud, vers ces pays enchanteurs, restés pour beaucoup de citadins du Tell toujours mystérieux, et dans les yeux des dames musulmanes brillaient quelques larmes. Après de touchants adieux l'émotion fut portée à son paroxysme lorsque, fidèle à la coutume, SI ZOUHEIR BENSMAIA étendit le bras au travers de la porte et permit à sa fille de franchir à jamais, sous ce bras tutélaire, le seuil de la maison paternelle. Geste symbolique qui, sans accompagnement de paroles superflues, a une profonde signification. Il veut dire : « Va ma fille, vers ta nouvelle destinée. Je t'ai élevée dans les principes en honneur parmi notre famille ; j'ai fait de toi une jeune fille accomplie ; désormais tu n'es plus sous ma protection, mais sous celle de l'époux que tu as toi-même choisi. Qu'ALLAH veille sur le foyer que tu vas créer, qu'il te protège dans la vie et te conserve sur le chemin de l'honneur et de la vertu... ».

Aussi, lorsque le 9 avril 1938 une puissante et luxueuse auto-

mobile emporta vers le désert celle qui allait devenir l'épouse d'un BENGANA, celle-ci n'éprouva-t-elle aucune appréhension et, dans ses yeux de diamant, profonds comme les gouffres atlantiques, vastes comme les sables impollués de l'erg, brillait au contraire une flamme de joie. Pourquoi, au surplus, ressentirait-elle d'autres sentiments que la foi et l'espérance en un avenir radieux ? Elle n'est pas, comme la plupart de ses compagnes musulmanes, conduite vers un époux inconnu, dont elle n'aurait jamais aperçu le visage et qui pourrait être aussi bien un vieillard ou un infirme qu'un prince charmant, au hasard des transactions familiales. DOUDJA, grâce à son éducation occidentale, a préparé elle-même sa vie et a pu librement choisir l'élu de son cœur, élevé lui-même dans les mêmes principes. Aucune surprise désagréable ne lui est réservée ; elle connaît et elle aime celui qu'elle retrouvera là-bas, dans Biskra l'enchanteresse qui l'attend dans l'allégresse comme une petite princesse de légende et un large sourire éclaire sa fine physionomie tandis que l'auto file à vive allure dans la direction de Bou-Saâda.

Les curieux qui, au passage des voyageurs, lancent dans l'intérieur de la voiture un œil indiscret ne se doutent certainement pas que, parmi les occupants, se trouve une fiancée musulmane rejoignant son futur mari. Deux jeunes femmes élégantes, la taille bien prise dans un manteau de voyage, échangent en riant d'aimables propos et la conversation porte naturellement sur les cérémonies et les fêtes qui se préparent à Biskra. Comme l'on est éloigné des coutumes pittoresques, mais archaïques du mariage musulman ! L'usage millénaire eût voulu que la fiancée fût conduite en grande pompe, avec un cortège de musiciens et de baladins, saluée des cris stridents des amies, elle-même parée de bijoux comme une idole, soigneusement voilée jusqu'aux yeux, aussi hermétiquement couverte qu'un monument avant son inauguration.

C'est en offrant son frais et juvénile visage au baiser du soleil et à la caresse de la brise que DOUDJA va, heureuse et confiante, vers Bou-Saâda « la cité du bonheur », accompagnée de Madame Gardel qui l'entoure de prévenances et lui prodigue les marques d'une tendre affection.

Le trajet d'Alger à Bou-Saâda est rapidement franchi. C'est tout d'abord la traversée de la verte Mitidja toute frémissante de vie intense sous la poussée printanière. Les champs de vignes succèdent aux vergers ; un parfum pénétrant venu des orangeries embaume l'air ; partout les fleurs couvrent le sol comme un merveilleux tapis ; coquelicots rouges, marguerites blanches et jaunes, glaïeuls mauves offrent à la jeune fille le premier hommage de la nature.

Puis vient le franchissement de l'Atlas par le col de Sakamody. La route passe dans un massif de grandes pentes stériles, montagnes aux flancs dénudés, hachés par le vent, le feu, la trombe, décor sans grâce, mais non sans grandeur. Les arbres, parure de la terre, se raréfient de plus en plus ; mais le soleil répand sur ce champ de pierres des colorations si vives et si variées qu'il réussit à donner au paysage ingrat un air de douceur et de beauté.

Après Sidi-Aïssa, le pays change d'aspect. Pour la première fois depuis le départ d'Alger, DOUDJA aperçoit dans le bled fauve où, comme des pierres précieuses, scintillent de leurs mille facettes de petits fragments de quartz, les tentes de laine des nomades qu'entourent des chèvres et des chameaux. Spectacle qui lui deviendra désormais familier. De plus en plus la contrée semble frappée de constante stérilité ; pas une herbe vivace n'apparaît ; sur le lourd repos des choses, seul le dur soleil darde ses flammes subtiles et blanches ; la campagne, vide et rase, se déroule comme un immense tapis d'alfa et d'armoise.

Mais voici qu'apparaît tout à coup aux regards ravis des voyageurs, tel un joyau dans le cercle vermeil de ses dunes, Bou-Saâda la parfaitement nommée. En ce mois de renaissance terrestre, qui est aussi celui des espérances et des désirs, l'oasis a revêtu sa plus riche parure. Tout est vert et plein de vie dans les vergers. Dès l'aube, avec le premier rais d'or salué par la prière des croyants, les fleurs, surprises, ont ouvert leurs jeunes corolles aux baisers de la lumière et, peu à peu, l'atmosphère s'est emplie de vibrations, de couleurs, de parfums, de sons. Les cigales, ces filles des midis, chantent l'émeraude des prés,

l'ocre blondeur des orges, le vert des lentisques, des lauriers-roses ; elles chantent l'argent vif de l'oued capricieux et des sources cristallines ; elles chantent le scintillement lumineux des sables, des roches où l'air brûle et tremble ; elles chantent au zénith céruléen la terre divinisée !

DOUDJA, la petite étudiante algéroise, se croit transportée dans un monde nouveau, dans un de ces pays enchantés dont parlent les poètes d'Orient. Elle contemple avec admiration le décor féerique qui se déroule devant elle : les dunes blondes aux flancs moirés, les dattiers qui élèvent fièrement leurs fûts rugueux dans le ciel bleu en balançant mollement leurs palmes luisantes et vernissées comme une faïence persane, les immenses cyprès d'un beau noir brun d'encre de chine qui appuient de leur rigidité sombre la transparence fluide de ce tableau suave.

Depuis plusieurs jours les « Bou Bachir », ces jolis petits papillons « apporteurs de la bonne nouvelle », s'étaient élancés, en tourbillons fous, dans toutes les directions ; c'est pourquoi toute la population de Bou-Saâda attendait la caravane du Cheikh el Arab avec la même curiosité que devaient montrer jadis les habitants de Bagdad lorsque revenaient des lointains déserts les chameaux chargés de tissus précieux et d'aromates.

A l'entrée de la délicieuse petite cité qu'adorait DINET et qui reste le lieu de prédilection de tant d'artistes épris des beautés de la nature, le cortège est accueilli par M. l'Administrateur principal et Madame LÈBRE entourés des chefs et notables indigènes de Bou-Saâda. Les officiers de la garnison ont aussi tenu à venir saluer le Cheik el Arab, grand dignitaire de la Légion d'Honneur à qui les honneurs militaires sont rendus par un détachement de spahis en armes.

La charmante femme de M. l'Administrateur principal s'avance alors vers l'automobile de DOUDJA et remet à la jeune fille une magnifique gerbe de fleurs en accompagnant cette délicate attention de compliments choisis. Puis le savant et vénéré marabout de la grande zaouia Rahmania d'El Hamel, SI MOSTEPHA BEN BELGACEM, vient présenter ses vœux aux familles et offrir à HAMMA un superbe étalon de race barbe

tout harnaché de soie et d'or, suivant ainsi la noble tradition arabe entre gens de bonne condition.

Le jour même le Cheikh MOSTEPHA BEN BELGACEM recevait le Cheikh el Arab et ses invités à la zaouia d'El Hamel. En pénétrant dans cette institution hybride, à la fois mosquée, tombeau, école, hôpital, lieu d'asile, le cœur de DOUDJA dut se serrer bien fort, car l'austérité de ce monastère musulman est vraiment impressionnante ; le site qui l'environne est lui-même d'une farouche grandeur et le silence qui règne entre les murs blancs de ce sanctuaire contribue à frapper l'imagination.

Mais la chaleur de l'accueil et la paternelle bonté du marabout auraient dissipé aisément toute crainte si la jeune fille en eût éprouvée. Dans cette maison religieuse, qui recevait sans doute pour la première fois en son sein une étrangère musulmane visage découvert, DOUDJA n'était-elle pas sous la protection tutélaire de la célèbre marabouta LELLA ZINEB dont les restes mortels reposent du sommeil éternel dans la mosquée voisine ? LELLA ZINEB, fille du célèbre marabout SI MOHAMMED BEN BELGACEM créateur de la zaouia, succéda à son père dans sa mission spirituelle avec une autorité incomparable. Unanimement respectée, la marabouta était renommée pour son intelligence, sa générosité, sa tolérance, et son esprit s'ouvrait très largement aux progrès de la civilisation et de la science. Cette femme de cœur eût assurément reçu avec une affectueuse sympathie la jeune coreligionnaire dont la famille avait eu le courage de s'affranchir de traditions respectables, certes, mais devenues incompatibles avec les conditions de la vie moderne.

Le chef de la zaouia d'El Hamel fit à ses hôtes une réception digne de leur qualité. Le repas terminé quelques discours furent prononcés car, comme aurait pu dire BRILLAT-SAVARIN, un repas sans discours est comme une belle qui n'a qu'un œil. Le Cheikh MOSTEFA BEN BELGACEM, en ce langage châtié et imagé auquel excellent les Orientaux, souhaita la bienvenue à ses invités, présenta en termes bienveillants ses vœux de bonheur aux futurs époux et remit au Cheikh el Arab, à l'intention de la jeune fiancée, un coffret finement ouvragé contenant, comme dans les contes de fée, des bijoux précieux. Mais Si

BOUAZIZ BENGANA pria le Cheikh de la zaouia d'offrir lui-même le somptueux présent et DOUDJA, pâle d'émotion, agenouillée devant le grand marabout d'El Hamel, reçut à la fois le prestigieux coffret et la baraka, la bénédiction, du chef religieux.

Le 10 avril, peu après cette « aurore du mensonge » qu'est le crépuscule matinal, la caravane automobile quittait Bou-Saâda dans la direction du sud, emportant le Cheikh el Arab, sa future belle-fille et une partie de ses invités.

Très rapidement la petite ville frottée à la chaux, aux teintes douces de pastel sous la tendre lumière du soleil levant, disparaît dans le lointain. Le paysage devient plus rude. Le sol caillouteux est parsemé de touffes d'herbages d'un vert sombre. A l'horizon, dans le creux presque invisible d'un léger moutonnement, quelques tentes de nomades piquent l'uniformité grise de leurs bandes noires et rouges et apportent un peu de vie dans cette solitude.

La piste du sud, un peu rocailleuse, est cependant merveilleusement roulante et les automobiles traversent à bonne allure cette pierraille infinie où, soudain, un caillou micacé brille, paillette allumée dans l'immensité. L'air est d'une transparence presque translucide. On observe les moindres détails à grande distance. Rien n'arrête le regard ; il s'empare d'un seul coup et en totalité de cet univers en cristal. On voit ainsi la terre réduite à l'essentiel, sans ornements ni cultures, présentant l'aspect primordial de la nudité.

DOUDJA contemple avidement ce paysage étrange. Elle a la sensation pure de l'espace, la sensation que tout s'ouvre devant elle, que le monde a disparu. Mais cette terre dépouillée ne lui cause nulle épouvante. Si désolé qu'il paraisse, ce pays n'est pas monotone grâce à la magie du soleil, « le roi brillant du jour », qui caresse et dore toutes choses. A cette heure matinale, les teintes exquises et douces donnent un plaisir ininterrompu et DOUDJA regarde intensément ce décor qui va lui devenir familier ; elle ne cesse d'exprimer son enthousiasme à Madame Gardel, sa gracieuse compagne de voyage.

Tout à coup, on aperçoit à l'horizon un groupe compact d'in-

digènes alignés de chaque côté de la piste. Armés de fusils, ils se livrent à une pétarade assourdissante. De nombreux cavaliers, jambes nues, burnous au vent, ont lancé leurs chevaux au galop au-devant de la caravane puis, arrivés à sa hauteur, s'arrêtent brusquement en maîtrisant d'une main ferme leurs nerveuses montures. Des femmes, nombreuses également, accueillent les arrivants de leurs you you suraigus. Cette contrée qui paraissait vide d'habitants il y a un instant s'est soudain peuplée d'une foule grouillante qui exprime bruyamment sa joie de recevoir son chef et celle qui demain sera la fille du Cheikh el Arab.

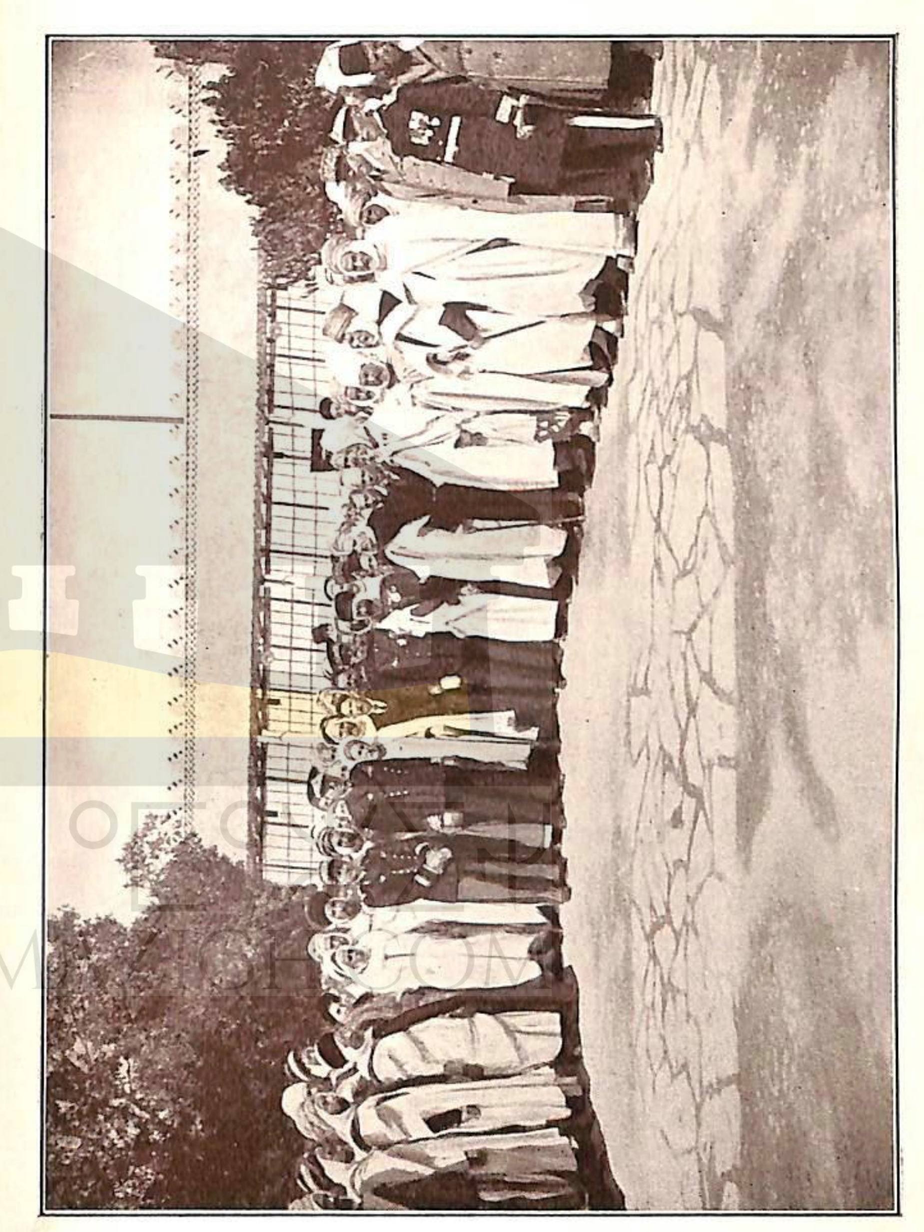
Car DOUDJA se trouve maintenant dans les Territoires du Sud et tous ces gens venus de plusieurs lieues à la ronde en abandonnant momentanément leurs fragiles demeures de laine sont des administrés du Cheikh el Arab BOUAZIZ BENGANA. Ils approchent, curieux, de l'automobile pour apercevoir la fiancée du fils de leur chef, mais Madame Gardel, cédant au réflexe naturel de toute personne soucieuse du respect que l'on doit aux coutumes et traditions, s'empresse de soustraire le visage de la jeune fille aux regards indiscrets en baissant complètement les rideaux de la voiture. Le Cheikh el Arab a vu le geste ; il s'avance et ouvrant lui-même toutes grandes les portes de l'auto s'adresse en ces termes aux sahariens qui l'acclament : « O mes amis ! Je sais que vous aimez mon fils HAMMA autant que je l'aime moi-même. Il est votre enfant comme il est le mien. J'aime la fille de SI BENSMAIA qui va devenir demain ma fille et l'épouse de mon fils et je suis sûr que vous l'aimerez aussi. Jouissant de notre affection nous ne pouvons leur refuser de vivre la vie pour laquelle ils ont été préparés tous les deux. C'est pourquoi je n'ai pas de raison pour vous empêcher de voir ma future belle-fille. Recevez-la comme l'une des vôtres... »

Rougissante, émue, entourée d'une foule un peu indiscrète mais si sympathique, DOUDJA se laisse gentiment approcher des sahariennes qui lui embrassent les mains et ne tarissent pas d'éloges sur sa beauté et sur sa grâce. « Ya Rebbi ! elle a les yeux de la gazelle, la taille flexible du djerid ; elle est belle comme la lune en son quatorzième jour. » « El Hamdou lillah !, s'émerveille-t-on. Enviable est « la gazelle »

que notre Seid caressera cette nuit ; et heureuse « la palme » dont il goûtera bientôt les dattes de miel ! ». Confuse mais charmée par cet accueil si chaleureux et ces témoignages d'admiration simpliste, DOUDJA exprime à toutes ces bédouines venues du désert les sentiments d'affection et de gratitude dont son cœur se sent imprégné et, tandis que les prières appellent les bénédictions de Dieu sur la jeune fille, l'automobile escortée d'un groupe imposant de cavaliers arabes démarre lentement dans un tintamarre assourdissant pour gagner Biskra toute proche, Biskra qui attend sa petite princesse avec grande impatience en lui réservant d'inoubliables souvenirs.

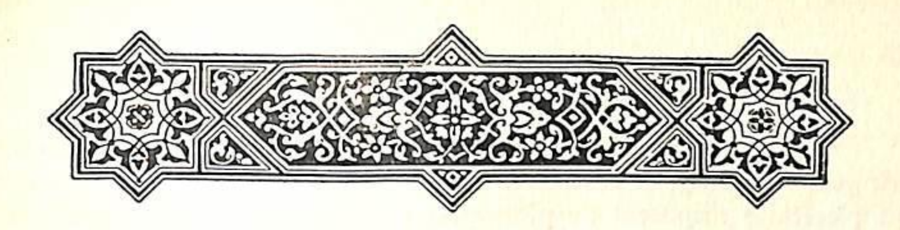
Le soir, dans le bled saharien, sous la tente ou autour d'un feu de branchages, les conversations ont dû être très animées chez les nomades des Ziban. Pour la première fois une musulmane de bonne souche s'était montrée ouvertement à eux visage découvert, vêtue comme une française, et cette musulmane était la future belle-fille de leur chef ! Evénement sensationnel ! Sans doute si, parmi eux, s'est trouvé un docte savant en Islam, il a pu leur dire que jamais le Prophète n'a ordonné à la femme le port du voile et que l'on chercherait vainement, dans le Livre Sacré, une sourate lui interdisant de montrer son visage. Cette coutume en effet, n'est pas d'essence divine ; elle est l'œuvre d'un homme, du commentateur ABD EL MALEK, grand jurisconsulte certes, mais comme tout être humain sujet aux erreurs.

Les sahariens ont l'esprit trop fruste encore pour saisir et comprendre ces subtilités philosophiques. Ils ont constaté simplement l'événement prodigieux. Mais si cette innovation rompant avec les traditions séculaires a causé une indéniable surprise, elle n'a porté aucune atteinte à leurs sentiments de déférente affection pour leur grand et respecté chef. Les paroles émues du Cheikh el Arab, la grâce juvénile de DOUDJA, ont conquis ces rudes natures, et aujourd'hui la jeune épouse d'HAMMA peut être assurée de trouver chez les nomades des amis sincères et au besoin des protecteurs. Et de cette constatation l'on pourrait conclure, comme ABNER dans « *Athalie* » : « Que les temps sont changés ! ».



(Photo DESSAULT)

L'arrivée de M. le Gouverneur Général de l'Algérie



Biskra en Fête

« Tes charmes sont un vin si capiteux, ô vierge,
qu'en moi vient fermenter une ivresse d'amour !...
(Omar Ibn El-Farid)

Depuis deux jours la coquette oasis connaît une animation inaccoutumée. Les hôtels regorgent de monde ; sur les places, dans les rues une foule bigarrée va et vient, désœuvrée, dans l'attente du grand jour. De toutes les régions de l'Algérie, du Maroc même, de la Tunisie et des contrées éloignées du Sud, de nombreux amis, européens et indigènes sont venus, répondant à l'invitation du Cheikh el Arab, assister à la cérémonie du mariage de Mohammed Bel Hadj Ben Bouaziz Bengana avec Doudja Bent Bensmaia.

Biskra a pris son air de fête et son aspect rappelle les petites villes d'eaux des provinces françaises un jour de kermesse, avec ses grands hôtels pavoisés et ses avenues encadrées de banderolles et d'oriflammes aux trois couleurs, aux couleurs de la France. De nombreuses automobiles se croisent dans les rues étroites amenant de nouveaux invités que l'on dirige vers un hôtel désaffecté spécialement aménagé pour héberger les hôtes du Cheikh el Arab. Des cavaliers droits et fiers sur leurs selles richement brodées font caracoler leurs petits chevaux et semblent attendre avec impatience l'heure de la fantasia. Quelques négrillons malicieux, ces moineaux du désert aux yeux vifs et intelligents, font l'amusement des visiteurs ; ces petits bonshommes endiablés sont aussi exquis que leurs petits frères kabyles qu'on rencontre à Alger, leur boîte à cirage sur l'épaule.

Les Arabes du voisinage se sont réunis en grand nombre pour offrir leur hommage à leur chef et partager sa joie. Beaucoup sont à pied ; certains disposent de pittoresques montures ; l'un est perché sur un mince chameau et parvient avec peine à se frayer un passage dans la masse des burnous ; un autre se prélasse béatement sur un âne fruste et râblé, les pieds traînant jusqu'à terre. Tout ce monde est groupé dans le quartier du marché qui est aussi celui des Oulad Naïls, ces singulières prêtresses de la Vénus saharienne, aux lèvres de joie et au teint de crépuscule.

Les cafés maures regorgent de consommateurs, les uns accroupis sur des nattes, d'autres assis sur un banc autour d'une table. L'atmosphère embaume le noir breuvage :

« ...Cette liqueur au poète si chère
Qui manquait à Virgile et qu'adorait Voltaire. »

affirme Delille en parlant du café. Un serviteur très affairé apporte, dans de minuscules tasses de porcelaine coloriée, l'excellent moka qui est savouré lentement, à petites gorgées, avec ce happement caractéristique d'une évidente volupté. Dans ce tohu-bohu deux vénérables joueurs de Rer'bessa, sorte de jeux de dames se traçant sur le sol et où des cailloux font office de pions, assis à croupetons, ne prêtent aucune attention aux bousculades qui les projettent parfois brutalement l'un contre l'autre. Plus loin, dans son officine crasseuse et malodorante, un gargotier distribue à sa clientèle misérable, dans une sorte d'écuelle de bois que l'on se passe de main en main, d'étranges choses qui dansent une sarabande démoniaque dans une eau bouillonnante et noirâtre : fèves, pois chiches, haricots, etc... sont ainsi livrés pour quelques sous à ces affamés qui se précipitent sur ces mets avec la même délectation qu'un fauve sur une proie de choix.

Dans la pénombre des échoppes, des Arabes accroupis causent entre eux, à voix basse, en se défendant mollement contre les pesanteurs d'un demi-sommeil. Quelques-uns jouent aux échecs. D'autres travaillent à quelque broderie, avec un air féminin et minutieux. Certains, groupés en rond, jambes croisées, taillent, cousent, piquent des morceaux d'étoffe avec l'agilité de gens qui connaissent le prix du temps. Quelques mauresques, accoudées à la devanture des boutiques, bavardent entre elles sous leurs masques blancs pendant que de jeunes Eliacins, beaux comme des dieux, l'oreille ornée d'une fleur de géranium, ou le cou garni de chapelets de fleurs de jasmin se promènent nonchalamment en fredonnant ces chants sans suite qui font rêver.

Les gens arrivés du désert devisent sur les sujets les plus variés, mais où revient fréquemment l'éternelle question de l'eau qui, dans ces pays, est la vraie source de la vie. Plus que la politique dont ils se soucient fort peu, les questions économiques dominent les préoccupations et leurs regards se portent instinctivement vers le ciel sans nuage d'où, ainsi que des lances invisibles de fer rouge, les rayons ardents aveuglent les yeux, calcinent même les roches.

La sécheresse, en effet, désole la région. Le feuillage des arbres s'incline languissant, vers le sable, ainsi qu'on voit les saules altérés aux bords des rivières, pour y chercher la fraîcheur souterraine. La nature tout entière plongée dans la torpeur semble inanimée. « Allah ! gémissent les nomades, mornes aux seuils des tentes. O Allah ! Maître de la Pluie, quand nous enverras-tu l'eau salvatrice, toi à qui la chose est si facile ? Les oueds sont taris et nos puits desséchés ; les récoltes, fruits en germe de notre labeur, vont se perdre, ô Allah, Maître de la Pluie, quand donc enverras-tu l'eau abondante ? ».

Et ainsi depuis des mois se passent les brûlantes journées, à guetter dans le ciel, vainement, les signes avant-coureurs d'une averse bienfaisante. Hélas, même lorsque la nuit tombe sur la terre comme un manteau aucune rosée ne perle au ras du sol. C'était là, sans nul doute, l'obscure besogne des djenoun qui, au printemps, perpétuent toujours des mauvais tours ; malgré les sacrifices faits à l'aube des jours néfastes, le mercredi et le samedi, « à la face de Dieu », malgré les prières en commun psalmodiées dans les rues autour des emblèmes religieux des zaouias, le mauvais sort qui frappe la contrée ne parvient pas à être conjuré. Quel homme assez puissant par ses bienfaits et ses vertus pourra intercéder efficacement auprès du Grand Dispensateur ?

Mais rien ne se passe qui n'ait été écrit. En ce jour de liesse générale chacun a laissé provisoirement ses soucis sous la tente brune pour

prendre sa part de joie. On regarde d'un œil distrait des griots au visage de bitume, eux-mêmes amusés de leur cacophonie hétéroclite, se démenant en contorsions grotesques, hurlant, soufflant dans des flûtes, cognant d'énormes castagnettes en fer, tapant sur des tambours. Le tintamarre gronde, torrentueux, mêlé aux lazzis, aux éclats de rires des jeunes garçons.

La foule est très mélangée. On reconnait facilement les « gens de la tente » à leur teint fortement bronzé, à leur visage ridé, raviné, desséché par le soleil. Certains sont vêtus de fines gandouras blanches que couvrent des burnous immaculés ; ce sont les seigneurs du bled. D'autres, ils sont les plus nombreux, ont un costume plus simple et parfois même assez misérable. Mais chez tous ces nomades le mouvement est beau, les vêtements qui les drapent tombent en plis lourds comme ceux des draperies antiques ; leur démarche mesurée a quelque chose de religieux et de noble.

La place du marché est elle-même extrêmement pittoresque. A côté des étals de bouchers mozabites, des brocanteurs offrent à leur clientèle de vieux soldes, des parfums, des verroteries et tout un ensemble hétéroclite d'objets les plus inattendus. Plus loin, des tissus de couleurs vives aux desseins bigarrés rutilent sur une natte en fibre de palme. Là un coiffeur s'apprête à raser le crâne d'un patient à l'aide d'un « mouss » fraîchement aiguisé. Ici c'est un « toubib » arabe qui exerce sur un coreligionnaire « l'alem ed djerha », autrement dit la science des plaies... Petits métiers, petits commerces, petites industries...

Une promenade aux abords de la ville offre un charme particulier dû à la séduction de l'oasis où se prélasse le vieux Biskra, le ksar indigène avec ses rues zigzagantes peu pressées d'arriver à leur terme. C'est un véritable bain de verdure entre de magnifiques jardins, le long de l'Oued Djedi sur les bords duquel des enfants piaillent, crient, s'amusent bruyamment.

Les ruelles profondes du village indigène ressemblent à des fissures étroites dans lesquelles, à certaines heures du jour, règne une animation inaccoutumée. Hommes, femmes, enfants, cavaliers, chameliers et les petits ânes lourdement chargés encombrent ces rues bordées de

maisons, en général pauvres et sans style, qui se pressent les unes contre les autres par un besoin instinctif de se soutenir mutuellement.

Il n'y a trace d'aucun souci d'alignement dans ces rues. Là c'est un angle qui vient brutalement et sans motif apparent barrer un passage ; plus loin c'est un rentrant inexplicable. L'ensemble constitue une série de crémaillères et de festons qui donne une idée de ce que devait être l'art des Vitruves dans sa plus tendre enfance.

Des terrasses de ces masures le regard embrasse le splendide panorama des palmeraies posées comme des émeraudes sur l'immense écrin vermeil du désert ; l'on devine dans le lointain les grands chotts vitrifiés dont les cristaux diamantés lancent des éclats éblouissants et d'où surgissent d'étranges vapeurs. Seules les femmes ont accès à ces terrasses pendant le jour. C'est, avec les bains et les visites aux cimetières, leur unique distraction. Là, sans voile, avec leurs enfants, passant d'une maison à l'autre, elles se promènent et bavardent inlassablement, heureuses d'un semblant de liberté qu'elles n'ont pas le pouvoir de comparer à une liberté complète.

Du haut du minaret de la mosquée qui domine le village, le muezzin appelle les fidèles à la prière. Silencieusement des hommes sortent de partout, des maisons, des chemins, des sentiers, et ces envolées claires de burnous ou de gandouras à travers les trouées sombres des sous-bois des dattiers sont d'un saisissant effet. Au delà de la mer de cimes et d'aigrettes des palmiers de l'oasis s'étend à l'infini une ligne vermeille, légèrement cendrée au ras du sol, imprécise, papillotante... le désert ! Puis le vieux Biskra semble sommeiller sous la brise du sud qui se joue dans les branches tandis que l'oued et les seguias murmurent doucement dans cette paix sereine, enveloppant de leur onde claire des fûts de bambous aux guipures éplorées.

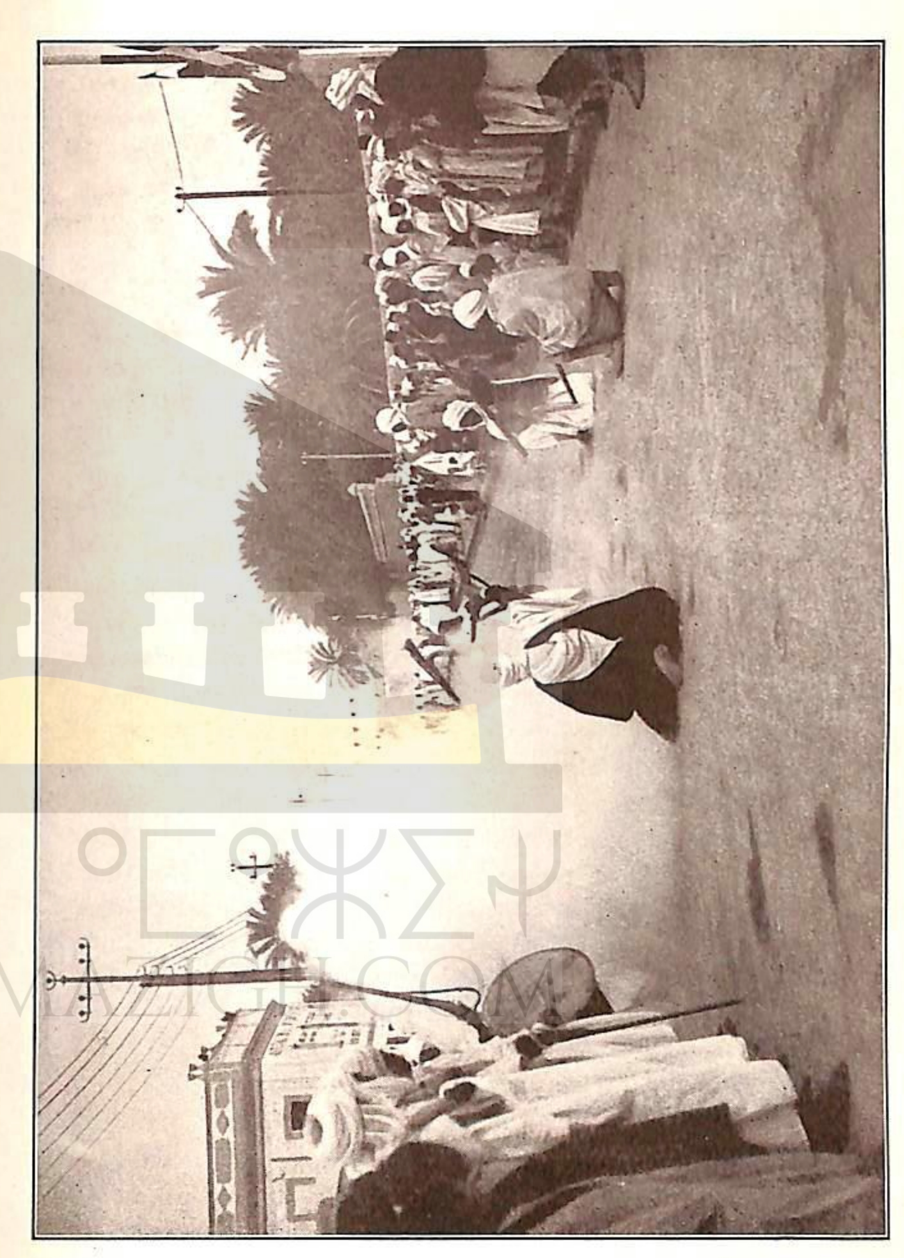
Par les rues tortueuses, au bout desquelles des échappées dénoncent le grand vide saharien, on sort du village pour découvrir ces jardins paradisiaques promis par le Prophète à ses élus. Le plus délicieux de ces jardins est assurément le parc Landon, véritable pépinière des essences les plus rares, où voisinent avec un art parfait dattiers étirés jusqu'au ciel ou étalés en éventail à peu de distance du sol, grenadiers

piqués de corolles garances, poivriers aux fleurs bleues, lauriers grands comme des arbres, paulauwnias du Japon graciles dont les houppes mauves tremblent sous la caresse de la brise. Auprès des bananiers aux larges feuilles et des cactus aux pointes acérées, des fleurs de toutes couleurs couvrent les parterres, et les orangers embaument l'air de leurs effluves pénétrants. On respire à pleins poumons cette senteur lente et dense venue de partout à la fois, et la fraîcheur végétale qu'exhale cette flore éblouissante par sa pittoresque variété.

En sortant du parc Landon les regards se portent naturellement vers les sommets lointains du massif de l'Aurès qui enferme dans son sein des beautés rares et uniques et dont la sauvagerie et l'âpreté sont un apanage grandiose. Sous l'effet d'une de ces magnifiques illusions dont le pays du soleil, qui n'est pas sans charme dans son leurre, a le privilège, ces monts rocailleux et hallucinants apparaissent riants et gracieux lorsque, vers le soir, à l'heure du soleil couchant, ils sont baignés de rayons roses. A ce moment l'Ahmar Khaddou, la « montagne à la joue rouge », semble embrasée d'un violent incendie, puis à mesure que l'astre disparaît à l'Occident, les teintes de feu s'humanisent et prennent des tons d'une délicatesse infinie qui font l'admiration en même temps que le désespoir des peintres orientalistes, impuissants à fixer sur la toile ces subtils tableaux de la nature.

L'Aurès est la chaîne la plus élevée de l'Algérie et l'une des régions les plus impressionnantes. On se rend surtout compte de la grandeur de ce pays lorsqu'on le traverse pour se rendre de Batna à Biskra par la piste de l'Oued Abdi qui passe par l'antique cité militaire romaine de Lambessa. Dans ces sites pittoresques les villages se succèdent avec leurs rues aux curieux dédales et leurs « guelaas », sortes de forteresses magasins à l'aspect rébarbatif. Les gorges de Tirhanimine émeuvent par leur profondeur hallucinante. Mais ce qui frappe surtout dans ces montagnes arides ce sont les superbes oasis, telle celle de Mchounèche, qui étalent leurs jardins de dattiers dans des cañons resserrés d'une âpreté saisissante.

C'est parmi les rudes montagnards de l'Aurès que les Romains recrutaient les mercenaires qui tenaient garnison à Biskra, car cette ville



(Photo A. Bougault)

La fête Indigène

était l'avant-poste méridional de la Maurétanie sétifienne. Sous la domination arabe son importance était considérable et les écrivains arabes ABOU EL FADA, EL AIACHI, EL BEKRI en parlent comme d'une contrée constamment convoitée par les vainqueurs du pays. EL KAIROUANI raconte que, pendant le règne d'ES SAID ABOU FARES, le plus glorieux souverain de la dynastie des Beni Hafiz, ce prince ordonna à ses généraux de se rendre maîtres de cette place à n'importe quel prix.

Dans un recueil édité à la suite d'une visite aux Ziban faite en Mai 1865 par NAPOLÉON III, recueil orné de fines illustrations de A. DARJOU, l'auteur signale que l'Empereur fut enthousiasmé de la réception grandiose que lui réservèrent les populations de ces contrées et qu'il s'écria : « Dites à ces chefs que je suis fier de commander à des hommes de fer sur cette terre de feu ». Mais l'Empereur avait été aussi frappé de l'aridité de la région et il était parti convaincu « que cet espace immense et relativement désert qui s'étend au sud du Tell n'offrait aucune ressource à la colonisation européenne ». S'il revenait aujourd'hui dans les Ziban et l'Oued Rirh, NAPOLÉON III s'apercevrait que la France a su tirer parti des ressources hydrauliques de leur sous-sol en élevant de nombreux forages artésiens qui ont permis d'étendre les palmeraies et d'apporter dans ce pays la paix et la richesse.

Des monts cyclopéens de l'Aurès descendent des rivières au lit torrentueux qui roulent leurs eaux, aux périodes de pluies, entre les déchirures du roc. La majeure partie de ces eaux s'écoule vers les plateaux constantinois semés de lacs saumâtres, marais fangeux aux affleurements de gypse et de sel qui miroitent de mille feux sous la lumière éclatante, prennent la transparence azurée du ciel et donnent de loin l'illusion de baies spacieuses que le mirage enjolive de ses charmes trompeurs.

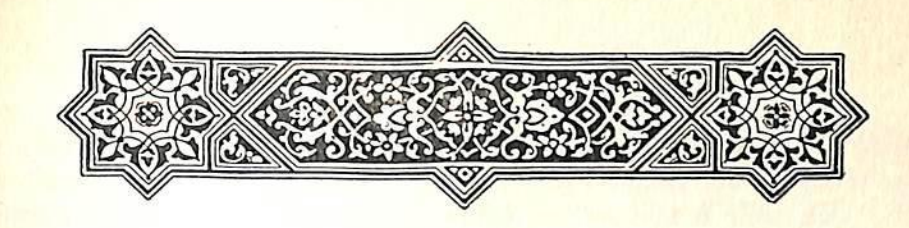
On s'arrache avec regret au spectacle de cette lointaine nature, dont les reliefs s'accentuent avec netteté sous la limpidité de l'atmosphère, pour reprendre la direction de la ville européenne où, sur son socle de pierre, la statue du Cardinal LAVIGERIE, debout, tournée vers le continent noir, tient la croix haut levée de la main gauche tandis que la main droite s'étend dans un geste d'appel et de conjuration. Mais il

est dit que le contraste se poursuit en dehors des choses de la nature, que l'extrême végétation des palmeraies et des jardins ne se contente pas d'être l'antithèse de l'extrême aridité qui les enserre, car, près du monument élevé à la mémoire du prélat, s'ouvrent les rues des Oulad Naïls où vivent cloîtrées dans des maisons diversement colorées selon les heures du jour, du crépuscule ou de la nuit, les femmes orfévrées, silencieuses sous la rigide tombée des étoffes rutilantes qui les couvrent.

Biskra, reine incontestée des Ziban, a son charme particulier, la beauté de son chapelet d'oasis incomparables où se dressent, vivaces, plus de cent mille palmiers, la tiédeur de son climat qui en fait une station d'hiver idéale et unique. Autant et plus peut-être encore que tout cela, la séduction de ses environs, la magnificence de la route qui va vers le soleil, jusqu'à Touggourt et les lointaines régions du désert, sont aussi des attraits qui lui sont propres et qu'elle peut offrir à ses visiteurs.

Biskra, c'est le sud prestigieux dans toute son étrangeté ; car si la ville, toujours en progrès, a été contrainte d'adopter certains éléments de civilisation pour se mettre en mesure de satisfaire aux exigences de bien-être et d'hygiène de ceux qui désirent s'y fixer pour un séjour, dès qu'on en franchit les murs on se trouve en plein pays berbérisant, que ce soit le désert ou l'Aurès. Nul point de l'Algérie n'est un centre d'excursions aussi favorisé. Entre la montagne et les sables la séduisante cité est jointe à eux par une ligne de palmeraies, l'une continue au sud qui est celle de l'Oued Rirh, celle du nord interrompue seulement pour faire paraître plus attirante l'incomparable oasis d'El Kantara.

On peut ne pas aimer l'européenne Biskra, ses palaces, ses grands cafés, son air de petite ville provinciale, encore qu'elle ne soit pas sans charme avec son beau jardin public dont les frais ombrages, séparés par les lignes géminées de larges avenues, abritent les promeneurs des ardeurs du soleil. Mais cette ville française fait excuser aisément ses bâtisses modernes par la splendeur des paysages qui l'environnent et qui laissent le cœur plein d'échos. Biskra reste la reine du sud, de ce sud captivant qui garde, pour les esprits fatigués de connaître trop de choses, toute l'attractive valeur de sa réelle originalité.



Cérémonie de l'"Akd en Nikah"

« Il sera bon fils, tendre, soumis et bienfaisant
« pour les auteurs de ses jours, bon époux, selon
« les préceptes d'amour... »

(*Révélations* : Le Juste)

La demeure du Cheikh el Arab ne ressemble pas à la plupart des riches villas mauresques des environs d'Alger qui se détachent, gracieuses et nonchalantes, dans une nature verdoyante et dont la disposition intérieure offre souvent plus de pittoresque que de confort. La résidence des Bengana n'est pas éloignée du centre de la ville ; c'est un grand bâtiment entouré de jardins tapissés de bougainvillées aux multiples couleurs, et qui surgit de l'ombre verte dans la luxuriance des bigaradiers, des orangers, des jasmins, sous les palmes en cascades des dattiers. Des aménagements successifs, intelligemment compris, permettent de satisfaire les exigences de la vie moderne sans nuire à l'originalité intérieure de l'habitation.

Celle-ci est divisée en plusieurs parties : l'une est spécialement consacrée aux invités et hôtes de passage, car chez les Bengana les vieilles et belles traditions d'hospitalité sont toujours en honneur et il est rare, en période hivernale, qu'une journée se passe sans que le Cheikh el Arab ait à recevoir quelque visiteur de marque ou simplement des amis. Une autre partie du palais est réservée à la famille ; c'est le gynécée où est respectée dans son intégralité la coutume coranique. La dernière partie enfin appartient aux nombreux serviteurs, parmi lesquels on

remarque quelques noirs attachés, par leur ascendance, à la famille de leurs maîtres pour lesquels ils témoignent d'une fidélité touchante.

La salle à manger des hôtes de passage est située au premier étage. C'est une longue pièce rectangulaire aux baies largement ouvertes sur une véranda. Le sol est couvert d'épais tapis. Aux murs, accrochées comme des ex-voto, de nombreuses photographies dédicacées, rappelant de hautes personnalités du temps de la conquête, voisinent avec les portraits de la famille BENGANA, symbole de l'estime et de l'affection qui unissaient ces personnages de leur vivant. Dans une grande armoire finement ouvragée est conservée pieusement, comme une relique précieuse, le magnifique service de porcelaine de Sèvres offert par M. MILLERAND, Président de la République, au Cheikh el Arab, lors de son séjour à Biskra en 1920.

Cette salle à manger ornée de lustres électriques, où l'Orient et l'Occident se mélangent savoureusement, a vu passer entre ses murs les plus grandes célébrités du monde politique, militaire, intellectuel et artistique de notre pays. Des réceptions fastueuses y sont données depuis plusieurs générations, avec table servie comme dans le grand monde, garnie d'une argenterie massive et de toute une gamme de cristaux au chiffre du maître de céans, depuis la coupe à champagne jusqu'au petit verre à liqueur. Des serviteurs stylés et silencieux, vêtus à l'orientale, assurent un service impeccable, passant avec dextérité parmi les convives les multiples plats et friandises qui composent le menu d'un repas arabe.

Le rez-de-chaussée est entièrement occupé par le salon, grande pièce couverte de tapis de haute laine avec un joli plafond sculpté, caractéristique des riches demeures mauresques qui faisait dire à Paul ARENE : « Les maisons arabes sont combinées pour être vues de couché ». Les murs de ce salon sont littéralement tapissés d'armes de toute beauté : fusils à pierre au long canon d'argent, pistolets à poignée damasquinée, poignards marocains et turcs, sabres au pommeau orné de pierres précieuses... Tout autour, le long des murs, sont disposés de profonds divans tendus de tentures aux vifs coloris. Peu de mobilier : seulement quelques tables et chaises d'Orient incrustées de nacre.

Rien n'offense le bon goût dans cet intérieur. Toutes les utilités, tous les objets sont extrêmement luxueux et l'on admire, ravi, les portes ouvragées, les cuirs brodés, les bijoux émaillés, les cuivres ciselés, les armes damasquinées, les meubles incrustés, les tapis précieux qui font de cette salle de réception un véritable musée d'art oriental.

La seconde partie de l'immeuble est moins fastueuse ; elle est aussi plus gaie, plus intime. Des dalles de couleur, polies comme des miroirs, forment les parquets de cette demeure aux murs lambrissés de carreaux émaillés. Tout est clair, net, d'une rigoureuse propreté. Et toutes ces choses, sous l'ardente lumière ou dans l'ombre poudrée d'or de ce pays d'intense soleil, acquièrent une richesse de tons incomparable.

La cour reçoit un éclairage tout à fait séduisant. Les infiltrations de lumière entre les branches d'une tonnelle se jouent gaiement sur les murs blancs. Une vasque dallée de mosaïques donne une impression de délicieuse fraîcheur et le murmure cristallin de l'eau qui s'y déverse en un mince jet continu sonne agréablement à l'oreille. Des plantes l'entourent, mettant des notes vives qui se reflètent dans le bassin. Des bancs de pierre, revêtus d'une mosaïque de faïence, permettent aux heureux possesseurs de ces biens d'installer leur rêverie, à l'heure du couchant, devant ce décor enchanteur, dans cette fraîcheur lumineuse, reposante et douce.

Le 10 Avril à l'heure où, dans une explosion de pourpre et d'or, le soleil prend sa course rapide vers le couchant, la caravane automobile du Cheikh el Arab faisait son entrée dans Biskra, acclamée par toute la population enthousiaste, et franchissait le porche de la demeure des BENGANA. Dans le grand salon de réception se trouvaient déjà de nombreuses parentes et amies des deux familles qui reçurent avec effusion la jeune DOUDJA, toute confuse des marques de sympathie et d'affection qui lui étaient ainsi prodiguées dès son arrivée au pays des palmes.

C'est à Madame BYR, en qualité de femme de l'Administrateur principal, chef de l'Annexe de Biskra, que revenait l'honneur de recevoir officiellement celle qui allait devenir la compagne du fils du grand

chef saharien. Madame BYR s'acquitta de cette agréable mission avec un charme exquis et trouva, pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle arrivée, les paroles les plus touchantes. DOUDJA, très émue, remercia avec le plus gracieux sourire et toute la société féminine pénétra dans l'intérieur du gynécée du Cheikh el Arab où une réception intime avait été organisée par les dames musulmanes des familles BENGANA et BENSMAIA.

Parmi les invitées européennes on remarquait notamment : Mesdames la générale CATROUX, GRÉGOIRE, Gustave MERCIER, RIVIÈRE, GARDEL, OLLÉRIS, BÉLANDOU, FROGER, BYR, DUFOURG, CAZENAVE, la princesse d'ANNAM, la vicomtesse de BESSE, Mesdemoiselles FROGER, MILLIOT, CAZENAVE et beaucoup d'autres encore que l'on s'excuse de ne pouvoir citer, toutes conviées à assister « à la toilette de la mariée ».

En Orient comme en Occident un mariage exige des préparatifs importants, mais le mariage musulman comporte certains rites préalables que les occidentaux ignorent et qui diffèrent d'ailleurs suivant les régions. D'une façon générale, dans les grandes familles du Sud la cérémonie commence par le bain de la fiancée. Enlevée de sa couche dans un drap blanc en présence d'amies et de parentes au milieu des you you et des bénédictions, la jeune fille est portée au hammam à travers une véritable pluie de fleur d'oranger et d'eau de rose tandis que, des brûle-parfums enflammés, s'échappe en nuages la fumée de l'encens. Les invitées sont ensuite réunies dans un salon pendant que les baigneuses s'occupent du précieux fardeau. Puis vient le retour en cortège à la demeure de la mariée pour la voir ointe avec le henné. Il est en effet indispensable que les mains et les pieds soient teints de cette plante qui croît en abondance dans les oasis sahariennes ; la coquetterie comme la bienséance l'exigent. Cette opération demande de la patience ; car il est nécessaire de conserver durant plusieurs heures la pâte de henné posée en applications comme un cataplasme sur les pieds et les mains pour qu'elle laisse cette belle empreinte rouge tant appréciée des musulmans.

DOUDJA n'a pas subi le petit supplice traditionnel et ses fins

cheveux n'ont pas non plus été tressés avec des cordelettes blanches comme il eût convenu. De leur côté les dames présentes ne furent pas davantage astreintes à tenir à la main une bougie allumée. Cependant la coutume a été respectée et l'on pouvait voir, le soir même, sur la paume de la main gauche de belles invitées une auréole de teinte bistre laissée par le frottement de la poudre colorante afin d'appeler sur la fiancée les bienfaits de Dieu.

Le salon mauresque dans lequel se déroula cette cérémonie intime et pleine de charme romantique avait été choisi également pour la présentation aux dames européennes des cadeaux de mariage. Dans une profusion de plantes et de fleurs, sur des tables spécialement dressées pour la circonstance, avait été placés les présents offerts par les amis des deux familles en témoignage d'affectueuse sympathie : bijoux de métal précieux ornés de riches pierreries voisinaient avec des objets d'orfèvrerie de grande valeur où l'on remarquait notamment les dons de M. Albert LEBRUN, Président de la République, de M. le Gouverneur général LE BEAU, du général CATROUX, etc... sans oublier ceux des nombreux amis musulmans. L'ensemble constituait une somptueuse exposition que les invitées ne se lassaient point d'admirer.

Aussi vaste que soit la demeure du Cheikh el Arab elle n'eût pu contenir les quelques centaines de personnes conviées à assister le 11 avril à seize heures à la cérémonie de l'Akd En Nikah, c'est-à-dire de la signature du contrat de mariage entre les parents des futurs époux. Pour cet événement une tente immense a été aménagée dans une vaste cour et c'est sous le « bit ech Chaar », que la solennité va se dérouler.

L'Avenue BENGANA est noire, ou plus exactement blanche de monde, car à perte de vue c'est un moutonnement de burnous blancs et de haïks qui se pressent pour mieux voir les autorités qui commencent à arriver. Des tirailleurs sénégalais, impeccables sous leur tenue de teinte kaki, sont échelonnés de chaque côté de la chaussée pour rendre les honneurs. Un service d'ordre discret fonctionne parfaitement sous la direction de M. LABAT, commissaire spécial.

Voici, l'un des premiers, accompagné de son chef d'Etat-Major le général de SAINT-MAURICE, le chef de l'armée d'Algérie en grand

uniforme. Le général CATROUX qui fut, il y a plusieurs années, commandant militaire du Territoire d'Aïn-Sefra, a voulu apporter en ce jour de joie le témoignage de sa sympathie personnelle au Cheikh el Arab et celui de l'affection de l'Armée d'Afrique pour l'ancien frère d'armes qui combattit au Maroc dans ses rangs. Le commandant du 19e Corps d'Armée pénètre dans la demeure des BENGANA aux accents des tambours et clairons et respectueusement salué par la foule présente.

Il est suivi de près de MM. René BOUFFET. préfet de Constantine et BOURRAT, préfet d'Alger, ainsi que du vénéré Khalifa DJELLOUL BEN LAKHDAR, le grand chef saharien de la confédération des Larbaa qui porte fièrement sur sa vaillante poitrine, parmi une constellation d'ordres français et étrangers, la Grand Croix de la Légion d'Honneur, la médaille militaire et la Croix de guerre française.

Puis c'est bientôt le défilé ininterrompu des personnalités qui vont prendre place sous la tente. On remarque les Inspecteurs généraux de l'Administration algérienne MM. ETTORI, PERIER DE FERAL, GRAVEREAUX, SAVELLI, les Directeurs du Gouvernement général MM. CHAPOUTON, MILLIOT, GONON, ROLS, VOGT, POUPET, DE BEAUCOUDRAY, GUILHERMET, le général ROCHARD, commandant la Division de Constantine, le contre-amiral MOTET, les colonels OLLERIS, BELANDOU, CARBILLET, TEXEIRE, PANESCORCE, MM. Gustave MERCIER, délégué financier, DEYRON, Président du Conseil général de Constantine, le Bâtonnier REY, le Procureur général RAULT, FERRANDO, président de la Chambre de commerce de Constantine, GARDEL, Directeur des Services de la propagande et de la presse au Gouvernement général, le professeur LACAZE, Jean MORINAUD, conseiller général, CURRIET, Sous-Préfet de Batna, TROUSSEL et LOVEL, Secrétaires généraux de la Préfecture de Constantine, AUTRAND, ancien préfet de la Seine, LEDERLIN, sénateur de la Corse, CARDINAL, de la Chambre de commerce d'Alger, ROZIER, commandant LAGANNE, capitaine d'OLCE, du Cabinet du Gouverneur général, Jean CAZENAVE, conseiller municipal de Biskra, le comte et la comtesse de BLANAY, amis personnels du jeune marié, etc... etc...

Le maire de la ville de Biskra est également présent entouré de

la plupart de ses conseillers municipaux et des principales notabilités de la cité. On aperçoit en particulier une illustre figure de l'Armée d'Afrique, le général SARTON DU JONCHAY, qui, à l'heure de la retraite, a fixé sa résidence à Biskra voulant ainsi rester attaché à cette terre saharienne à laquelle il a consacré tant d'années d'activité militaire et tout son cœur. Non loin du général et de la Comtesse du JONCHAY, se trouvent le comte et la comtesse de SINETY, colons sahariens et aviateurs intrépides qui ont survolé plusieurs fois le grand désert pour aller en Afrique Centrale chasser les grands fauves.

Tandis que chacun se place, le bruit, au dehors, continue à être assourdissant. Les pétarades de la poudre lancent leurs vœux sonores au couple qui va être uni, ponctuant les you you féminins qui jaillissent ainsi que des flèches décochées, giclent, frénétiques, dans une allégresse générale. Des groupes font la fantasia à pied ; avec une adresse remarquable les acteurs lancent leurs moukhalas en l'air, les font tournoyer autour de leurs mains, puis, le bout du canon dirigé vers la terre, pressent sur la détente achevant ainsi leur danse dans un fracas indescriptible, au milieu d'une fumée âcre et dense. Quelques beaux cavaliers, dont les petits chevaux excités par ce tintamarre se cabrent l'œil en feu, narines dilatées et fumantes, complètent ce tableau d'un réalisme achevé.

Une grande déception s'empare des invités du Cheikh el Arab en apprenant que M. le Gouverneur général LE BEAU, qui avait bien voulu accepter d'honorer de sa présence la signature du contrat, avait été contraint, par les circonstances atmosphériques, de renoncer à son voyage en avion. Le chef de la colonie, qui jouit de la respectueuse affection de toute la population algérienne, européenne et indigène, avait en effet tenu à marquer la particulière estime en laquelle il tient la famille BENGANA en assistant personnellement à cette fête. Mais chacun se réjouit ensuite à la pensée que M. LE BEAU n'a pas renoncé à se rendre à Biskra et que, sans souci de la fatigue inhérente à un déplacement long et rapide, il a quitté Alger en automobile et sera présent le soir même au banquet.

L'immense tente est pleine d'auditeurs et les derniers arrivants ont peine à trouver place. Les plus hautes autorités civiles et militaires

de la colonie, les plus hauts magistrats, les plus hauts fonctionnaires sont venus apporter au Cheikh el Arab le témoignage de leur sympathie. Grands chefs indigènes, dignitaires de la Légion d'Honneur, magistrats musulmans et notabilités du département de Constantine ont tenu à saisir cette occasion pour confirmer leurs sentiments de loyalisme envers la France et donner au grand chef saharien une preuve éclatante de leur respectueuse affection. Toute l'élite de la population de Biskra enfin s'est empressée pour offrir aux familles des jeunes époux, et en particulier à SI BOUAZIZ BENGANA qui s'est toujours tant dévoué pour la charmante ville, ses vœux les plus sincères.

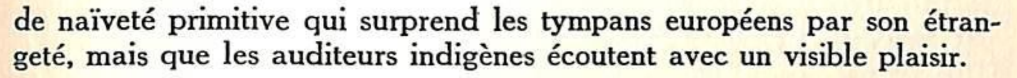
On attend avec quelque impatience et une vive curiosité l'ouverture de la solennité. Quel curieux mélange de civilisation européenne et d'exotisme, dans cette débauche de tapis d'Orient de mille nuances, où les toilettes de la dernière mode voisinent avec les burnous blancs, les caftans de soie, les gandouras archaïques ! Sur une estrade, elle-même décorée de riches tapis, ont pris place le Cheikh el Arab et SI ZOUHEIR BENSMAIA entourés du Khalifa DJELLOUL BEN LAKDAR, Grand Croix de la Légion d'Honneur et médaillé militaire, de SI M'HAMED BEN SASSI, cadi de Constantine, Grand Croix de la Légion d'Honneur, SI BENELMOUHOUB MOHAMMED EL MOULOUD, muhpti de Paris et de Constantine, commandeur de la Légion d'Honneur, SI ABDELKADER DAOUADJI, cadi de Tlemcen, Grand officier de la Légion d'Honneur, le Bachagha SI SAIAH BENCHENNOUF, Grand officier de la Légion d'Honneur, les délégués financiers SI BEN ALI CHERIF ALAOUA, SI OURABAH ABDELMADJID, SI SISBANE, le Bachagha SI MOHAMED SMATI, membre du conseil supérieur de l'Algérie, Grand officier de la Légion d'Honneur, et de tous les chefs des zaouias du département de Constantine. On remarque également les Cadis CHERIF BENHABYLES, MABROUKI Abdelkader, de Tolga, CHERBAC Ahmed, de Biskra, et ses assesseurs ainsi que le marabout de Tolga, le Cheikh EL HADJ BEN OTHMAN.

La cérémonie commence par un poème spécialement composé pour la circonstance et chanté par les élèves de la zaouia Rahmania de Tolga. Monotone et mélancolique ce chant a un parfum de simplicité et



(Photo DESSAULT)

La foule joyeuse dans les rues de Biskra



de naïveté primitive qui surprend les tympans européens par son étrangeté, mais que les auditeurs indigènes écoutent avec un visible plaisir.

La série des discours, annoncés avec beaucoup de dignité et d'assurance par Si El Garmi Saksali, secrétaire particulier du Cheikh el Arab, est ouverte par Si Belhadi Saddoq, Khatib de la grande mosquée de Sidi Okba, berceau de la famille Bengana, où est religieusement conservé le tombeau du grand conquérant arabe Okba Ibn Nafaa. Le chef de la mosquée rappelle le souvenir glorieux du fameux général musulman puis, avec une abondance d'épithètes, d'images, de formules hyperboliques, offre aux futurs époux ainsi qu'à leurs heureux parents son épithalame fleuri.

Ce discours est écouté avec déférence bien que la plupart des assistants, dans leur ignorance de la langue arabe, ne puissent en goûter toute la finesse. Les dames se penchent dans l'espoir d'apercevoir les fiancés, mais leurs efforts sont vains, car Hamma et Doudja n'assistent pas à la cérémonie officielle qui doit les unir. Aussi éprouve-t-on quelque déception de ne pouvoir contempler la radieuse jeunesse des héros du jour, lire sur leur visage le rayonnement de leur bonheur. Ont-ils donc scrupuleusement observé les ancestrales coutumes ? Enlacés et la joue contre la joue murmurant les mots éternels, agenouillés pieusement devant une touffe de r'tem, ont-ils, selon l'antique usage, noué avec soin deux rameaux l'un à l'autre en signe de fidélité conjugale ?

Et lui, Hamma, le fils de « grande tente », ne serait-il pas, en ce moment même, seul à méditer à quelques kilomètres de là, dans le désert, attendant avec une fébrile impatience l'heure de la délivrance ? Ou bien encore ce descendant des Cheurfa poètes, n'est-il pas occupé près de son élue à improviser l'épithalame : « O ma svelte gazelle ! Bénie celle qui te conçut ! O palme verdoyante, me voici dans ton ombre et pourtant ma chair brûle aux effluves magiques d'un Chehili d'amour qui souffle du grand sud ! Béni le flanc qui te porta ! ».

Dans ce cadre sorti, semble-t-il, des magnificences des poèmes d'Antar, les spectateurs se laissent inconsciemment imprégner de romantisme et leur imagination leur fait entrevoir des scènes rappelées

des antiques traditions arabes ou des lectures fabuleuses de contes orientaux.

En réalité, tandis que la cérémonie rituelle se déroule les deux jeunes gens sont réunis dans une pièce voisine, lui la taille bien prise dans un frac de bonne coupe, elle, ravissante, exquise dans sa délicieuse toilette blanche de mariée. Un essaim de gracieuses jeunes filles et de beaux adolescents les entoure et cette splendide jeunesse forme un tableau d'une fraîcheur incomparable.

Le Cheikh ABDELMADJID, parent du marabout de Tolga, prend ensuite la parole. A maintes reprises son allocution provoque les rires de l'auditoire indigène et, le rire étant communicatif, toute l'assistance est mise en gaieté par la mimique expressive de l'orateur, son air de bonhomie qui rehausse l'effet de ses déclarations. Le Cheikh parle d'abondance, au gré de son inspiration, et il ne semble pas craindre l'aphorisme arabe :

Roubbamma el lissane
Ihlek el-insane
« Souvent la langue perd l'homme ».

Mais voici l'instant solennel attendu ; les magistrats vont procéder à la célébration officielle du mariage selon la loi islamique, les futurs conjoints étant représentés par leur « ouali », en l'occurrence le père de famille.

On entend fréquemment affirmer, on lit même dans certains ouvrages, que le mariage musulman n'est en somme qu'un simple marché, la jeune fille étant donnée au plus offrant après des tractations souvent laborieuses entre les familles. A dire le vrai, le Coran n'a jamais entendu rabaisser le mariage à un vulgaire acte de vente, même pas à un échange illicite (zouadj chighar). Il n'en reste pas moins que les Arabes du peuple, qui ont fait de cette institution un véritable marchandage, ont pu, par ces pratiques honteuses, donner lieu à des interprétations erronées du Livre Sacré. Sans doute les convenances moghrebines exigent-elles que les prétendants achètent « les atours » et débattent un prix dont

le montant doit, en principe, servir de don nuptial à la fiancée. En réalité ce versement fait en nature ou en numéraire n'est jamais remis à la femme et c'est généralement au chef de famille qui a « traité l'affaire » que revient en définitive le bénéfice intégral de la dot. N'est-il pas dit d'ailleurs à la Sourate II, verset 183 : « Les femmes sont votre vêtement, ô hommes, et vous êtes le leur ? ». Ne serait-ce pas ce texte coranique, naïvement pris à la lettre, qui aurait donné naissance à cette antique coutume de versement d'un don nuptial ?

Dans les grandes familles musulmanes où l'on recherche surtout des alliances respectables et honorables, la question de la dot est tout à fait secondaire. Le don nuptial n'intervient que pour contribuer à augmenter davantage encore le prestige et la notoriété des deux familles et c'est pourquoi, dans certains mariages, la dot atteint parfois un chiffre considérable. Il en fut ainsi pour l'union des familles BENGANA et BENSMAIA.

Le vénérable cadi de Constantine a l'insigne honneur d'avoir été choisi pour prononcer les paroles rituelles. En termes heureux le distingué magistrat rappelle tout d'abord la noble origine de la famille du jeune marié et rend un vibrant hommage au Cheikh el Arab ainsi qu'à ses ancêtres. Puis, au milieu de l'émotion générale, le cadi enregistre l'accord des deux familles. Les parents échangent les formules de circonstance et la physionomie si franche et si loyale de SI ZOUHEIR s'éclaire d'un large sourire de joie lorsque le Cheikh el Arab, avec une insistance courtoise, lui demande pour son fils la main de Doudja.

Dès lors le mariage était définitivement reconnu. Dans la pièce voisine HAMMA pouvait prendre désormais sa jeune épouse dans ses bras et s'écrier triomphant : « Enfin, il est accompli notre cher rêve, ô rose de mon jardin, ô seuil de ma tente, ô rafraîchissement de mes yeux ! ».

Des applaudissements sans fin, hommage de l'assemblée aux nouveaux époux, avaient accueilli la déclaration du cadi, tandis qu'au dehors fusent les you you vibrants et joyeux, les fusils ébranlent les échos, les cavaliers hurlent de joie et, au-dessus de toute cette allégresse, dans l'azur du désert, poudroie le soleil africain.

Cependant, peu à peu, le bruit s'atténue puis cesse complètement lorsque le Muphti de Constantine, le Cheikh EL MOUHOUB, s'empare de la tribune. Le Cheikh est un beau et solide vieillard, d'une grande noblesse d'allure avec le grand cordon de la Légion d'Honneur que dissimule légèrement le burnous de fine laine harmonieusement relevé sur les épaules. Il est tout de blanc vêtu. Une sebha, chapelet à gros grains, passée autour du cou annonce son caractère religieux et qu'il est un ouali, un ami de Dieu. La tête est coiffée de l'âmama, le turban blanc signe distinctif des savants Ulémas.

Bien que la religion musulmane ne reconnaisse pas de clergé officiel, l'usage et le souci de l'ordre ont établi une hiérarchie cléricale dont le Muphti occupe le sommet. Ce haut personnage joue un rôle important car c'est lui qui prononce en dernier ressort sur les questions litigieuses de jurisprudence et de théologie qu'on lui soumet.

SI BEN EL MOUHOUB est une lumière de l'Islam, un vrai puits de science, dont les « fatiha » ont force de loi. Avec des gestes sobres, un timbre de voix qui s'enfle aux périodes enflammées pour s'adoucir soudain quand il s'adresse à son ami le Cheikh el Arab, le Muphti flétrit véhémentement les ambitieux sans foi et les fanatiques inconscients qui, sous le couvert de la religion, flattent les mauvais instincts du peuple pour le mieux tromper et l'entraîner dans les pires aventures. L'éminent jurisconsulte fait un éloge vibrant de M. le Gouverneur général LE BEAU et exprime la gratitude des populations indigènes pour le chef de la colonie qui, depuis son arrivée en Algérie, leur a donné tant de témoignages de sa bienveillante sollicitude. Ses accents vont droit au cœur des assistants lorsque, dans une émouvante péroraison, il adresse à la France un hymne de reconnaissance, hymne d'amour pour le pays de lumière, de générosité, de tolérance qui pousse son idéal de liberté jusqu'au pardon des injures, fort de son passé, confiant en son avenir.

La plume ne saurait reproduire à la lettre ce discours, haché de chaleureux applaudissements, tant il fut subtil d'affinités. La froide précision y voisinait avec les multiples images de la poésie arabe, ainsi qu'on enchâsserait un diamant brut dans un filigrane aux ors déliés. Et sans doute plus d'un parmi les musulmans présents murmura,

émerveillé, songeant au chant mélodieux de la cigale : « El Hamdou lillah ! il a en vérité la langue de soie de la mûrisseuse de figues ».

Un profond silence succède soudain aux murmures et commentaires flatteurs. M. Louis MILLIOT, ancien doyen de la Faculté de droit d'Alger, Directeur général des affaires indigènes et des Territoires du Sud, est sur l'estrade et va prononcer un magistral discours. Avec la grande autorité qui s'attache à sa réputation de juriste éminent ainsi qu'aux hautes fonctions qu'il assume dans l'Administration algérienne, M. MILLIOT fait un exposé précis de la législation musulmane du mariage et cette magnifique leçon de sociologie islamique, parsemée de citations coraniques ou de rappels de hadiths harmonieusement scandés dans le texte arabe, produit sur l'assistance une profonde impression.

« Vous avez entendu tout à l'heure, dit l'orateur, le càdi BEN SACI rappeler dans son sermon les textes sacrés d'où dérive la réglementation civile de l'institution du mariage, et faire prononcer par le Cheikh el Arab SI BOUAZIZ BENGANA et M. ZOUHEIR BENSMAIA, les paroles rituelles qui consacrent l'union des époux.

« Ainsi ces derniers n'ont pas assisté à l'élaboration de cet acte juridique, un des plus importants que la femme et l'homme aient à accomplir dans leur existence, par lequel ils fondent légalement leur foyer. Mais, en réalité, cette absence n'en est pas une, car les parents eux-mêmes agissent en la circonstance comme des représentants, des mandataires légaux de leurs enfants.

« Et c'est ici qu'apparaît le compromis réalisé heureusement par l'Islam entre l'organisation patriarcale de la société qui l'a précédé, et notre concept occidental du respect de la volonté des contractants, compromis qui représente un progrès moral certain.

« Ce progrès réside encore dans le principe du Mahr ou Sadaq, ou constitution de dot par le conjoint au profit de la femme. Je ne m'étendrai pas longuement sur ce sujet et me bornerai à rappeler, qu'antérieurement à l'Islam, la condition de l'épouse, c'est-à-dire sa stabilité au foyer et le degré de considération dont elle bénéficiait, était, comme de nos jours, en rapport direct avec ses qualités propres, mais

surtout avec l'influence de sa famille d'origine et la protection qu'elle lui assurait.

« La constitution de dot a été, semble-t-il, la mesure fondamentale par laquelle le Législateur Islamique a voulu raffermir juridiquement la condition de la femme en élargissant ses droits. En effet, cette constitution de dot est strictement obligatoire, et l'on cite, à ce sujet, ce trait du Prophète MOHAMMED, lequel, plutôt que de déroger à cette obligation en faveur d'un de ses compagnons trop pauvre pour pouvoir offrir quoi que ce soit, lui imposa d'apprendre à sa future des versets du Coran. Le montant de la dot, fixé en principe par les docteurs musulmans à une somme très faible (l'Iman Malek l'a évalué à un quart de dinar), n'a pas tardé, dans tous les pays, à devenir proportionnel aux facultés des époux et à leur rang. Et ce qui est remarquable, c'est que la femme musulmane possède la jouissance et l'administration légale exclusives des biens dotaux ; elle n'est même pas tenue d'apporter, sur le produit de ces biens, sa contribution aux dépenses du ménage.

« C'est que l'esprit du Législateur Islamique est imbu de sentiments généreux à l'égard de la femme. Je n'en veux pour preuve que ces deux versets du Livre Sacré :

« Et c'est par un de ses miracles qu'Il a créé
de vous-mêmes des épouses afin que vous trouviez
auprès d'elles votre repos, et qu'Il a mis entre
vous (et elles) de l'amour et de la tendresse ».

« O gens ! Craignez votre Seigneur qui vous a
créés d'une âme commune, et de cette âme
lui créa un conjoint ».

Quant aux hadiths, ou dires du Prophète, la tradition authentique en rapporte plusieurs ayant trait au mariage, entre autres celui que nous pouvons traduire brièvement par le « Croissez et multipliez » de l'Evangile. Mais surtout cette recommandation impérative aux croyants :

« Cohabitez avec vos épouses selon l'usage bienveillant du pays ».



(Photo A. BOUGAULT)

Cavaliers arabes rassemblés pour la fantasia



Les auditeurs européens, dont la plupart ignoraient ces détails de la législation musulmane, écoutent avec le plus vif intérêt la leçon aussi captivante qu'un récit de féerie d'Orient. C'est toute la prestigieuse histoire de l'Islam qui est ainsi contée par l'un des maîtres arabisants les plus distingués.

M. MILLIOT continue son allocution :

« Il me reste à souligner deux faits ; une tradition qu'on retrouve chez les vieilles familles musulmanes de l'Algérie voulait que les mariages dans la famille BENGANA eussent lieu toujours entre parents ou avec des familles liées à elle depuis des générations par des alliances nombreuses. Pour la première fois, aujourd'hui, un descendant des Cheikh el Arab du désert épouse une citadine appartenant à une famille d'Alger dont on vient — fort justement d'ailleurs — de rappeler les mérites et les attaches avec les familles les plus honorables de la capitale algérienne. Cet événement, il est particulièrement agréable au Directeur général des Affaires indigènes, qui n'oublie pas qu'il est ancien doyen de la Faculté de droit d'Alger, de mettre en lumière ce qu'il comporte de signification, car il marque à la fois une évolution considérable de la société indigène et un témoignage nouveau en faveur de l'action bienfaisante de la France.

« N'est-ce pas grâce à la France que les populations musulmanes, autrefois dressées bien souvent les unes contre les autres par un régime qui ne se maintenait que sur leurs divisions, se sont laissées gagner par la paix française, et, à sa faveur, ont pu établir entre elles des relations durables et amicales dont nous fêtons ce soir un des heureux résultats ?

« N'est-ce pas sur les bancs de nos écoles, au cours des réunions de nos filles et de nos fils, leurs camarades, que l'élève ingénieur BENGANA MOHAMED devait connaître l'étudiante DOUDJA BENT BENSMAIA dont il fait aujourd'hui sa compagne aimante et éclairée ?

« Et ne convient-il pas aussi de féliciter chaleureusement le Cheikh el Arab BENGANA et de le remercier d'avoir compris, mieux,

favorisé cette union si bien assortie, si heureuse, offrant ainsi aux populations non seulement du Sud, mais de l'Algérie tout entière, un haut exemple en faveur du progrès par la culture française qui sait, comme vous le voyez, se concilier parfaitement avec le respect de l'esprit islamique ».

Et le Directeur général des Affaires indigènes conclut :

« La présence des autorités à cette cérémonie, celle de toutes les dames dont quelques-unes venues de fort loin, de toutes les hautes personnalités et notabilités qui les entourent et qui s'associent cordialement à la joie du Cheikh el Arab, des familles BENGANA et BENSMAIA et de leurs amis, cela aussi demandait à être souligné. Les orateurs musulmans l'ont fait en termes heureux. Je me bornerai donc à être leur interprète.

« Tous vous ont traduit, Mesdames, Messieurs, leur gratitude profonde et leur fierté de voir toute une élite française venir prendre part à la célébration d'un événement familial chez celui, qu'avec le Khelifa DJELLOUL BEN LAKHDAR, ils considèrent comme un de leurs chefs moraux et l'un des meilleurs d'entre eux par sa sagesse éclairée et son dévouement à la cause française.

« Tous sont touchés de cet honneur qui est aussi un gage des sentiments d'amitié, de communion fraternelle, qui animent tous les Français de ce pays à l'égard les uns des autres, sans distinction d'origine, ces sentiments sur lesquels continue de se bâtir, sous l'égide de M. le Gouverneur général LE BEAU, la nouvelle France Africaine ».

Cette belle et patriotique péroraison est saluée par les applaudissements unanimes de l'auditoire et les musulmans se montrent particulièrement sensibles à la délicate attention de M. MILLIOT, lorsque, s'exprimant en arabe avec la plus grande aisance, il présente ses félicitations aux familles qui viennent de s'unir et forme des vœux pour les jeunes époux.

La série des allocutions se termine par quelques paroles de M. René BOUFFET, préfet de Constantine, qui excuse tout d'abord M. le Gouverneur général LE BEAU de n'avoir pu, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, assister à la belle cérémonie.

M. BOUFFET remercie « les diverses personnalités de la magistrature, du culte et de la littérature musulmanes des paroles éloquentes d'inspiration et d'intentions si profondément françaises qu'elles viennent de prononcer à l'occasion de la célébration de ce grand mariage ».

« Je m'en voudrais de ne pas retenir, ajoute M. BOUFFET, parmi les allocutions si émouvantes que nous avons entendues, celle de l'Iman de Sidi Okba qui comporte une précieuse signification. Il a parlé au nom d'une oasis qui est à la fois le centre de rayonnement de l'Islam sur cette terre nord-africaine et le berceau de la grande et illustre famille des BENGANA ».

Et le préfet de Constantine, visiblement ému, termine par ces mots : « Je tiens à dire qu'à ces deux titres, l'union que nous fêtons vient d'être scellée sous les plus riants auspices et je prie mon excellent ami le Cheik el Arab de trouver dans mes paroles les vœux affectueux que, de grand cœur, je forme au nom de tous pour le bonheur de ses enfants ».

La cérémonie est terminée. Le Cheikh el Arab et SI ZOUHEIR BENSMAIA, très entourés, reçoivent avec un large sourire de joie les compliments de leurs invités, qui s'acheminent ensuite vers la sortie en attendant l'heure fixée pour le banquet.

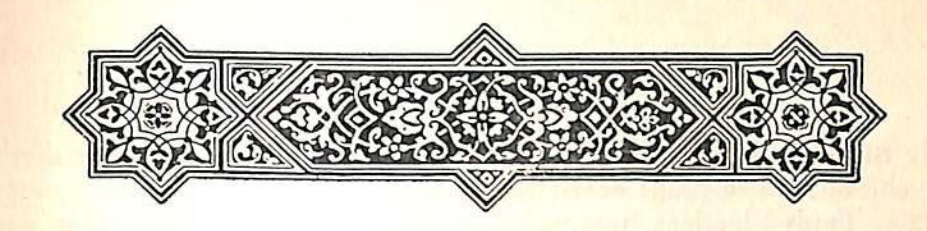
La température s'est tout à coup rafraîchie. Dans le ciel devenu légèrement houleux quelques nuages annoncent des précipitations sans doute prochaines. Allah bénirait-il donc cette union en envoyant sur la terre assoiffée l'eau si ardemment souhaitée ? Les indigènes scrutent l'abîme céleste avec espérance et n'éprouvent pas les craintes qu'exprimait Théophile Gautier dans son *Voyage en Espagne*. « Le temps, disait-il, est un être fort capricieux et très taquin de sa nature ; dès qu'il pressent une solennité, qu'il voit des préparatifs coûteux et tout un peuple dans l'attente d'un plaisir, il se fait une maligne joie d'être abominable. Il réserve pour ce jour-là ses outres gonflées d'aquilons, ses cornes de pluie, de neige et de grêle, comme s'il n'y avait pas d'autres occasions d'ouvrir ses écluses et d'épancher ses cataractes ».

A Biskra les premières gouttes sont reçues comme une bénédiction du Seigneur. Allah, Maître de la Pluie, a enfin entendu les suppli-

cations de ses fils. Les nomades qui, à l'exemple des Perses, érigeraient volontiers des autels à la Pluie, pourront dire que les Français venus à Biskra ont les « Chouabeur Khedheur », les éperons verts. Tous se réjouissent à sentir l'enveloppant baiser de l'eau, de l'eau délicieuse que Dieu a promise intarissable au Jardin des Fleuves, de l'eau dont les seuls bienheureux pour l'éternité jouiront du babil plein d'harmonie dans la verdure des bosquets paradisiaques.

Allah protège visiblement les jeunes époux en exauçant, au moment précis de leur union, les prières vainement réitérées depuis de longs mois. Désormais les récoltes sont sauvées, les beaux dattiers vont redresser leurs palmes, les pâturages offriront de nouveau aux troupeaux les herbages aromatiques dont ils sont friands, l'orge, cette « oum el Khil », la mère des chevaux, ne manquera pas. L'allégresse est dans tous les cœurs. Des hymnes de reconnaissance montent vers le Grand généreux en actions de grâces sonores, et partout l'on entend les noms de HAMMA et de DOUDJA sur lesquels est ardemment appelée la bénédiction céleste pour un bonheur sans mélange.





La Diffa

« Ils n'entendront là ni parole futile, ni langage excitant au péché. On n'y entendra que ces mots : Paix ! Paix ! ».

(*Le Coran*, Sourate LVI).

Il est 20 heures. La température s'est bien rafraîchie, mais le ciel demeure lumineux en dépit de la persistance de quelques taches moutonneuses. Isolément ou par petits groupes les invités arrivent, les uns en flânant pour goûter dans toute sa plénitude le charme des soirées sahariennes, alors que d'autres, et ce sont les plus nombreux, ont préféré utiliser l'automobile afin de conserver intacte la fraîcheur de leurs atours de cérémonie. C'est un étincelant tourbillon de robes décolletées, de fourrures, de bijoux, d'uniformes, d'habits, de burnous que des voitures somptueuses amènent devant la demeure du Cheikh el Arab.

En pénétrant sous la tente prestigieuse, miraculeusement transformée en un palais de féerie, les personnalités conviées au banquet ne peuvent retenir une exclamation admirative. Les murailles flottantes disparaissent sous un amoncellement de riches tentures et de tapis, assemblage merveilleux de toutes les techniques qu'emploie cette industrie protéiforme. Les tapis de Rabat aux innombrables coloris voisinent avec les r'taiat berbères aux franges pendantes. Ici, reconnaissables à leurs dessins géométriques, s'étalent les tentures caractéristiques des Oulad Djellal aux teintes criardes ; là les rfafà de l'Atlas, de lignes plus sobres, où se mélangent harmonieusement les parties de haute laine

et le rude tissage du tellis, tranchent vigoureusement auprès des djerbi polychromes où le rouge écarlate domine.

Tapis algériens, marocains, tunisiens, tentures turques et persanes, toutes les formes, tous les genres, toutes les techniques, tous les procédés ont été réunis sous la tente spacieuse. Ils sont comme la transposition artistique du merveilleux tapis naturel que les Arabes appellent si pittoresquement le « plumage de la terre », qui, après les pluies printanières, couvre le sol des pays où ils ont été fabriqués, lorsque la campagne moghrebine prend sa parure de fête, qu'elle se revêt de grand iris, de marguerites jaunes et blanches, de renoncules couleur de rouille, de chardons bleus, d'asphodèles et d'innombrables fleurs de toutes nuances.

De nombreuses ampoules électriques, dissimulées sous de gracieuses guirlandes de bougainvillées, projettent sur cette décoration rutilante une douce et agréable clarté. Sous l'incidence de leurs rayons lumineux les plateaux de cuivre posés sur de courts tréteaux à peu de distance du sol, et qui attendent les convives, brillent d'un vif éclat. Le spectacle de cette vaste enceinte aux parois si fragiles est éblouissant, sans égal et d'un exotisme extrêmement captivant. On se croirait transporté dans un palais enchanté. Les exploits d'Antars légendaires chantent dans la mémoire et l'on découvre tout à coup, dans leur réalité violemment attirante, les splendeurs imaginaires des contes orientaux.

Avec la plus grande courtoisie le Cheikh el Arab reçoit ses hôtes au seuil de la tente. Il est parfaitement vêtu. Un riche caftan brodé de soie et d'or se laisse coquettement entrevoir sous la gandoura de soie blanche que recouvrent les burnous, l'un de fine laine d'une remarquable blancheur, l'autre de teinte foncée presque noir sur lequel brille la plaque de Grand Croix de la Légion d'honneur. Le guennour des cavaliers arabes qui le coiffe est enveloppé d'un haïk immaculé fixé autour de la tête par l'insigne du chef, le khith, longue corde en poil de chameau. Un séroual de drap fin orné d'arabesques en passementeries complète ce costume de gentilhomme arabe.

Si Bouaziz Bengana a beaucoup de distinction. Il a la démarche lente et cadencée et cette allure noble que favorisent tant

l'ampleur et la longueur du vêtement indigène. Sa tête est fine. Le visage, encadré d'une courte barbe noire à peine éclairée de quelques fils d'argent, est racé ; ses yeux sont beaux et les longs cils qui les protègent donnent à sa physionomie un air de douceur qui séduit et attire, en même temps qu'elle reflète une grande énergie et une volonté indomptable. Le Cheikh el Arab est vraiment un seigneur de grande tente.

Aimablement guidés par les officiers des Affaires Indigènes et les Administrateurs-adjoints de l'annexe de Biskra les invités gagnent leurs places respectives. Grâce à Si El Garmi Saksali, qui assume la lourde mission de diriger le protocole et a tout prévu dans les moindres détails, tout se passe en ordre et sans bruit. Les dames rivalisent de charme ; leur éclat naturel est encore avivé par une lumière tamisée qui donne aux visages une grâce exquise. Les tonalités radieuses des robes du soir, dernier mot de l'élégance féminine, apportent dans la magie générale la richesse de leurs coloris soulignée par la seule vigueur des ombres et la somptuosité des joyaux. A la sévérité des habits noirs plus à l'aise dans la luxuriance des salons lambrissés et des lustres éblouissants, que dans cette douce demi-teinte, les uniformes constellés de décorations et les burnous pourpres chamarrés d'or des caïds opposent leur rutilance qui se marie harmonieusement avec les tentures du palais de laine. Les burnous blancs et les gandouras des notables arabes, confondus parmi la société européenne, complètent le tableau qui, par l'intimité de ce mélange de races, représente éloquemment le symbole de l'union franco-musulmane.

Cette assemblée hétéroclite est maintenant réunie par petits groupes autour du « sni », le grand plateau en cuivre, et les convives sont assis à la manière arabe sur les épais tapis qui couvrent le sol, sauf les dames cependant auxquelles le maître de céans a eu la délicate prévenance de réserver de moelleux « mekhad », gros coussins de cuir ouvragé bourrés de laine. Les conversations sont animées. On échange des impressions sur la belle cérémonie qui s'est déroulée l'après-midi. On parle surtout du désert, de ce Sahara si proche et qui reste pour beaucoup bien mystérieux. Les officiers sahariens ont la vedette : on

ne se lasse pas de les interroger sur le « bled » et ils répondent avec la meilleure grâce du monde en narrant de multiples anecdotes qui, tour à tour, font fuser les rires, passer un léger frisson sur de belles épaules ou pousser une exclamation admirative à de charmantes lèvres. Le désert reste toujours le grand enchanteur et toutes les belles invitées du Cheikh el Arab subissent irrésistiblement son attraction. Tout le monde, ce soir, a l'âme d'un Robinson.

Mais voici que l'on annonce l'heureuse nouvelle de l'arrivée du Gouverneur général. Peu après en effet M. LE BEAU, accompagné du lieutenant-colonel OLLERIS, chef de son Cabinet militaire, et de M. ROZIER, sous-préfet, chef de son secrétariat particulier, fait son entrée sous la tente, respectueusement salué par tous les convives debout. Quelques musiciens arabes soufflant dans leur raïta et tapant sur leur tambourin reçoivent le chef de la colonie aux accents de la Marseillaise. L'hymne national ne sort pas absolument intact de ces instruments primitifs, mais les accords discordants ne froissent personne. On écoute en silence le chant immortel qui se propage dans la vaste « khima », où le faste oriental s'allie si harmonieusement avec le raffinement de l'Occident pour affirmer avec éclat que la France est présente.

Le Gouverneur général est conduit à la place d'honneur qui lui est réservée et où se trouvent déjà Madame et le général CATROUX, Madame et M. DUFOURG, maire de Biskra, Madame GRÉGOIRE, femme du Secrétaire général du Gouvernement général, la princesse d'ANNAM, le général SIDI CHADLI EL OKBI, de l'armée tunisienne, allié de la famille BENGANA, M. le Directeur général MILLIOT, le Lieutenant-Colonel TEXEIRE, commandant militaire du Territoire de Touggourt, M. l'Administrateur principal et Madame BYR, le Khalifa DJELLOUL BEN LAKHDAR, le Cadi M'HAMED BEN SACI, les Bachaghas et délégués financiers BEN SIAM, SMATI, BENCHENNOUF Salah, BEN ALY CHÉRIF, OURABAH...

La prestigieuse diffa va commencer.

Suivant l'usage, le Cheikh el Arab surveille personnellement le service sans prendre part au repas. De son « poste de commandement » il veille à tout, dirige discrètement l'armée de serviteurs silencieux et

stylés, tous de blanc vêtus, qui s'affairent adroitement auprès des « maroudhin », des invités. Ceux-ci étant nombreux il a fallu simplifier l'ordonnance habituelle des réceptions. Au surplus c'est à une diffa arabe qu'ils sont conviés et non à un banquet banal où l'on voit apparaître, au milieu des cristaux, l'éternel consommé froid et l'inévitable poulet aux champignons ! Ici, exception faite pour la table d'honneur, pas de couverts, pas d'assiettes ; on devrait manger avec les doigts et boire l'eau pure et fraîche à l'outre commune ; mais le Maître de la maison n'a pas voulu pousser aussi loin la couleur locale et chaque convive a à sa disposition verre, cuiller et serviette. Ce sera d'ailleurs très suffisant et après un moment de surprise chacun l'affirmera avec une bonne humeur communicative, en déclarant que nous compliquons singulièrement les choses.

Les connaisseurs regrettent néanmoins d'être privés de la savoureuse « cheurba », le traditionnel potage qui ouvre tout repas indigène, mais ces regrets sont vite oubliés devant l'abondance des « thouadjen » apportés par les serviteurs et d'où s'exhale un parfum d'exotisme qui éveille la curiosité et met en appétit.

Le Maître de la tente a eu pitié des palais délicats de ses hôtes peu accoutumés à la cuisine arabe. Les aliments sont aromatisés juste ce qu'il faut, sans exagération ; peu de « felfel el ahmeur » (poivre rouge) et d'assaisonnements tels que « skendjbir » (gingembre), « nanaa » (menthe), « garfa » (cannelle). La thourtha, pâte feuilletée roulée comme un gros cigare et contenant un délicieux hachis de poulet, est succulente. Toutefois on ne dégustera pas de chthitkka, ce plat extraordinaire composé de viande de mouton coupée en morceaux et portée, par l'addition de cannelle, d'ail et de tous les poivres de la création, à un degré de montant capable de ressusciter un mort.

Mais voici le plat de résistance sans lequel le repas serait incomplet, le fameux couscous, fabriqué dans la maison même avec de la bonne farine de froment. Il a fallu mobiliser tout un régiment de femmes pour rouler cette farine avec la paume des mains et la changer en ces innombrables grumeaux de la grosseur d'un grain de blé. Sur chaque plateau est déposée une large soupière en bois appelée metred

contenant du couscous er rgig, le meilleur, le plus fin de tous les couscous. Celui-ci est d'excellente mine, saupoudré légèrement de cannelle, enveloppé d'appétissants légumes et de viande bouillie et arrosé de merga, bouillon concentré qui, en la circonstance, n'est pas relevé d'une énergique pimentade.

Il y a tout d'abord parmi les convives et surtout chez les dames un petit malaise ; comme César avant de passer le Rubicon chacun hésite. Eh quoi ! va-t-il donc falloir puiser tous ensemble dans ce plat commun et, qui sait ? rouler avec la main de petites boulettes qu'on lancera ensuite avec dextérité dans la bouche ? C'est vraiment ainsi que l'exige la règle traditionnelle de la bienséance du bled. Déjà, il y a cinq siècles, Léon l'Africain, écrivait, parlant de ses contemporains Arabes : « leur manger est près terre, sur tables basses et sans aucune nappe ny serviette. Le potage et la chair se mettent dans un grand plat de terre là où ils peschent tous et enlèvent ce qui leur vient entre les doigts, puis l'ayant mis devant eux sans aucune assiette et couteau, la prennent à belles dents, la déchirent et retiennent ce qui leur demeure entre les dents... et mâchent à si grande hâte qu'ils ne se souviennent ou bien ne veulent se souvenir de boire, de peur qu'ils ne perdent un coup de dent jusques à tant qu'ils soyent pleins et ronds ».

Après avoir rappelé cette savoureuse traduction de Jean TEMPORAL, les habitués, donnant l'exemple, s'empressent de rassurer leurs voisins et voisines ; bientôt toute indécision disparaît et chacun brandissant sa cuiller, tel le mineur son pic, creuse son trou devant soi en trouvant grand plaisir à cette manière si pittoresque de prendre un repas en grande toilette du soir.

C'est maintenant l'heure du méchoui, ce chef-d'œuvre de la cuisine arabe. On se lève pour contempler le spectacle peu banal du défilé des moutons dont la chair rôtie embaume la tente. Portés au bout d'un pal par les serviteurs, tous aussi sérieux que des porte-aigles romains, ils sont là plus de cinquante alignés sur des tables comme pour une revue. C'est un véritable troupeau et Rabelais avait raison lorsqu'il affirmait « comme vous sçavez estre du mouton le naturel toujours suivre le premier, quelque part qu'il aille ».



(Photo DESSAULT)

Les jeunes mariés
entourés de leurs demoiselles et garçons d'honneur

Au milieu des rires, des conversations animées on fait cercle autour des sacrifiés, dont la chair tendre est légèrement aromatisée d'armoise, et chacun se prépare à détacher délicatement les bons morceaux avec les doigts, car c'est la seule façon d'en apprécier la saveur. On se précipite donc « inguibus et rostro » sur les flancs dorés et appétissants, tandis que les connaisseurs offrent galamment aux dames les parties les plus succulentes du méchoui.

En un instant les côtes sont mises à nu et les moutons dodus de tout à l'heure ne sont bientôt plus que des squelettes. Chacun alors paraît bien embarrassé de ses mains toutes graisseuses et malodorantes. Mais nous sommes chez un gentilhomme de grande tente qui n'ignore rien des règles de la civilité musulmane. Des serviteurs porteurs de la « fouitha » (serviette) du « briq » et du « lian » de cuivre (aiguière) se présentent en effet devant chacun des « maroudhin », puis se retirent cérémonieusement lorsque les ablutions sont terminées.

Le repas se poursuit avec tout le cortège des « halaouat ». Les musulmanes excellent dans l'art de préparer les pâtisseries : la mehannecha, pâte fine bourrée d'amandes et de cannelle, arrosée de « ma ez zahr » (eau de fleur d'oranger), frite dans le beurre et enduite de miel après avoir été enroulée en serpent : le « baqlaoua », gâteau feuilleté piqueté d'amandes et de dragées ; le « samsa », pâte feuilletée frite dans l'huile et couverte de miel et de semen qui n'est autre que du beurre salé ; la « kefta » sorte de nougat, les « sfendj », délicieux beignets, régal des gourmets, et combien d'autres encore ! Les fruits n'ont pas été oubliés, mais c'est à peine si chacun des convives, « chebâan », rassasié, se laisse tenter par les exquises oranges de Biskra et les délicieuses deglet nour, ces fruits d'or des dattiers voisins, plus doux que le miel, plus transparents que l'ambre.

La diffa est terminée. Les convives sont visiblement satisfaits. Toutefois ils ne poussent pas le respect de la tradition jusqu'à témoigner bruyamment leur contentement par une retentissante « tengriâa », suivie d'un « lik » (à toi), en signe de remerciement à leur hôte. Point n'est besoin, au surplus, de s'imposer cette antique et singulière coutume pour affirmer l'état euphorique des estomacs. Il n'est que de lire sur les visa-

ges pour s'en rendre compte, tant est véridique la boutade de Rémy de GOURMONT : « Rien ne donne autant la satisfaction du devoir accompli qu'un bon dîner ». Georges DUHAMEL est aussi de cet avis, mais il l'exprime plus crûment quand il dit, dans ses *Confessions de Minuit* : « la joie humaine est un sentiment curieux et impur ; elle a toujours besoin de prendre appui sur des choses matérielles que l'on s'introduit dans l'estomac. Même quand la joie semble détachée de toutes ces bassesses, il lui faut, si elle veut durer, s'adjoindre des arguments digestifs ».

Tandis que, pour achever le repas homérique, les serviteurs versent un délicieux café dans de charmantes tasses de « fourfouri », frêle porcelaine à fleurs bleues, les musiciens arabes, conduits par un chef d'orchestre, fier comme l'était, dit-on, ISHAQ BEN IBRAHIM EL MOUÇOULI, cette illustration musicale de la Cour des Khalifes, donnent un aperçu de leur répertoire. Les joueurs de raïtha, joues gonflées prêtes à éclater, soufflent éperdument dans leurs sortes de clarinettes, accompagnés du thebel et du guellal qui, malgré la vigueur des tambourineurs, n'arrivent point à couvrir les sons criards et discordants des instruments. Les oreilles européennes, pourtant familiarisées avec les airs barbares d'outre-Atlantique, se montrent néanmoins quelque peu surprises par cette cacophonie ; elles s'y accoutument cependant très vite et l'on finit par apprécier l'audition beaucoup plus pour son caractère pittoresque que pour son harmonie.

Brusquement les conversations cessent ; les musiciens arabes se retirent ; un silence impressionnant succède au brouhaha. M. le Gouverneur général s'est levé pour annoncer l'ouverture des discours et donne en premier lieu la parole à SI EL HACHEMI BEN CHENNOUF, bachagha de Khenchela, Commandeur de la Légion d'Honneur.

Le bachagha SI EL HACHEMI, qui a poursuivi ses études au lycée d'Alger, s'exprime avec facilité dans notre langue dont il connaît toutes les finesses. Il trouve sans hésiter les mots les plus choisis pour rendre hommage à la politique de sollicitude du chef de la colonie à l'égard des populations indigènes. « Il ne nous échappe pas, M. le Gouverneur général, dit-il, que vos vues sont excellentes et que porter

vos efforts sur la question économique est la seule formule susceptible d'assurer le relèvement matériel et moral des populations qui vous sont confiées ».

S'adressant au Cheikh el Arab, le bachagha rappelle la rivalité séculaire qui a séparé pendant si longtemps leurs deux familles. Avec des accents pathétiques qui émeuvent l'assistance il s'écrie : « Nous sommes, SI BOUAZIZ, les héritiers d'un passé glorieux et nous n'avons pas à l'oublier. Touchés tous les deux par la grâce du génie français, nous avons compris que l'ère des luttes intestines était révolue et que quelque chose d'objectif, de grand et de noble sollicite nos activités concertées. Nous devons contribuer à parachever l'œuvre admirable de la France dans notre pays et parer, comme autrefois, aux nouveaux dangers qui la menacent. Nous comptons sur nos chefs pour nous aider dans cette entreprise en faveur de la plus grande France ; nous comptons aussi sur tous les Français, qu'ils soient algériens ou métropolitains, sur la partie saine de la population musulmane. Nous avons confiance, travaillons donc ensemble pour réaliser l'entente cordiale, pour dissiper les nuages qui s'amoncellent à l'horizon et pour faire définitivement une Algérie Française ! ».

Ce noble discours, fréquemment haché d'applaudissements, fait une profonde impression sur le brillant auditoire. Chrétiens et musulmans réunis sous la tente, hommes en habit ou en burnous, fonctionnaires en uniforme ou vêtus de pourpre, tous n'ont en ce moment qu'un même cœur, qu'une seule pensée, et ce cœur et cette pensée sont animés de l'amour le plus ardent envers la Patrie commune. « La FRANCE était là » a écrit quelques jours après la cérémonie le distingué directeur du journal *La voix indigène*, M. ZENATI. La formule est éloquente dans sa concision. Dans une de ces imprécations dont il avait le secret, DANTON, s'adressant aux émigrés, s'écriait un jour : « Est-ce qu'on emporte la patrie à la semelle de ses souliers ? ». Sans hésiter on peut répondre affirmativement, car en Algérie, et notamment dans ce sud où en ce moment tous les cœurs battent à l'unisson, on a bien le sentiment que l'on pense français, que la France est là.

Avec le fin lettré qu'est le bachagha SI SMATI, Président de

l'Amicale des chefs indigènes du département de Constantine, Grand officier de la Légion d'Honneur, c'est un hymne qui s'élève à la louange du Cheikh el Arab « le premier et le meilleur collaborateur de la tâche civilisatrice accomplie par la France ». Rappelant l'union contractée quelques heures auparavant, Si Smati félicite Si Bouaziz Bengana d'avoir donné à ses fils une formation moderne française, répudié courageusement la tradition et ses liens puissants en accueillant le vœu de son fils aîné d'avoir une épouse digne de lui. « Vous avez fait, poursuit-il, œuvre de précurseur et de guide de nos coreligionnaires. Vous leur avez montré une fois de plus la voie du bonheur par la France, par la formation française de leurs enfants, en leur prêchant la confiance dans cette formation parfaitement compatible avec le respect des principes islamiques ».

Après un discours en langue arabe du Cheikh de la zaouia de Tolga, Si El Hadj Ben Othman, discours immédiatement traduit en français de façon impeccable par M. Arzour, interprète à Radio-Alger, M. Dufourg, le sympathique maire de Biskra, tient à exprimer ses sentiments d'affection au Cheikh el Arab, non seulement en son nom personnel mais aussi au nom de la population tout entière de la ville qu'il administre. En des termes choisis, M. Dufourg se fait l'interprète de tous en remerciant le Gouverneur général de l'honneur qu'il a bien voulu réserver à la reine des Ziban et en l'assurant de la profonde gratitude et du respectueux attachement des habitants de la charmante cité.

C'est maintenant le Cheikh el Arab qui se dispose à répondre aux divers orateurs.

Si Bouaziz Bengana n'éprouve aucune difficulté à exposer ses sentiments dans notre langue. Sa belle allocution est un hommage de profonde gratitude envers les personnalités présentes qui ont bien voulu lui apporter le témoignage de leur sympathie en ce jour inoubliable. Il a un mot aimable pour tous, et tous sont touchés de la délicatesse des expressions, du bon sourire qui les accompagne, de l'émotion que révèle la voix de l'orateur.

« Je vous dis merci bien sincèrement, dit-il au Gouverneur général, pour avoir bien voulu accepter l'invitation de celui qui se considère

comme le loyal serviteur de la France et venir, malgré les nombreuses charges de vos hautes fonctions, donner par votre présence un éclat particulier à cet heureux événement.

« La date de ce jour, 11 avril, sera marquée en lettres d'or dans les mémoires des populations du sud : l'année 1938 se surnommera « l'année Le Beau », et tous les événements qui se produiront au cours de l'année porteront désormais votre nom. Telles sont nos traditions.

« Vous avez autour de vous, M. le Gouverneur général, des notabilités qui représentent les populations des territoires immenses allant de Biskra au Hoggar et de la Mauritanie à la limite de la Tripolitaine. Elles ont tenu à venir vous souhaiter très respectueusement la bienvenue pour vous assurer de leur loyalisme parfait et de leur attachement tant à votre personne qu'à la France que vous représentez si dignement en ce pays. Par ma voix, tous, ici présents, affirment hautement qu'ils restent après l'avoir toujours été, les gardiens vigilants de la cause juste, la cause française.

« La France peut être fière de compter sur ces populations et je puis vous assurer, M. le Gouverneur général, qu'au moment du danger elles se lèveront toutes comme un seul homme, dans le plus pur élan de patriotisme ; nous partirons à leur tête et elles démontreront une fois de plus qu'elles méritent toujours le nom symbolique de « Sahariens », fidèles à la parole donnée par leurs ancêtres sous la devise « Servir avec fidélité et attachement. »

L'assistance, littéralement transportée par ces paroles viriles prononcées sans emphase, avec le plus bel accent de sincérité, fait au Cheikh el Arab des ovations prolongées. Elle tient à marquer ainsi son estime profonde pour le loyal et indéfectible ami de la France, à le remercier de ses nobles sentiments et à lui exprimer sa vive gratitude pour les multiples attentions prodiguées au cours de cette fastueuse réception.

Le Gouverneur général se lève pour clore la série des discours. M. Le Beau, cravaté de la croix de Commandeur de la Légion d'Honneur, la poitrine constellée d'ordres qui brillent d'un vif éclat sur la noire tunique, occupe le fond de la tente où sa silhouette imposante se détache avec netteté. Aucune trace de fatigue n'apparaît sur son visage

en dépit d'un long parcours sans arrêt en automobile d'Alger à Biskra. Très simplement, sans préparation, le chef de la colonie laisse parler son cœur et dans une improvisation dépouillée de tout artifice oratoire, il exprime les sentiments qui l'animent. « Vous tenez vos promesses mon cher Cheikh el Arab, dit-il à Si Bouaziz, je tiens aussi les miennes. Je vous avais promis d'assister à cette cérémonie, rien au monde n'aurait pû m'en empêcher. Me voici... »

Le Gouverneur général s'excuse tout d'abord de n'avoir pu assister, ainsi qu'il en avait l'intention, à la cérémonie du mariage ; mais il a tenu, ajoute-t-il, à apporter en ce jour au Cheikh el Arab le témoignage de sa haute estime, comme l'ont fait, de leur côté, les personnalités les plus éminentes de la colonie. M. Le Beau a quelques mots aimables pour tous et en particulier pour son ami M. Autrand, ancien Préfet de la Seine et M. le Sénateur Lederlin, lesquels, de passage en Algérie, ont également voulu donner à Si Bouaziz Bengana une preuve de leur sympathie.

Parlant ensuite de la solennité qui s'est déroulée dans la journée, le Gouverneur général s'exprime ainsi qu'il suit :

« L'union de ces jeunes gens mérite d'être citée en exemple puisque nourris, l'un et l'autre, de culture occidentale ils sont restés d'excellents musulmans, étant ainsi un témoignage vivant de l'œuvre accomplie par l'Université de France qui, dans le respect des consciences, tout en dispensant généreusement sa science à ceux qui viennent à elle, sait leur réserver le libre exercice de leur éducation et de leur culture dans cette belle tradition libérale qui est l'honneur même de la France. »

Puis M. Le Beau rappelle le glorieux passé de la famille du Cheikh el Arab. « Le jeune époux a de qui tenir, dit-il, puisqu'il appartient à cette illustre famille des Bengana qui est connue pour son attachement aux traditions ancestrales en même temps que pour son dévouement à la France. » Et le Gouverneur général, après avoir salué la présence de nombreuses personnalités européennes et musulmanes, notamment celles du vénéré Khalifa Djelloul, du maire de Biskra, qu'il remercie des paroles qu'il vient de lui adresser au nom du Conseil municipal, et du général Sidi Chadli El Okbi, ministre du Gouverne-



(Photo Dessault)

La Diffa
Un coin de la table d'honneur

ment tunisien, qu'il prie de transmettre son salut à Son Altesse le Bey, félicite chaleureusement les bachaghas Si Smati et Si El Hachemi, interprètes éloquents de tous : délégués financiers, élus du peuple, membres de l'Association des Amis de la France, pour le dévouement total à la Patrie française qu'ils ont hautement exprimé dans un langage singulièrement émouvant.

« Ce jour, continue le Gouverneur général, dont découlera la continuité de l'illustre lignée des Bengana, restera gravé dans nos esprits comme il restera gravé dans le cœur des mesquines auxquels le Cheikh el Arab, en ces jours d'allégresse, a apporté quelque joie, en s'associant ainsi à l'œuvre de secours aux malheureux que ne cesse de poursuivre l'Administration algérienne. »

C'est en marquant ce geste de bonté vis-à-vis des humbles que M. Le Beau vient de terminer son allocution. Il remercie son hôte, au nom de toutes les personnes présentes, de sa magnifique hospitalité. Il souhaite enfin aux deux héros de cette fête ses meilleurs vœux de bonheur et adresse aux deux familles Bengana et Bensmaia ses félicitations, puisque cette alliance symbolisera, aux yeux de l'Algérie musulmane et française, la marche des jeunes générations vers le bonheur, dans l'évolution nécessaire du rayonnement prestigieux de la France !

Les applaudissements crépitent. A l'extérieur de la tente éclate le bruit de la poudre et fusent les stridents you you. Tout à coup retentit le chant de la Patrie, La Marseillaise, que joue un orchestre européen venu exprès de Constantine pour le bal qui va s'ouvrir. L'assistance tout entière est debout ; elle écoute en silence, profondément émue, l'hymne de foi et d'espérance qui confirme les réconfortantes et patriotiques paroles qui viennent d'être prononcées. Ces minutes sont exaltantes, sublimes, et lorsque les dernières notes du chant national cessent de vibrer on ne parvient pas à reprendre immédiatement les conversations frivoles, et à descendre des hauteurs spirituelles où l'âme vient d'être élevée.

Une détente s'impose et c'est M. Byr, Administrateur principal de la commune mixte de Biskra, qui va ramener le « climat » à un degré plus normal. M. Byr est Grand Maître de l'Ordre Saharien du Scorpion

d'or. En cette qualité il annonce qu'une promotion exceptionnelle a été décidée par le conseil de l'Ordre et aussitôt, aidé de ses collaborateurs, il procède à la remise de la curieuse décoration aux heureux récipiendaires en commençant, ainsi qu'il sied, par M. le Gouverneur général LE BEAU. Tour à tour, le général CATROUX, le général de SAINT-MAURICE, le contre-amiral MOTET, le général ROCHARD, MM. les Préfets BOUFFET et BOURRAT, les Inspecteurs généraux de l'administration algérienne ETTORI, PERIER DE FERAL, SAVELLI, GRAVEREAUX, les colonels BELANDOU, CARBILLET et OLLERIS, d'autres personnalités encore sans oublier quelques dames, notamment la princesse d'Annam, Mesdames GREGOIRE, BOURRAT, CHEVREUX, GARDEL, reçoivent solennellement l'insigne saharien, inconnu de la Grande Chancellerie. Les nouveaux promus paraissent très honorés de cette flatteuse distinction qui pourra témoigner qu'ils ont été, suivant les statuts de l'ordre, suffisamment « piqués » lors de leur séjour dans le Sud pour mériter cette haute et rare faveur.

Cette remise de décorations terminée dans la joie générale l'orchestre annonce l'ouverture du bal en attaquant les airs de jazz les plus modernes, anachronisme que d'aucuns — ceux qui ne dansent pas — regrettent dans ce décor romantique digne des récits fabuleux de Schéhérazade. Comme par enchantement l'immense maison de laine est transformée en dancing. Plateaux, tréteaux, coussins, tabourets, tout a disparu. Les épais tapis qui couvraient le sol ont eux-mêmes été roulés en un tournemain. Rien ne peut gêner les danseurs. Le charme oriental est rompu. Tandis que les couples s'enlacent pour faire leurs dévotions à Terpsichore jusqu'à l'approche du « fedjer » les personnes qui jugent, comme Alfred de Musset, que le sommeil « c'est après le souper le premier bien du monde » prennent congé de leur hôte.

C'est la nuit, la nuit d'Afrique, splendide et silencieuse. L'écrin divin diamante de tous ses feux l'étendue immense. Les astres paisibles luisent comme des flammes dans le ciel sombre et sur le désert endormi tombe une fraîcheur presque glaciale. Quelques étoiles rayent la voûte céleste comme la foudre fend la nue et ces traits enflammés sont lancés, a dit le Prophète, par les vigilants gardiens du septième ciel contre les

trop curieux démons qui cherchent à s'en approcher. Les Arabes, fils de la Poésie, ont donné à ces étoiles le nom charmant de « en nachitat », les bondissantes, les diligentes, et comme ils sont aussi superstitieux qu'un citoyen de l'ancienne Rome ils leur attribuent une influence bénéfique.

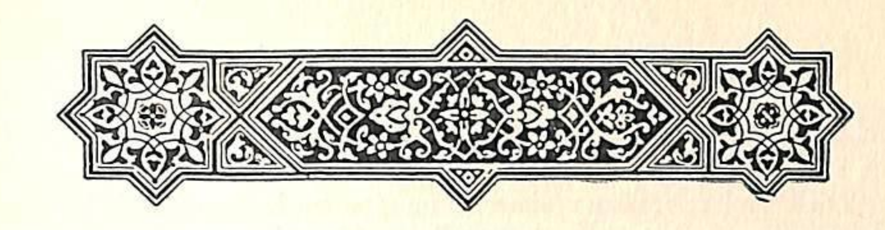
Cette journée du 11 avril fut donc une journée faste. Elle le fut non seulement pour les jeunes époux, leurs parents, leurs amis, mais aussi pour les mesquines, les malheureux si nombreux hélas ! dans le bled saharien et qui ont été comblés par leur généreux chef.

En bon musulman, le Cheikh el Arab sait que l'aumône touche la main de Dieu avant d'atteindre celle du pauvre, car il est écrit à la sourate XVII[e] « Sinon l'offrande elle-même, du moins la piété du Juste monte jusqu'à l'Eternel ». Partout dans les Ziban, à Biskra et dans les villages environnants, SI BOUAZIZ BENGANA a voulu que chacun oubliât momentanément les soucis matériels. De larges offrandes en blé, orge, dattes furent distribuées par son ordre et tous ces miséreux, en recevant cette manne providentielle, ont certainement appelé les bénédictions du Grand Inspirateur sur leur bienfaiteur et prononcé la formule de gratitude, « n'harek saïd, ia çahbibi », « Ta journée soit heureuse ô mien ami. » Allah iketter Khirak. Que Dieu augmente ton bien !

Mais comme rien ne se fait et rien ne se passe sans qu'Allah en ait décidé, les rassasiés ne veulent pas non plus manquer de reconnaissance envers Dieu et élèvent vers lui leur prière en actions de grâces :

« Louange à Dieu ! il n'est pas de puissance, il n'est pas de force si ce n'est avec Dieu l'Elevé, le Sublime !





La leçon d'un Grand Mariage

« ...Malheur à toi ! torrent fatal des coutumes humaines ! Ne suspendras-tu jamais ton cours, entraîneras-tu jusqu'à la fin les enfants d'Adam dans l'abîme immense et terrible. »

SAINT-AUGUSTIN (*Confessions*)

Dans le compte rendu substantiel qu'il a fait de la cérémonie qui unit désormais les familles BENGANA et BENSMAIA, M. ZENATI, musulman naturalisé français, directeur du journal *La Voix Indigène*, a su dégager clairement la leçon que comporte ce mémorable événement.

« Il s'est accompli là, a écrit M. ZENATI, dans la demeure du plus grand chef indigène de l'Algérie, sous l'œil bienveillant des autorités religieuses et civiles du département, l'union sacrée, le mariage de raison de l'Islam en voie de modernisation et du traditionalisme devenant accommodant sous l'effet du progrès en perpétuel mouvement ascendant.

« Nous devons ce pas en avant à la perspicacité et au courage civique des familles BENGANA et BENSMAIA qui, par leur attitude résolue, décidèrent beaucoup d'indigènes hésitants à franchir le dernier obstacle et à vivre sans entraves, à l'abri de toute influence malfaisante. Nous le devons aussi aux autorités françaises, aux dirigeants algériens, aux chefs religieux du département, aux représentants des vieilles familles qui, par leur présence et leur approbation, ont scellé solidement l'alliance ou plutôt l'union franco-indigène. Une ère nouvelle est née sous le signe de la confiance et de l'amitié ; les obstacles que d'aucuns

cherchent à rendre infranchissables tombent sous les coups pacifiques d'une saine raison et d'une loyale collaboration.

« Ce miracle, venu vraiment à un moment inattendu, s'est accompli tout naturellement sous l'effet d'une éducation française poussée assez loin. Madame BENGANA jeune, bachelière, ne pouvait s'unir qu'à un grand intellectuel et grâce à sa douce influence, une famille moderne, française, sera créée et servira de modèle aux générations à venir. L'instruction rapproche, unit et assure la fusion entre les indigènes. Pour encourager la francisation, la France devra dispenser l'instruction aux autochtones sur une très grande échelle. D'autre part, si, dès le début on avait créé des écoles de filles indigènes, la situation morale du pays n'aurait pas été ce qu'elle est aujourd'hui. »

Et M. ZENATI ajoute : « Le côté le plus brillant et le plus consolant des cérémonies de Biskra est certainement l'hymne d'amour voué à la France. Il y a eu beaucoup de discours, des discours en arabe, en français et tous ont convergé vers le même point : « la reconnaissance due à la France et le sacrifice éventuel que comporte cette reconnaissance ». Tous les orateurs ont convenu qu'il n'y a qu'une formule possible en Algérie : la collaboration fraternelle et l'union des cœurs ; tous les auditeurs confirmaient cela par des applaudissements frénétiques. Il n'était pas inutile, non plus, de faire entendre, en ce moment psychologique, les voix les plus autorisées de l'Algérie pour affirmer que, malgré les apparences, les indigènes sont sincèrement et définitivement acquis à la France... La France, ou plutôt son génie si fécond et si captivant, planait au-dessus de ces agapes fraternelles et a inspiré toutes les déclarations ».

Le mariage de SI MOHAMMED BELHADJ BEN BOUAZIZ BENGANA est un symbole, un symbole d'évolution rationnelle d'une grande famille intelligemment attachée aux traditions familiales et aux principes de l'Islam, symbole de la victoire d'un modernisme raisonnable sur le traditionalisme sectaire, symbole enfin de l'union franco-indigène. Jusqu'ici cette union s'est plutôt manifestée dans des déclarations dithyrambiques aussitôt oubliées que prononcées. Le Cheikh el Arab a donné à l'union franco-musulmane une forme réelle, une signification définitive

et l'a placée dans un cadre mixte qui permet toutes les initiatives sans porter atteinte aux bonnes mœurs et aux principes coraniques.

Pour comprendre la grande portée de cet acte qui marque une date dans l'histoire de la société musulmane en Algérie, pour apprécier son importance et ses répercussions il est utile de porter les regards sur cette société musulmane, sur son élite et surtout sur le peuple de fellahs, de nomades, de citadins qui constituent la masse indigène, une masse de plus de six millions d'âmes qui n'a guère évoluée depuis des centaines d'années.

N'a-t-on pas cru chez nous et partout en Occident pendant des siècles, que la science n'était pas à trouver, mais à retrouver, qu'elle gisait dans des livres révélés, dans des ouvrages d'êtres inspirés ou d'hommes de génie qui avaient vécu en des temps très anciens, d'où il s'agissait seulement de l'exhumer ? Tout l'effort scientifique consistait à expliquer, à commenter ces textes, à en tirer les conséquences. La première Renaissance et la première Réforme qui n'en est qu'un des aspects n'ont voulu que rétablir les textes sacrés ou profanes dans leur pureté. Ce n'est que plus tard que l'on commença d'écarter le critérium de l'autorité et de se fonder sur l'observation.

Or, les musulmans en général n'en sont pas encore à la Renaissance. Pour eux le Coran et les Livres Sacrés contiennent toute la Science. Le Coran résume non seulement la grammaire et la philosophie, mais même l'histoire et l'astronomie. C'est pourquoi le premier degré de l'enseignement consiste à apprendre, en outre des prières, quelques pages du Coran. Au second degré on apprend, par cœur toujours et à force de récitations, le texte entier du Livre. Au troisième degré seulement est abordée l'étude des commentateurs, du droit, des coutumes, de la grammaire, de l'arithmétique, de la cosmographie. Mais la réflexion personnelle, la recherche originale, l'esprit critique qui est le fondement même de la science moderne, tout cela est banni. Nous sommes au moyen âge.

Est-ce à dire, suivant une opinion inexacte mais généralement admise, que l'Islam est immuable, qu'il demeure figé dans son dogme plus que millénaire sans espoir d'évolution vers le progrès ? Il serait ridicule de persister à croire qu'une religion née au septième siècle, au

temps où Clotaire II faisait périr à Metz la reine BRUNEHAUT, est arrivée à notre époque sans s'être transformée et adaptée maintes fois au cours des âges.

Il n'en est pas moins vrai que toute la synthèse de la doctrine islamique repose sur les conditions physiologique et sociale de la famille que le Prophète Législateur a introduit dans le Coran, conditions qui sont tout à fait dissemblables des nôtres.

C'est justement là que repose le problème impénétrable qui trace une ligne de démarcation bien tranchée entre le monde chrétien et le monde musulman. Bien que la Bible et l'Evangile aient certainement inspiré MOHAMMED et que, de cette origine, toutes les lois économiques, politiques et sociales de l'Islam ont conservé certaines analogies avec les nôtres, un abîme nous sépare quand nous franchissons la loi civile concernant la femme.

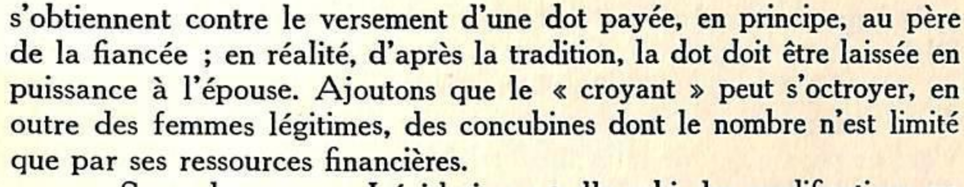
Nous n'examinerons pas en détail cette législation musulmane en matière familiale telle que nous la livre le Coran et les Hadiths, développée par la jurisprudence des Ulémas et des Muphtis, organisée définitivement au XIII[e] siècle de l'hégire par SOLIMAN LE MAGNIFIQUE. Précisons seulement que, pour être juste et la juger comme il convient, il faut se reporter aux temps et milieu qui l'ont vu éclore. Les tribus arabes du VII[e] siècle que MOHAMMED allait réunir et à qui il rêvait de donner une législation ne vivaient pas seulement dans l'anarchie et le vagabondage propres aux Bédouins du désert ; au point de vue religieux et moral (cf. le Coran) c'était l'abjection. MOHAMMED voulait transformer religieusement ces Arabes polygames et idolâtres, autant que constituer un corps de nation des tribus batailleuses. Mais bien que « Prophète de Dieu » comme l'affirme le Credo musulman que répètent les muezzins cinq fois le jour du haut du minaret de toutes les mosquées, il n'était cependant qu'un homme. Son œuvre ne pouvait être qu'un essai incomplet de moralisation, un « concordat » entre les instincts d'un peuple voluptueux et la chasteté conjugale ; n'osant supprimer la polygamie, il la réglementa.

Le musulman peut avoir quatre épouses légitimes, mais uniquement dans la mesure où il peut les entretenir convenablement. Les femmes



(Photo DESSAULT)

Si Ben El Mouhoub, Muphti de Constantine entouré du Cheikh el Arab, de Si Bensmaïa et du Khalifa Djelloul prononce son discours



s'obtiennent contre le versement d'une dot payée, en principe, au père de la fiancée ; en réalité, d'après la tradition, la dot doit être laissée en puissance à l'épouse. Ajoutons que le « croyant » peut s'octroyer, en outre des femmes légitimes, des concubines dont le nombre n'est limité que par ses ressources financières.

Sans doute cette Législation a-t-elle subi des modifications ou même des accrocs. A partir du XIXe siècle surtout se dessine un mouvement qui se préoccupe du statut de la femme. Mais c'est depuis la guerre que ce mouvement prend une ampleur insoupçonnée jusqu'alors. La nouvelle république d'Angora, sous la vigoureuse impulsion de MUSTAPHA KEMAL, a adopté toute une législation qui, dans l'ensemble, est laïcisatrice et irreligieuse, mais du point de vue familial, libératrice. Le nouveau code civil de février 1926 a rendu la polygamie illégale et constitué civilement l'homme et la femme sur un pied d'égalité. L'Egypte qui a été, de tous les pays conquis par l'Islam, le plus profondément islamisé, est aussi celui où les idées nouvelles semblent s'être introduites le plus tôt, s'être implantées le plus rapidement et se développer comme dans un terrain de choix, éminemment favorable à leur germination et à leur croissance.

Dans la plupart des pays musulmans, en Perse, en Irak, en Syrie, au Liban, l'enseignement de la femme a été développé dans des conditions très sensibles. Bien mieux, dans certains de ces pays ont été créées des Associations d'intérêt féminin et même, chose qui eût été taxée d'invraisemblance il y a quelques années à peine, des Congrès féministes réunissent chaque année de nombreuses femmes d'Orient pour défendre les droits de la femme musulmane et émettre des vœux en faveur de son émancipation totale.

L'on doit néanmoins reconnaître que l'Islam a eu dans le passé des femmes célèbres, fortes personnalités qui, de leur harem, ont exercé une influence considérable ; une Roxelane, par exemple, épouse de SOLIMAN LE MAGNIFIQUE ; des femmes savantes comme à Cordoue, où plusieurs excellèrent dans la médecine ; des femmes ascètes ou mystiques, les « maraboutas » en particulier, si nombreuses dans l'Islam Occidental, en Algérie ou au Maroc ; mais ce sont là des exceptions

qui n'infirment en rien la situation bien misérable que la femme a dans l'Islam.

Cependant, en Algérie, les mariages sont en général monogames. Pour des raisons d'ordre surtout financier, la polygamie n'existe plus dans ce pays qu'en de rares familles. Mais il n'en reste pas moins que l'inexorable loi musulmane y est appliquée dans toute sa rigueur, dans la riche demeure du citadin et dans le modeste gourbi du fellah. Le Coran, Livre Sacré, parole immuable, a posé en termes décisifs et pour toujours le principe de l'autorité du mari dans le foyer. Et cette autorité constitue un devoir que le fidèle est tenu d'accomplir sans rudesse certes, mais ponctuellement et sans faiblesse.

⁂

Celui qui écrit ces lignes a gardé le souvenir d'une fort intéressante causerie faite il y a quelques années au poste de Radio-Alger par M. CHERIF BENHABYLES, Président de l'Association des Magistrats musulmans de l'Algérie, sur les mariages mixtes entre Français d'origine et indigènes musulmans. A ce propos M. CHERIF BENHABYLES a exposé avec objectivité et une grande largeur de vues la question si complexe et délicate de l'émancipation de la femme musulmane.

« Vous ne m'entendrez pas disserter, disait-il, sur un sujet aussi banal que celui de l'indolente et voluptueuse mauresque, idole aux somptueux nonchaloirs, menant au milieu d'une foule de négresses une existence perpétuelle de fêtes, d'adulations. Je n'évoquerai pas davantage la légende de la pauvre bédouine, créature sans âge et sans défense éternellement vouée aux travaux, aux coups et aux mauvais traitements. Il ne servirait de rien, ni d'excéder votre imagination par un orientalisme exagéré de ce que l'on voit un peu partout, et alors que la même loi d'airain pèse à peu près sur toutes les femmes de la campagne à quelque nation qu'elles appartiennent ».

Le distingué magistrat ne cherche pas à minimiser la situation de ses sœurs musulmanes. Il reconnaît que, tandis que la femme a secoué partout ses chaînes et qu'elle est désormais l'égale de l'homme, son

émule sinon sa rivale, elle reste en Islam la créature sans cesse dominée, assujettie et refoulée par la maîtrise d'un père, d'un frère ou d'un mari intransigeant, ombrageux ou jaloux et sans esprit. Fille, épouse ou mère, la suprématie du mâle s'exerce impitoyablement sur elle sans contrôle et presque sans limites, souvent au détriment de la loi coranique qui n'a jamais entendu, quoi qu'on en dise, livrer toute une maison aux commandements capricieux d'un garçonnet.

La femme arabe ne se plaint pas, assure-t-on ; elle ne proteste pas contre cette sujetion terrible qui anéantit toutes ses facultés intellectuelles atrophiées ; elle ne s'insurge pas contre l'omnipotence de son maître ou de son époux ; elle ne se révolte pas. Toujours soumise, jamais rebelle, elle obéit sans murmurer quand le maître commande.

Est-elle satisfaite de son sort ou bien regrette-t-elle sa servitude accablante, cette musulmane de bonne famille qui, curieuse plus que toutes les autres filles d'Eve en raison de sa claustration, peut, à travers les moucharabiehs des persiennes closes, assister aux libres ébats de ses sœurs chrétiennes ? Souffre-t-elle d'être assujettie à l'implacable règle du Coran ordonnant aux femmes « de baisser les yeux, de conserver leur pureté et de ne montrer de leur corps que ce qui doit paraître... qu'elles aient le sein couvert et qu'elles n'agitent point les pieds de manière à laisser apercevoir des charmes qui doivent être voilés ? ».

Qu'elle soit malheureuse ou pas, qu'elle regrette son sort ou non, la question n'est pas là, affirme M. BENHABYLES, et chacun de nous sait à quoi s'en tenir à ce sujet. Témoin cette réponse que fit un jour avec commisération une grande musulmane à une européenne en visite chez elle : « Comme je vous plains, Madame, d'être obligée de voir tant d'hommes, de voyager seule, et de vous agiter ainsi ». Ce qu'il importe de savoir c'est que, dans cette société indigène, fine et conservatrice à l'excès, l'homme accède au mariage par des voies sociales absolument opposées aux traditions européennes ».

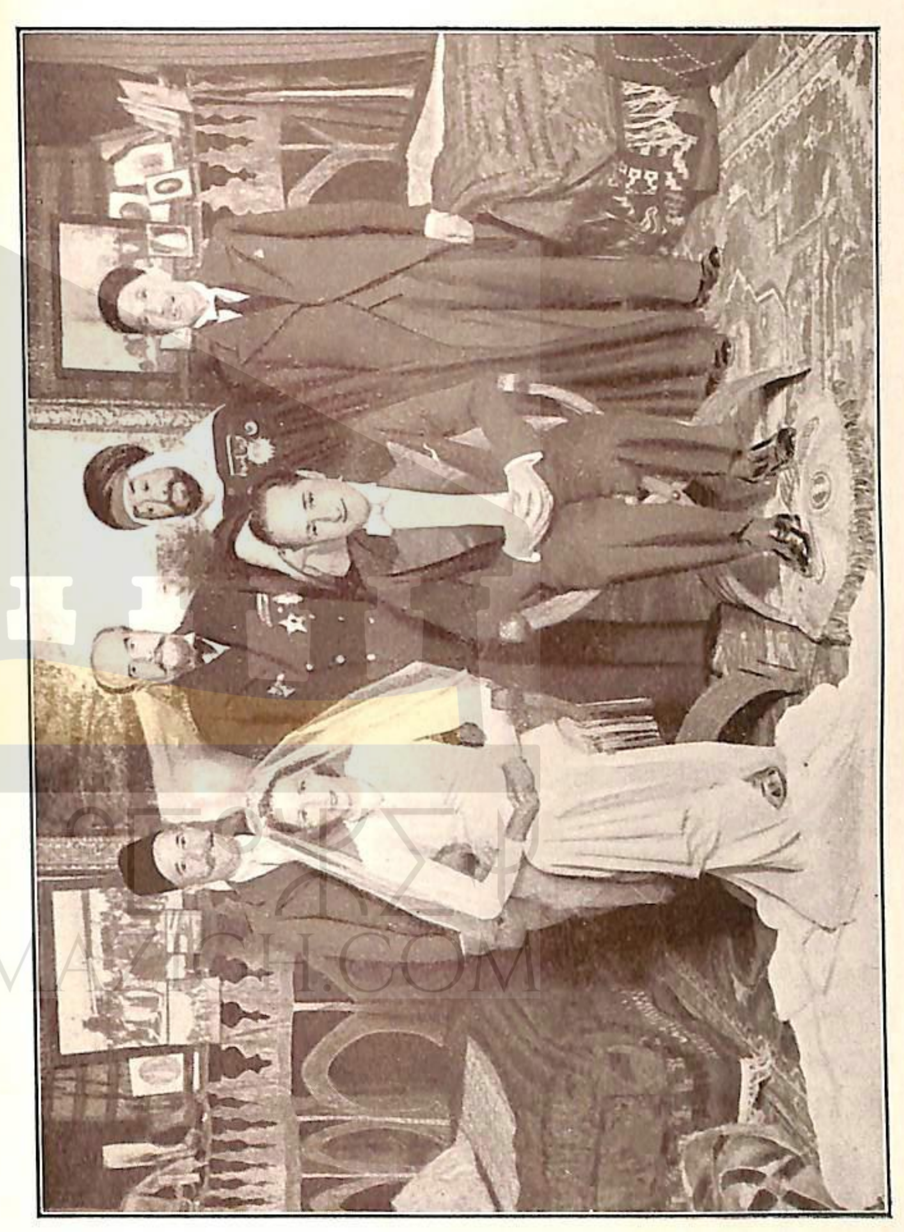
Et alors le problème se pose avec une précision mathématique. Comment faire pénétrer le progrès de la civilisation jusqu'à modifier l'esprit et les mœurs de ce peuple à qui nous devons aide et protection ?

Comment la diffusion des lumières peut-elle se produire ? Comment émousser ces prescriptions qui heurtent nos pures conceptions sociales ? Comment pouvons-nous, dans nos possessions nord-africaines, coordonner l'émancipation de la femme ?

C'est là un problème complexe qu'il est impossible de résoudre sans toucher profondément aux institutions coraniques. On a beaucoup disserté sur toutes ces choses, sans apporter la solution pratique à une assimilation tant préconisée. Depuis la conquête, on n'a cessé de discourir sur cette assimilation qui, comme un Protée insaisissable, semble fuir devant nous. Tous les projets resteront lettre morte tant que l'on n'aura pas tracé les linéaments qui soudent notre civilisation à celle des musulmans d'Algérie. A quoi bon parler de vivre avec les Arabes puisque leur condition sociale est diamétralement opposée à la nôtre ? A quoi bon prétendre « les façonner » à nos lois, puisque nos lois civiles en sont l'antithèse ? Comment les convaincre de la supériorité de nos institutions quand leur esprit s'attache encore à des formules surannées que nous avons répudiées depuis des siècles ?

Il y a autre chose à faire que de concentrer l'attention à formuler des paradoxes et la France depuis longtemps l'a compris. Pouvons-nous rendre des hommes heureux malgré eux, les assujettir à des règles humanitaires, à des méthodes plus rationnelles et plus fécondes, les élever jusqu'à nous puisqu'ils ne peuvent, par leurs propres moyens, prendre place à nos côtés ? Le premier devoir est de répandre l'instruction à foison, sans parcimonie, la prodiguer partout, dans tous les coins de ces contrées encore intellectuellement délaissées. Seule l'instruction dissipera l'erreur des croyances archaïques, jusqu'à ce qu'une profonde réforme ait amalgamé ou coordonné ces mœurs, que nous répudions, avec les nôtres.

Le relèvement par l'instruction de la femme musulmane est peut-être la tâche qui rencontre le plus de résistance dans la pénétration que la France poursuit en monde musulman. L'indigène se laisse insensiblement gagner à nos progrès, notre science l'intéresse ; mais sa femme et ses filles doivent être ignorées de nous, comme nous d'elles, et quel que



(Photo Dessault)

Les jeunes mariés

soit le degré d'instruction du père, sa largeur d'idées à tous autres égards, obstinément il refuse de livrer ses filles à notre influence pédagogique.

Mais qu'on le veuille ou non, l'évolution de la femme musulmane se poursuit et se poursuivra inévitable comme celle du jeune nord-africain. Nombreux aujourd'hui sont les musulmans qui sont d'avis qu'il serait souverainement désirable de faire donner à la jeune fille musulmane une certaine instruction, mais tous ne sont pas d'accord sur les principes à leur inculquer. Les uns craignent les effets d'une formation purement européenne. Dans l'ignorance où ils se trouvent qu'il existe d'innombrables familles où l'épouse européenne se consacre, tout comme sa sœur musulmane, à l'exclusivité du foyer, ils regardent, observent, admirent, surtout même ils contemplent avec une convoitise dédaigneuse le spectacle de la rue ou des fêtes, puis, jugeant hâtivement et prématurément, ces hommes s'en vont en maugréant : « Ah ! ces *roumis*, ils disent que nous sommes des enfants ! »

Ceux-là voudraient se contenter pour leurs filles d'une instruction sommaire purement islamique, donnée dans le cadre oriental de la religion musulmane et aussi peu européenne que possible. Mais d'autres demandent hautement une formation occidentale qui libère la musulmane de l'ignorance et des préjugés ancestraux.

La question est assurément très délicate. Des sociologues avertis, des écrivains de talent l'ont depuis longtemps étudiée dans ses différents aspects. Des femmes admirables, telles Mesdames Magali BOISNARD et Marie BUGÉJA, par leurs livres et leurs conférences, se sont consacrées avec tout leur cœur et leur parfaite connaissance des milieux féminins indigènes au relèvement matériel et moral de leurs « sœurs musulmanes ». Cependant bien souvent l'on s'est demandé avec scepticisme s'il y avait réellement intérêt à instruire et éduquer les femmes indigènes « pour en faire des malheureuses », des « déracinées » qui, avec la facilité d'élévation inhérente à la femme, souffriront de la servilité morale à laquelle les oblige leur religion dont elles auront entrevu l'injustice à leur égard.

Certains bons esprits vont même plus loin et, parlant des musulmans en général, ils estiment dangereux de diffuser dans un pays retar-

dataire des influences venues de pays plus avancés. « Les musulmans sortis de nos écoles deviennent automatiquement nos pires ennemis. Et c'est normal », a écrit le professeur E. F. GAUTIER, (Revue de Paris, septembre 1934). Plus récemment, un ancien ministre, M. Justin GODART, Président de la Société d'encouragement au bien, de passage à Tunis en février 1938, après avoir souligné que la France avait accompli en Tunisie une œuvre admirable qui devait nous valoir la reconnaissance unanime des indigènes de ce pays, faisait cette déclaration : « une seule critique, c'est la manière illogique dont est compris l'enseignement donné aux indigènes. Quand comprendra-t-on que le certificat d'études, le baccalauréat, le brevet ne sont pas des articles d'importation. Combien l'on ferait mieux de ne leur donner qu'un enseignement pratique tel que celui des Ecoles d'Arts et Métiers, jusqu'au jour où leur masse aura suffisamment évolué ».

C'est aussi l'avis d'un spécialiste des questions musulmanes, le général Paul AZAN, qui, dans un récent article, s'est exprimé ainsi : « ...Les méfaits de l'instruction intensifiée et mal dirigée sont une des causes principales du malaise des populations de la Méditerranée africaine. »

Il serait aussi aisé, il est vrai, de citer l'opinion différente de personnes également autorisées pour donner leur sentiment en cette matière. Rappelons notamment la belle étude de Madame Mathéa GAUDRY dans laquelle l'auteur traite plus particulièrement le problème de l'enseignement féminin et met en relief les beaux résultats obtenus en Algérie, grâce à la haute conscience du Vice-Recteur HORLUC et de l'Inspecteur général JACQUART « dont les adroites directives ont puissamment servi l'œuvre civilisatrice française ».

De son côté, M. Louis MILLIOT, alors doyen de la Faculté de Droit d'Alger, dans le remarquable discours qu'il prononça le 18 novembre 1933 lors de la séance solennelle de la réouverture des Cours des facultés, a développé avec une maîtrise incomparable le thème du rapprochement des européens et des indigènes par l'instruction française. « La masse des indigènes est avec nous, a-t-il affirmé. Qui oserait contester que la tendance qu'elle marque à ce rapprochement soit pour une grande part l'œuvre de notre enseignement ? »

Notons enfin cette citation, extraite de l'ouvrage du Recteur Georges HARDY sur « L'enseignement en A.O.F. » : « Quand nous amenons un garçon à l'école française c'est une unité que nous gagnons ; quand nous y amenons une fille, c'est une unité multipliée par le nombre d'enfants qu'elle aura. »

Cette question de l'enseignement des indigènes a donc soulevé bien des controverses et l'on peut dire qu'elle s'est posée dès le lendemain de notre installation en Algérie. Il y a plus d'un demi-siècle que Paul BERT, parlant de ce pays, préconisait d'élever l'indigène jusqu'à soi. « C'est là le but vers lequel il faut tendre, disait-il. C'est lui que la politique générale ne doit jamais perdre de vue. Cette tâche est digne de la France, elle est dans sa tradition, dans son caractère. Nous y parviendrons en donnant aux indigènes la sécurité et en les contraignant à travailler et à s'instruire ».

La France n'a point failli à cette mission civilisatrice. La tâche qu'elle s'imposait ainsi était énorme. Toute cette masse indigène avait vécu jusque là dans une ignorance presque absolue de ce qu'était le monde extérieur, de ce que nous étions, de ce qu'était la France. Elle ne voyait pas, elle ne pouvait pas voir derrière nous la civilisation si complexe et si bien outillée dont nous étions les représentants. Il n'y avait que ténèbres dans ces intelligences, pour lesquelles, en dehors du Coran, rien n'existait plus. Pour la première fois il fallait aller à elles en ne parlant que raison, sans l'escorte intimidante de la force armée.

D'admirables apôtres de la civilisation et de notre propre influence acceptèrent cette délicate et noble mission. Ils avaient la foi. Ils savaient que ces hommes, qui parlent une langue assez élevée dans la hiérarchie, une langue littéraire comme l'arabe, qui ont vécu en contact de civilisations avancées et en ont gardé quelque chose, qui professent une religion historique puissante, dont le Livre Sacré leur commande de s'instruire, de s'adonner aux lettres et aux sciences, ils étaient convaincus ces apôtres, que ces hommes ne seraient pas insensibles aux attraits

de notre enseignement. Les résultats les plus encourageants devaient récompenser leurs efforts et leur dévouement.

La France, confiante en ses enfants musulmans, n'a pas hésité à multiplier les écoles jusque dans les villages les plus éloignés de l'Extrême-Sud. Elle continuera cette ascension vers une meilleure vie intellectuelle, morale et matérielle. On pourrait énumérer les œuvres sociales indigènes si nombreuses qu'elle a créées en Algérie : hôpitaux, infirmeries indigènes, dispensaires, maisons des yeux, sociétés de prévoyance, coopératives, etc..., etc..., sans compter cette admirable organisation du paysannat indigène à la réalisation de laquelle s'attache avec tant d'activité et de cœur M. le Gouverneur général LE BEAU.

Mais pour rester dans le domaine intellectuel disons simplement que, suivant les renseignements statistiques les plus récents, il existe en Algérie 715 écoles primaires spéciales aux indigènes groupant 98.000 élèves. Si l'on ajoute à ces chiffres les enfants qui fréquentent les écoles primaires européennes et les écoles maternelles, on obtient un effectif total d'indigènes de 126.000 garçons et filles.

Il est intéressant, à cet égard, de se reporter aux précédentes statistiques pour mesurer l'effort constant de l'Administration algérienne pour le développement de l'enseignement. C'est ainsi qu'en 1890 par exemple la colonie ne comptait que 112 écoles avec 11.409 élèves. De 1890 à 1937 le nombre de classes primaires ouvertes aux indigènes a donc augmenté dans une forte proportion et le nombre des élèves s'est accru suivant une progression plus sensible encore. Ajoutons que 90 classes nouvelles ont été créées en 1937 et que le programme pour 1938 et 1939 prévoit 80 classes supplémentaires pour chacune de ces deux années.

En outre les Ecoles primaires supérieures qui préparent les indigènes au brevet élémentaire, aux concours d'entrée à l'Ecole normale d'instituteurs, aux Médersas, à l'Ecole des adjoints techniques de la Santé publique, ont accueilli 841 garçons et 48 filles en 1936. D'autre part, sous la direction de maîtres-ouvriers spécialisés, les garçons apprennent à travailler le bois, les métaux, le cuir, dans des cours complémentaires d'enseignement professionnel.

Les jeunes indigènes sont admis dans les lycées et collèges de la colonie dans les mêmes conditions que leurs camarades européens. Des bourses sont généralement accordées aux élèves nécessiteux qui ont satisfait aux épreuves du concours ; pendant l'année scolaire 1937-1938, 140 garçons et 14 filles ont bénéficié de cette faveur. En 1936 l'enseignement secondaire a pu être donné à 1.187 élèves indigènes dont 90 filles.

Les mêmes facilités sont accordées aux jeunes gens qui désirent poursuivre leurs études dans les Facultés et Grandes Ecoles de la Métropole ou d'Algérie. C'est ainsi que l'Université d'Alger a été fréquentée en cette même année par 94 étudiants qui ont suivi les cours des différentes Facultés (25 pour le Droit ; 20 pour les Sciences ; 40 pour les Lettres et 9 pour la Médecine et Pharmacie). Pour l'année scolaire 1937-1938, des bourses ont été accordées à 28 étudiants et étudiantes indigènes.

Ajoutons enfin, en ce qui concerne les jeunes filles, qu'en dehors de l'enseignement général et technique qui leur est donné (dentelle, broderie, tissage, etc...) elles sont initiées aux travaux ménagers et reçoivent également des notions d'hygiène et de puériculture.

***

L'on ne saurait nier, certes, que, parmi les intellectuels musulmans, il en est dont l'esprit est désaxé par un occident mal compris qui brouille la cervelle de ces rêveurs orientaux.

Certains parmi ceux qui ont abordé notre philosophie et notre littérature ont conclu à notre éclectisme, et c'est pourquoi peut-être ils se trouvent autorisés à faire un amalgame de leur pensée et de la nôtre, de leurs traditions et de notre modernisme. Ceux qui suivent nos luttes politiques, trompés par nos dissensions de surface, conçoivent que le sens du mot national peut être interprété. Dans tout ce qu'ils ont lu ou entendu il n'ont pas soupçonné que le verbe écrit ou oral ne reflétait ni notre pensée commune, ni notre pensée profonde, et que le champion de telle ou telle outrance restait quand même, à son foyer et dans sa vie

civique, un homme rigide pour lui-même et pour les siens en face des principes que son esprit frondeur s'efforçait de battre en brèche.

Mais à côté de quelques fâcheux exemples d'intellectuels musulmans formés par des Maîtres français et pour lesquels, comme dit Henri MURGER, « l'ingratitude est fille du bienfait », combien de médecins, de docteurs ou licenciés, de magistrats ou de juristes, de professeurs ou d'instituteurs, ou même de simples anciens étudiants et écoliers restent reconnaissants à la France démocratique et vraiment libérale de leur avoir ouvert les mystérieuses arcanes de la science, de les avoir aidés à franchir les dix siècles de civilisation qui nous séparaient d'eux pour devenir, par une transmutation magique, des Français du XXe siècle ?

N'est-ce pas encore M. Georges HARDY, ancien Recteur de l'Université d'Alger, qui, dans une récente conférence faite à Lille, s'exprimait avec force en ces termes : « Les Algériens instruits, en immense majorité, je suis en mesure de l'affirmer, je l'affirme, se considèrent comme des Français. »

En ce qui concerne les jeunes filles indigènes, il faut qu'elles soient préparées à vivre dans la société nouvelle qui sera la leur, et, pour cela, une certaine formation occidentale leur est nécessaire. Les musulmans commencent à penser et à réfléchir à peu près librement ; or, en ce monde, l'idée finit toujours par prévaloir contre la contrainte et la force. Pour son propre bonheur et pour celui de son mari, la musulmane arrivera un jour à conquérir la place qui lui est assignée par la nature et le Créateur.

Nous avons été placés dans le monde comme dans un jardin dont les femmes seraient les fleurs ; toutes ont le droit de nous charmer par leur grâce, mais il n'en est qu'une que nous pouvons cueillir. Fille, nous la respectons en formant son cœur et son esprit ; femme, nous aimons tendrement la compagne qui suit avec nous, côte à côte, le chemin de la vie, partageant nos joies comme nos espérances et prenant sa part de nos épreuves.

Les indigènes musulmans finiront par comprendre que leur dignité d'homme civilisé impose des réformes sociales basées sur la justice, la vérité et l'amour. Il y a quinze siècles Saint-Augustin jetait déjà ce

cri de désespérance : « Malheur à toi torrent fatal des coutumes humaines. Ne suspendras-tu jamais ton cours, entraîneras-tu jusqu'à la fin les enfants d'Adam dans l'abîme immense et terrible ? ». L'Islam nord-africain, sous l'impulsion de nos jeunes musulmans lettrés, parviendra sans nul doute à se délivrer de sa tunique de Nessus. L'un d'eux, avocat de talent, s'écriait un jour s'adressant à des étudiants de sa race : « Il faut obéir, travailler d'un effort méthodique et soutenu pour servir dignement la France. Les étudiants de l'Université d'Alger sont, aux yeux de la population musulmane, le symbole de la grande idée de la civilisation française triomphant dans le nord de l'Afrique. Ces futurs avocats, ces futurs médecins et ces futurs professeurs, représentent l'avenir, l'avenir radieux que détermine la science dans ses nombreuses manifestations ; l'avenir où cette élite indigène coudoiera fraternellement l'élite française pour travailler harmonieusement dans la paix à la création de nouvelles énergies et à l'union des cœurs ; l'avenir enfin où la pénétration de l'esprit français aura dissipé les préjugés de race et de religion pour faire de tous des hommes intelligents, énergiques, travaillant pour la grandeur de la France belle et généreuse ».

Même cri d'espérance et de foi lancé par une jeune fille kabyle, étudiante en droit, qui réclame pour ses sœurs une mesure de salubrité morale et publique : l'instruction obligatoire pour les fillettes jusqu'à un âge déterminé. « L'instruction pour les femmes, dit-elle, c'est l'hygiène, c'est la santé, c'est l'amour du travail, l'ordre et la reconnaissance morale et physique des races... et viendra enfin un jour où nos sœurs n'auront rien à envier aux musulmanes d'Egypte et de Turquie, et les « Thamil'la » — les femmes berbères vendues comme des choses et qui n'ont même pas la propriété de leur corps — ne seront plus dans l'histoire de notre pays qu'un épisode sur lequel retombera le voile du passé. »

Il est donc indéniable que le progrès est en marche et que le bon sens commence à l'emporter sur les traditions archaïques comme sur les déductions théoriques. On semble se rendre compte enfin de l'honnêteté avec laquelle nous respectons la conscience, les habitudes des jeunes musulmanes et que rien dans les programmes ne vise à les européaniser ; la méfiance peu à peu s'atténue. Aux heures d'ouverture des écoles on

voit arriver ces fillettes musulmanes à l'œil vif et mutin, à peine différentes, sauf parfois par le vêtement, de leurs petites compagnes chrétiennes et dont le pas agile décèle qu'elles viennent volontiers en classe. Elles se hâtent vers l'école et l'on a plaisir à songer qu'un peu plus d'âme est dans ce paquet de voiles blancs, qu'ils abritent autre chose que des êtres sans pensée ; les beaux yeux allongés auront maintenant une flamme d'intelligence que des femmes françaises auront fait naître. N'est-ce pas une jolie récompense pour celles qui se sont dévouées à cette œuvre ?

Les petites musulmanes aiment l'école grâce à laquelle il leur sera possible de devenir des compagnes plus agréables, mieux considérées de leur mari. Ces fillettes seront, en outre, un trait d'union entre nous et leur famille. Petit à petit l'influence française pénétrera au sein du foyer, insensiblement, en relevant la femme indigène et nous l'attachant.

Sans doute ne saurait-on envisager de lui donner — sauf exception — une instruction élevée, car pareille éducation serait absolument prématurée et il en sera longtemps encore ainsi. Mais il est indispensable qu'elle reçoive un enseignement primaire et peut-être même secondaire dans certains cas, pour qu'elle puisse atteindre une formation en rapport avec celle de ses frères et de son futur mari. Il s'agit donc surtout de lui dispenser une instruction qui exerce son esprit à un travail agréable et pratique pouvant enjoliver son foyer et la sauver de cette vie machinale qui la fit dénommer « fleur d'ennui ».

Il s'agit aussi de lui permettre de remplir son rôle naturel d'éducatrice tel que nous le concevons. Dans les premières années de leur existence les enfants musulmans des deux sexes sont exclusivement confiés à la garde de leur mère. Or, suivant la définition de l'immortel Michelet, « toute femme est une école et c'est d'elle que les générations reçoivent vraiment leurs croyances. Longtemps avant que le père songe à l'éducation, la mère a donné la sienne qui ne s'effacera plus. »

C'est le rôle de la famille et des maîtresses de former les jeunes élèves sans heurt, sans rupture trop brusque et dangereuse avec les coutumes et les traditions de leur race. Cette tâche demande du doigté le plus délicat, il est vrai ; mais puisque l'on a si bien accompli une telle

tentative, il est impossible de ne pas entrevoir maintenant une ère nouvelle un peu plus heureuse, un peu plus digne pour la femme de l'Islam si nous persévérons dans cette entreprise au double but, bien attrayant : améliorer une situation dont l'infériorité nous attriste, et travailler à l'influence française par la recherche de l'Amitié.



ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR
LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE BACONNIER FRÈRES,
4, RUE DE PARIS - ALGER
LE 15 DÉCEMBRE 1938

